

PROCES VERBAL DE LA 82^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFHB

REIMS – 15 et 16 Avril 2011

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE

Ligues présentes :

Edouard MIKOLAJZYK (Alsace), Marie-Christine BIOJOUT (Aquitaine), Martine BOUSSUGE (Auvergne), Jacques FOURCOT (Bourgogne), Philippe BOUTHEMY (Bretagne), Jean-Luc BORDET (Centre), Joël GERARD (Champagne-Ardenne), Renaud BALDACCI (Corse), Jean-Luc BAUDET (Côte d'Azur), Jacques CHARLET (Dauphiné Savoie), Marie Albert DUFFAIT (Franche-Comté), Jean-Claude SEMENE (Languedoc-Roussillon), Bernard ZBORALA (Limousin), Jean-Marie NOEL (Lorraine), Patrice FRERY (Lyonnais), Yvan DELBOSC (Midi-Pyrénées), André RAMBAUX (Nord - Pas de Calais), Nicolas MARAIS (Normandie), Pierre ORRIERES (Pays de la Loire), Jean-Louis JIMMOUN (L.I.F.E.), Georges POTARD (P.I.F.O.), Philippe DUMONT (Picardie), Jean-Paul RENAUD (Poitou- Charente), Armand GRIFFON (Provence Alpes), Jocelyne MOCKA RENIER (Guadeloupe), Daniel NISASD (Martinique), Jeannick MOREAU (La Réunion) et Anli BOUNOU (Mayotte).

Ligues non représentées :

Guyane, Nouvelle Calédonie, Polynésie.

Comités présents :

Philippe TREILLE (Ain), Stéphanie AURAMBOUT (Allier), Jean-François ROUSSEAU (Alpes de Haute Provence), Jean LEDUC (Hautes Alpes), Jacky AUDOIN (Alpes-Maritimes), Robert COLOMBANI (Ardèche – Drôme), Jacky TELLIER (Ardennes), Francis ABRANT (Ariège), Gérard JAWORSKY (Aube), Jean-Pierre GLEIZES (Aude), Sylvie UHMANN (Aveyron), Dominique ABADIE (Bouches du Rhône), Patrick OSOUF (Calvados), Yvon INTARTAGLIA (Cantal) , Michel BOUGOUIN (Charente), Michel AUDOUARD (Charente-Maritime), Pascal GAUTHIER (Cher), Christophe T'YACCKX (Corrèze), Fabrice LEDEFUNT (Corse du Sud), Claude FOURCOT (Côte d'Or), GROT Serge (Côtes d'Armor), Frédéric MARAIZAT (Creuse), Patrick AUBIN (Dordogne), Henry TREAND (Doubs), Jean-Pierre ADELIN (Eure), Alain MARCHAIS (Eure et Loire), Jean-Yves CAER (Finistère), Philippe MONTAGUT (Gard), Jacqueline DUFOUR (Haute Garonne), Jean-Luc DAVEZAC (Gers), Didier BIZORD (Gironde), Jean-Pierre COMBES (Hérault), Marcel DULONG (Ille et Vilaine), Jean-Paul MOREAU (Indre), ANASTASE (Indre et Loire), André GALICHET (Isère), Sergine FRAINEAU (Jura), Philippe LAIGLE (Landes), Joël BOUSSET (Loir et Cher), Marcel PREBET (Loire), Valery RAVEYRE (Haute Loire), Norbert CHETRIT (Loire-Atlantique), André DHUIVONROUX (Loiret), MANDON Sylvie (Lot et Garonne), Serge BENMUSSA (Lozère), René RAVELEAU (Maine et Loire), VECCHIO Lucie (Manche), Régis SAGUET (Marne), Alain HORY (Haute-Marne), Jean Yves BREHIN (Mayenne), Marcel TEDESCO (Meurthe et Moselle), Dominique GERARD (Meuse), Laurent MONET (Morbihan), Marie Josée TRUTT (Moselle), Philippe WALSZEWski (Nièvre), Claudine SARTIAUX (Nord), Catherine CANDILLON (Oise), Michel TIREL (Orne), Jean-Pierre HAMOUZ (Pas-de-Calais), Valérie IKER (Puy-de-Dôme), Michel ONCINS (Pyrénées-Atlantiques), Karine FERNANDEZ Karine (Pyrénées-Orientales), Roland BOHN (Bas-Rhin), René CARL (Haut Rhin), Jean-Louis DIGET (Rhône), Jean-Claude BONNET (Haute-Saône), Bruno MENAGER (Saône et Loire), Jean-Pierre MOREAU (Sarthe), Paula BARATA (Savoie), Valérie PIERRARD (Haute Savoie), Philippe RAJAU (Paris), Gérard SENECAL (Seine-Maritime), Robert NICOLAS (Seine et Marne), Patrick CHEHAB (Yvelines), Francis CHAMPION (Deux-Sèvres), BRUNO CHORON (Somme), Michel MAUREL (Tarn), Bernard GONNET (Tarn et Garonne), Jean-Claude CLOAREC (Var), Hélène UBA (Vaucluse), Bernard MARCILLAT (Vendée), Chantal CHAUSSE (Vienne), Bruno BARELAUD (Haute-Vienne), Daniel HARAULT (Vosges), Christophe MILLARD

(Yonne), BRUEY Gérard (Territoire de Belfort), Serge SEVESTE (Essonne), Eric BARBAREAU (Hauts-de-Seine), Georges MERLOT (Seine-Saint-Denis), Philippe PUDELKO (Val-de-Marne) et Max JOURNO (Val d'Oise).

Comités non représentés :

Haute-Corse, Aisne, Lot et les Hautes-Pyrénées.

Conseil d'Administration :

Joël DELPLANQUE, Evelyne BECCIA, Jacques BETTENFELD, Jean-Paul DEMETZ, Jean-Pierre FEUILLAN, Alain JOURDAN, Alain KOUBI, Alexis MANOUVRIER, Brigitte VILLEPREUX, Patricia SAURINA.

André AMIEL , Gilles BASQUIN, Marie BOURASSEAU, Philippe BOUTHEMY, François GARCIA, Jean-Pierre LACOUX, Michel PERSIAUX, Monique ANSQUER, Pascal BAUDE, Sophie GLEIZES-CERVERA, Daniel GOUGEON, Philippe GREGOIRE, Dominique PERNELET, Claude PERRUCHET, Francis SEREX, Gilles BORD, Nathalie GAUTRAUD, Emmanuel GRANDIN, Jean-Louis GUICHARD, Christian LIENARD, Christine MAILLET, Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE.

Excusés : Claude SCARSI, Francis ARNAULT, Alain SMADJIA

Démissionnaires : Daniel COSTANTINI, Sophie MAYER

Commissaire aux comptes : Monsieur Marc MANCINI.

Joël DELPLANQUE annonce le quorum au début de l'assemblée :

119 organismes représentés sur 127 possibles, représentant 93,70 % de présents.

18 340 voix pour 18 524 possibles représentant 99,01 % présent.

Le quorum est atteint pour les votes statutaires et les votes traditionnels.

Vendredi 15 Avril 2010 : la séance est ouverte à 14h30 au Centre des Congrès de Reims.

- Intervention de Monsieur Pascal SZEZESPANSKI, Président de la Ligue de Champagne-Ardenne

Je vous souhaite au nom du handball de cette région, et au nom des organisateurs locaux, la bienvenue à tous en Champagne Ardenne pour cette 82^{ème} Assemblée Générale fédérale, mais la 1^{ère} organisée en Champagne Ardenne. En effet c'est la première fois que l'Assemblée Générale de la Fédération se trouve sur les terres « champardennaises », donc c'est avec grand honneur que nous avons l'occasion de vous proposer cette manifestation à Reims, avec une équipe autour de moi qui a parfaitement travaillé en amont et qui, durant ces deux jours, sera à votre service, bien sûr, pour répondre à toutes vos attentes et répondre à toutes vos questions. Nous avons organisé cette Assemblée Générale dans ce prestigieux site du Centre des Congrès de Reims et je vous incite à profiter pleinement de cet espace parce qu'il y a vraiment de la qualité, comme il y aura de la qualité dans les débats, j'en suis certain.

Nous avons eu pour cette Assemblée Générale beaucoup de travail, vous vous imaginez bien, avec pas mal de petits soucis à régler, et, pour terminer ce préambule donc, je tiens à remercier sincèrement l'équipe qui était autour de moi, mais aussi bien sûr le Conseil Régional et la Mairie de Reims, qui se sont montrés vraiment de réels partenaires et sans qui nous n'aurions pas pu aboutir pour ce moment important de l'Assemblée Générale annuelle. Alors j'ai essayé de troquer tout à l'heure mon badge de Président de Ligue contre celui d'accompagnant parce que j'aurais bien voulu, demain, visiter ces cépages qui font la renommée de cette région.

Pour vous, les délégués, vous aurez très peu l'occasion de visiter cette belle région, qui n'est pas que de vignobles, elle est historiquement très chargée. Par contre le fait d'avoir choisi Reims a une certaine contrainte, dont celle de l'hébergement. Vous avez pu remarquer que tout le monde est logé à quelques minutes à pied du Centre des Congrès. Le parc hôtelier est ce qu'il est, certaines fois, c'est explosant, parfois un peu moins, ça il faut bien se l'avouer, mais c'était la contrainte pour ne pas être déportés en banlieue de l'agglomération et éviter toutes les navettes d'autocars puisque tout se fera, depuis votre arrivée, à pied. Donc je vous prierai de nous en excuser pour ces conditions d'accueil, pour quelques emplacements qui ne sont pas tout à fait à la hauteur de ce qu'on aurait souhaité. Sous l'impulsion du Président Joël DELPLANQUE, et de l'équipe de Ligue, il a été privilégié le fait de tout mettre sur un même lieu : hébergement, restauration, travaux de l'Assemblée Générale et, bien sûr, repas de gala.

Encore une fois bienvenue à toutes et à tous, excellente Assemblée Générale 2011.

- Intervention de Monsieur Michel LEQUEUX, Président du CDOS de la Marne et représentant Monsieur Serge ROUTIER, Président du CROS (Annexe 1)

- Allocution de Mme Christine MICHEL, adjointe au Maire de Reims représentant Madame Adeline HAZAN, Maire de Reims (Annexe 1)

- Allocution de Monsieur Pierre OUDOT, Directeur régional de la Jeunesse et Sports et de la Cohésion Sociale (Annexe 1)

- Allocution d'ouverture de la 82^{ème} Assemblée Générale par Monsieur Joël DELPLANQUE, Président de la FFHB en présence de son Bureau Directeur

Madame l'Adjointe au Sport, Monsieur le Président du Comité Olympique et Sportif, Monsieur le Directeur, mon cher Pierre, Mesdames et Messieurs, c'est donc au nom de cette communauté que je vais m'exprimer. Vous avez compris au travers des premières réactions qu'elle est assez mutine, qu'elle est vivante, réactive, alors ici, en Champagne elle est effervescente. On verra bien comment nos travaux vont se dérouler tout au long de ces deux jours : le Tramway, les 800 ans de la cathédrale méritaient bien qu'effectivement notre 82^{ème} Assemblée Générale se déroule dans cette magnifique ville qui, je crois, pour nous accueillir et accueillir le nombreux public, s'est parée de ses plus beaux atouts et je suis persuadé que nous trouverons les uns et les autres des moments pour aller découvrir effectivement cette étonnante araignée qui grimpe malicieusement sur les tours de cette non moins magnifique cathédrale et qu'ensemble nous aurons le plaisir de goûter aux joies de votre magnifique ville et de cette région.

C'est vrai que la Champagne Ardenne n'est pas au top du handball, mais, dans cette discipline, vous l'avez compris, notre détermination est grande, notre patience n'en est pas moins. Il n'y a aucune raison pour que cette terre soit absente du bonheur qui est d'amener des jeunes dans l'élite de ce sport. Je suis persuadé qu'après les efforts en commun qui ont été menés pour l'organisation de cette Assemblée Générale que

Pascal nous a largement décrit en ouverture dans ses propos, des forces nouvelles, une énergie supérieure va se dégager et que peut-être à Reims, à Troyes, ou ailleurs dans cette région émergeront, en féminin ou en masculin, le club de l'élite que nous espérons également pour cette région. En tout cas merci pour votre présence et, au nom de cette fédération, nous allons selon la tradition vous offrir un petit souvenir pour marquer votre présence à cette Assemblée Générale.

Donc, comme l'a fait Pascal, à mon tour je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue. J'espère que le voyage pour chacun d'entre vous s'est bien passé et que vous avez pu rallier Reims et la Champagne dans de bonnes conditions pour cette 82^{ème} Assemblée Générale de la Fédération française de handball, la 3^{ème} étape du projet Hand-avenir, projet 2008-2018. Alors, Pascal vous l'a également indiqué, je crois que nous assistons ici au même phénomène auquel vous avez assisté précédemment, que ce soit à Nantes, ou à Limoges, une formidable mobilisation. Pascal me disait au téléphone : « Nous n'avons peut-être pas nécessairement l'installation encore aujourd'hui à la hauteur d'accueil d'un grand public comme aujourd'hui le handball draine, mais, nous allons faire nos meilleurs efforts pour organiser cette Assemblée Générale à l'image de ce que les uns et les autres ont pu faire dans toutes nos régions de France désormais pour organiser un grand match international. Je crois que les prémisses et l'ouverture de ce « match » ont été parfaitement réalisées et donc je vous propose que par vos applaudissements nous félicitions Pascal et toute son équipe.

Nous avons également, chers amis, le grand honneur, le grand privilège et le grand plaisir d'avoir avec nous, nos deux présidents d'honneur Jean-Pierre LACOUX et André AMIEL, ils sont l'un à coté de l'autre, nous vous saluons. Merci, votre présence m'est personnellement extrêmement précieuse et je voudrais, André, dans des circonstances assez récentes et assez douloureuses sans doute pour Jean-Louis et pour moi, te dire encore publiquement un grand merci. Je souhaite saluer également la présence de Philippe BERNAT-SALLES, Président de la Ligue Nationale de Handball. Il est accompagné d'Etienne CAPON le Directeur Général de la LNH. Merci Philippe, merci Etienne d'être présents à cette Assemblée Générale. Nous avons décidé, grâce aux travaux des uns et des autres, obtenus dans d'excellentes conditions et dans un cadre extrêmement amical, le renouvellement de notre convention avec la LNH. C'est dans cet esprit de coopération que nous étions déjà tous ensemble réunis cette semaine, à l'Assemblée Générale de la LNH.

Nous avons de nombreux projets en commun sur lesquels nous aurons peut-être l'occasion de revenir, que ce soit dans le domaine de la médiatisation, du marketing, des grands équipements, que ce soit d'une manière générale dans les contacts quasiment quotidiens entre les 2 instances. Je crois que cette coopération est heureuse. Je pense qu'elle contribue largement, Madame l'Ajointe au sport et Monsieur le président du CDOS, à cet esprit, à ces valeurs auxquelles vous vous êtes référés les uns et les autres, mais, au-delà de ces valeurs l'esprit tout simplement de contribution et d'efficacité, je crois, auxquels il faut que l'on soit les uns et les autres attachés.

Je voudrais également que l'on ait, parce que cette année encore, nous n'avons pas été épargnés, une pensée pour nos amis disparus que nous aurions été extrêmement heureux de trouver ici avec nous pour partager cette espièglerie qui, en général, caractérise notre Assemblée Générale et, si vous le voulez bien nous allons nous lever quelques instants pour se souvenir de tous nos amis. Je vous remercie.

Alors Nantes et Limoges, Reims la ville des sacres, je crois qu'elle était la bien nommée pour rendre hommage aux experts à cette équipe de France qui a accroché en Suède, à Malmö, sa 4^{ème} étoile. Il était tout à fait justifié par rapport à l'ordre du jour habituel de nos Assemblées Générales que nous le bousculions pour que, autour de Claude et tout son staff, toutes celles et tous ceux que vous avez pu voir et entendre autour de cette équipe de France, nous puissions entre nous leur rendre hommage. Merci à

toutes et à tous de votre présence, nous aurons l'occasion, après ce propos initial, de les voir ici en tribune et d'échanger avec eux en direct sur cette aventure et puis, surtout, ce qu'ils préparent pour l'avenir et, ça, je crois que c'est au moins aussi important. Merci Claude, merci à toutes et à tous.

Alors vous avez compris, Monsieur le Président, quand nous parlons de combat dans cette maison, il y a des supporters. Alors, vous vous souvenez l'année dernière je m'étais un petit peu enflammé, à propos de la réforme des collectivités territoriales qui ne manquait pas à l'époque de nous inquiéter. Aujourd'hui, je vous le dit calmement nous voulons voir. Nous rentrons dans une période électorale apparemment extrêmement intense. Il y a un calendrier de ces réformes dans ce domaine qui est prévu jusqu'en 2014. Un certain nombre de dispositions sont amenées à être prises et nous veillons. Nous veillons et nous serons attentifs à ce que les engagements dans ce domaine de la vie associative, du sport, et du handball en particulier, dans toutes les régions, dans tous les territoires, mon cher Pierre, soient respectés. Les handballeurs seront très attentifs.

Sur un autre terrain celui des projets territoriaux dont le concept aujourd'hui a acquis un peu de ses lettres de noblesse, je pense que nous avançons. Nous avançons quelquefois après avoir pris beaucoup du temps pour y réfléchir, parce que ce n'est pas simple que de surmonter des habitudes qui se sont installées pendant des années. Il n'est pas simple de s'interroger sur la façon dont nous pourrions concevoir son organisation à venir. Il n'est pas simple d'imaginer comment l'offre de handball sur son territoire va être la plus efficace et la plus pertinente. Il faut s'adresser à toutes et à tous sans exception, sans exclusion et surtout également pour celles et ceux qui en ont les capacités, comment on va pouvoir s'assurer que les meilleurs vont pouvoir aller jusqu'au bout de leur projet. Alors ça bouscule des traditions, ça bouscule les habitudes, ça bouscule des périmètres, ça bouscule des ego. Derrière un projet territorial, il faudra assurer le quotidien et veiller à ce que la structuration du club se déroule dans de bonnes conditions.

Vous m'avez fait l'amitié pour la plupart, de m'inviter les uns et les autres à vos présentations. Pour moi, ça a été à chaque fois un vrai bonheur. Car j'ai vu des approches différentes, des organisations assez diverses mais une volonté de progrès incontestable. Alors, aujourd'hui, vous le savez, tout cela est piloté par Brigitte avec toute une équipe d'administrateurs, avec les techniciens de la DTN qui sont eux aussi totalement engagés dans ce dispositif. Je tiens à vous le dire très clairement, je suis satisfait de la façon dont les uns et les autres progressivement vous vous êtes appropriés ce dispositif. Je n'ignore rien des soucis que ça génère chez les uns et chez les autres, en général je suis en première ligne dans ce domaine. Donc je sais tout ça, mais je sais aussi que cette volonté de progrès sera plus forte. Alors nous avons encore un an pour continuer à avancer, c'est ce que nous allons faire ensemble. A la prochaine Assemblée Générale, la généralisation des projets territoriaux sera atteinte. Nous devrions pour l'olympiade 2012 -2016 mettre cette stratégie de développement en place, cette efficacité, cette pertinence dans notre projet, voir dans chaque territoire sa part de singularité et surtout dans l'efficacité. En confiance, nous avançons, je voudrais toutefois, à ce stade de notre organisation, évoquer un point particulier. J'avais demandé à Arnaud MAYEUR de projeter la fiche d'identité du nouveau club qui venait de se créer hier, ou avant-hier, je ne sais plus exactement. C'est un club du Nord, coïncidence, de Valenciennes. J'avais fait un rapprochement malheureux avec l'attache à cette région d'Arnaud mais bienvenue à ce nouveau club.

Il faut que vous sachiez que cette année nous avons constaté la création de 66 nouveaux clubs, magnifique, bravo, superbes résultats. Mais il faut que vous sachiez également, c'est que nous en avons perdu 88 ce qui en terme d'arithmétique, égale moins 22. Car il y a un phénomène absolument invraisemblable : c'est que notre nombre de licenciés continue à croître, dans cette région également de la même manière, +2,5 % en Champagne Ardenne selon Pascal. L'équilibre constaté lors des dernières années ne se retrouve pas. Cette année, ce n'est pas une présentation de trésorier mais nous sommes en déficit alarmant.

parce que nous avons pris lors des années précédentes un certain nombre de dispositions en allégeant pour les clubs départementaux, à travers des dispositifs d'affiliation pour soutenir l'accompagnement et la formation des dirigeants. Il y a un problème, que je ne sais pas pour ma part résoudre.

Je n'ignore rien bien entendu, quand on nous annonce par exemple 2 euros le litre d'essence, je n'ignore rien des difficultés économiques auxquelles les uns et les autres nous sommes confrontés. Il n'en reste pas moins vrai que, malgré tous nos efforts, malgré l'ensemble de nos dispositions, nous n'y arrivons pas. Alors, je pense que, fidèles à notre volonté, déterminés à renverser les montagnes, il faudra qu'un jour ou l'autre, nous prenions cette problématique à bras le corps et que techniciens, dirigeants, nous cherchions des voies inexplorées à ce jour pour tenter de trouver un remède à cette situation. Le dispositif de la CMCD que nous avons mis en place ne résout pas ces difficultés.

Je constate que d'abord le concept d'obligation allégé descendant au fil des saisons, nous nous retrouvons devant des difficultés réglementaires insurmontables et, dans le domaine de l'accompagnement, les résultats brutaux de perte de 22 clubs ne sont pas à la hauteur des ambitions que nous avons affichées. Je souhaiterais qu'autour de ces questions, de ces thèmes, la réflexion soit lancée. Si ce n'est pas aujourd'hui peut-être qu'à l'avenir sur la façon dont les uns et les autres dans nos projets territoriaux, dans la proximité, dans l'accompagnement avec l'ensemble des collègues qui sont techniciens ou bénévoles, nous essayons de voir comment enrayer ce phénomène.

Une nouveauté dans le paysage du sport français, c'est la nouvelle législation en matière de paris sportifs. Alors c'est un travail également que nous avons mené de pair avec la LNH. Vous avez vu dans le dernier Handmag que nous avons fait un dossier assez complet autour de ces questions avec à la fois les supports, les éléments de compétition, tout ce qu'il faut connaître à ce stade de ce nouveau phénomène. C'est un phénomène dont peut-être aujourd'hui en tout cas, dans notre milieu, dans notre Fédération, nous ne mesurons pas encore bien l'ampleur. Nous ne pouvons imaginer les parieurs qui se trouvent à l'autre bout du monde et pourtant ce sont des réalités avec des sommes absolument considérables qui sont engagées dans ce domaine. Et comme vous le savez quand il y a des sommes considérables, c'est aussi les trafics qui vont avec. Nous aurons à l'occasion de cette Assemblée Générale, parce que c'est la loi qui nous y oblige à adopter un nouveau règlement disciplinaire là aussi, nous avons travaillé avec la Ligue pour que des sanctions dans ce domaine, si elles s'avéraient nécessaires, puissent être prises. Alors, je le dis très clairement, puisque les journaux s'en sont fait l'écho, nous avons eu des alertes, sans ambiguïté je vous le dis, même si dans ce cas elles étaient sans fondement.

Chers amis, le 21 mai, à Bercy, nous allons relever un autre pari ; faire le siège du POPB, non pas à l'occasion d'un match de l'équipe de France, mais pour la première fois nous allons y regrouper toutes les finales de Coupe de France. Depuis les amateurs, les finales départementale garçons et filles en passant par les régionales et les professionnels. Voilà, c'est la première fois que nous lançons, que nous tentons une opération comme celle-là. Alors je n'ai rien oublié de ce que vous m'aviez écrit à propos des tarifs. Aujourd'hui je crois que nous sommes à peu près à 50 % de l'effectif avec près à 5 000 spectateurs déjà qui ont réservé leur billet pour ces finales. Nous connaissons depuis mercredi les deux finalistes professionnels masculins.

Je pense qu'avec l'effort de communication qui est prévu dès que nous aurons connaissance de l'ensemble des finalistes, l'objectif des 10 000 spectateurs qui a pu paraître un petit peu ambitieux pour cette première édition, je suis persuadé que nous serons en capacité de le réaliser et que ce produit Coupe de France sera un produit que nous serons heureux de porter auprès des diffuseurs et nos futurs partenaires qui ne manqueront pas, eux aussi, je l'espère d'être séduits par cette manifestation.

Vous avez reçu des présidents de clubs de LFH un certain nombre de missives à propos d'un dispositif que nous allons vous proposer à l'occasion de cette Assemblée Générale et qui vise à renforcer, à crédibiliser, le parcours de l'excellence sportive qui incontestablement dans le secteur féminin est plus fragile que celui que nous avons dans le secteur masculin. Alors, l'appel qui vous a été lancé n'était pas de revenir sur le fond, les objectifs des présidents de club qui sont venus me voir de nouveau ce mercredi en affirmant leurs adhésions, étaient « pas tout de suite monsieur le Président ». Alors, entre le « pas tout de suite » et « jamais », vous savez que la frontière est mince. Je leur ai demandé si à cette pseudo-contraainte réglementaire, ils pouvaient éventuellement proposer quelque chose de différent qui m'amènerait à vous dire aujourd'hui : « J'ai une voie médiane à vous proposer quant à l'application de ce dispositif ». La vérité c'est qu'ils n'y en avaient pas. C'est que nous avons indiqué, depuis septembre, lors de la présentation de ce projet.

Philippe a rencontré les présidents de club, les entraîneurs. Olivier et Eric ont semé la bonne parole régulièrement auprès de chacun des clubs, personne n'ignorait rien de ce projet et de cette affaire. Je vous propose son application pour la saison 2012-2013 et Philippe, Eric, Olivier, seront en capacité dans les couloirs ou ailleurs de vous décrire la liste des nombreux amendements que nous avons apportés en toute concertation avec eux, à l'occasion des nombreuses réunions que j'ai personnellement tenues concernant ces questions.

Sincèrement, j'engage toute ma responsabilité dans ce projet parce que je crois que pour notre équipe féminine, pour nos clubs féminins, c'est leur avenir qui est en jeu, et ils en sont convenus. Nous serons, Mesdames et Messieurs, en capacité de construire la première Ligue féminine d'Europe. Il faut juste faire ce petit effort qui est un tout petit pas à franchir et quand on sait combien pèse dans nos stratégies, dans nos partenariats, comme l'a ça a été rappelé Pascal tout à l'heure avec les conseils régionaux, soutenir ce projet, c'est soutenir ce partenariat que chacun d'entre vous entretenez dans vos territoires avec vos élus locaux.

Il y a un autre point sur lequel je serai également extrêmement attaché au cours de cette Assemblée Générale : c'est le travail qui est mené lui aussi depuis plus d'un an concernant la mise en place de la feuille de match informatisée. Les tests ont été faits, les équipes ont réalisé tout ce qu'il fallait, je crois que nous sommes au point. Enfin, quand je dis je crois, j'en suis sûr. Alors évidemment « ...pas tout de suite, sur le bord, au milieu, un petit peu... ». Soyons sérieux, à l'heure où l'écologie va avoir ses lettres de noblesse, je ne sais pas à quel niveau dans nos instances dirigeantes, mais je pense qu'aujourd'hui, d'une part technologiquement parlant mais aussi sur le plan des charges administratives qui vont être considérablement diminuées par ce nouveau processus et enfin par les allègements financiers qu'ils impliquent, c'est avec un enthousiasme généralisé, mon cher Christian, quand nous aurons à voter et à présenter cette affaire. La salle va se lever, et ça va être ton jour de gloire, il n'attend que ça.

Mesdames et Messieurs, j'avais fait une promesse que je n'ai pas pu tenir jusqu'à maintenant, cette promesse je l'ai faite à François Garcia, à la CCA. Il fallait qu'ensemble comme on le fait à chaque fois pour des sujets d'intérêt général nous nous mobilisions autour de l'arbitrage, de la filière des jeunes, de leur formation, de la relation avec les techniciens, ... J'aurai aimé qu'au moment où nous honorons notre staff et notre équipe de France, les arbitres internationaux soient aussi de la fête mais leurs occupations professionnelles ne l'ont pas permis. Sache François que dans mon cœur en tout cas et dans mon esprit, ils le sont totalement, même s'ils ne sont pas là physiquement. Il n'en reste pas moins vrai que l'arbitrage c'est quand même une fonction singulière. Alors bien sûr il fera l'objet d'une réflexion collective car il ne faut pas parler que d'indemnités, charges sociales, fiscalité ou de frais de déplacements. Il faut aborder les problématiques du statut, de la filière, des relations avec le jeu. Ils revendiquent, à juste titre, d'être les

acteurs du jeu. Il y a des inquiétudes mais il ya aussi de la matière. Il faut accompagner, tous, François GARCIA dans ce travail, sans oublier le travail énorme accompli par le Président et tous les membres de la CCA.

Je ne veux pas terminer sans avoir une pensée pour notre équipe de France féminine. Le 5 Juin, à Pau, et quelques jours après à Ljubljana, en Slovénie, cette équipe va décrocher son billet pour le mondial au Brésil, étape intermédiaire indispensable pour rejoindre l'équipe masculine aux Jeux Olympiques de Londres. La Fédération, rassemblée aujourd'hui à Reims, sera derrière toi Olivier, et derrière toi Eric avec toute l'équipe de France pour que cet objectif soit atteint.

Voilà, mes chers amis, très brièvement ce que je tenais à vous dire, sans oublier notre travail pour renverser le rapport de force qui a existé à ce stade entre le handball et les diffuseurs. Il s'agit de structurer définitivement notre offre dans le domaine du marketing et du sponsoring. Nous pourrons alors bâtir en décembre prochain, à partir de la décision de la Fédération internationale de nous confier l'organisation des Championnats du Monde 2017, un projet pour les 6 années à venir. Nous ferons le métier comme nous l'avons fait, à Malmö, et j'espère avec un meilleur succès. Enfin, vous aurez des informations par Philippe BANA sur le dossier de la maison du handball qui a fait l'objet vous le savez de ce protocole d'accord avec le Conseil général des Hauts de Seine, et qui devrait, je pense, pouvoir nous accueillir vraisemblablement pour la saison 2015-2016, c'est-à-dire un an avant l'organisation de 2017. Si vous ajoutez les projets d'équipement qui vont fleurir sur tout le territoire, Madame l'adjointe aux sports, Monsieur le Président, mon cher Pierre, tu comprends pourquoi je ne suis plus dans mes anciennes fonctions, mais Président de la Fédération, et je suis un homme heureux.

Voilà tous les sujets qui vont occuper ces deux journées et ouvrir d'autres perspectives de débats entre nous. Une nouvelle fois, je vous souhaite une bonne Assemblée Générale et merci pour votre collaboration dans ces travaux.

- Accueil du staff de l'Equipe de France masculine et hommage pour le titre de Champion du Monde masculin obtenu en janvier 2011 à Malmö (Annexe 2)
- Présentation de la démarche marketing 2012 / 2016 par Jean-Pierre FEUILLAN et Jean-Claude BONETTI, Président de Sella Communication

Jean-Pierre FEUILLAN présente la démarche marketing mise en place autour de l'équipe de France masculine :

« Je voudrais d'abord vous resituer dans le temps cette démarche. En 2008 nous avons 80 % de nos contrats marketing signés et ce jusqu'à fin 2012. Donc, dès 2009, nous nous sommes inscrits dans une démarche visant à préparer l'olympiade 2012-2016. Pour s'inscrire dans cette démarche, je vous l'avais annoncé à l'Assemblée Générale l'an dernier à Limoges, nous avons décidé de s'attacher les services d'une agence de marketing. Notre choix s'est porté sur l'agence Sella Communication dont les principales missions sont :

1. nous aider à structurer nos packages et nos offres que nous proposerons à nos futurs partenaires, à définir une pyramide de partenaires avec des partenaires de rang 1, de rang 2, de rang 3 et des fournisseurs et les contreparties associées à chaque rang. C'est la première mission de Sella Communication.

2. nous aider, évidemment, à commercialiser ces offres et à nous mettre en relation avec le réseau d'entreprises, le réseau de décideurs que Sella Communication connaît.

3. mettre en place des opérations de relations publiques et d'hospitalité. C'est ce que nous avons fait pour la première fois cette année à Bercy avec plus de 250 prospects. Ils ont acheté des prestations pour venir découvrir l'équipe de France masculine, pour venir découvrir pour certains le handball qu'ils ne connaissaient pas forcément. Ces opérations ont pour objectif de faire découvrir notre sport et nos valeurs aux décideurs pour les attirer à devenir partenaires de la Fédération Française de Handball et de nos équipes de France.

Je vous présente donc Jean-Claude BONETTI qui est le président du groupe Sella et je lui laisse la parole pour vous présenter plus dans le détail cette démarche. »

« Bonsoir, je suis très ému parce que c'est bien plus silencieux que les Assemblées Générales du rugby. Jean-Pierre vous a pratiquement tout dit, je vais simplement essayer de préciser brièvement malgré la difficulté de passer après tous ces experts qui parlent aussi bien. La société a été créée en 1993 par Philippe SELLA ancien 3/4 centre de l'équipe de France de Rugby, recordman du monde des sélections de 1993 à 2003.

Nous travaillons dans le milieu du sport en général et du rugby en particulier. Nous sommes au côté de la Fédération Française de Rugby depuis 18 ans en tant qu'agence agréée numéro 1. C'est la communication au fil des années qui a participé à la notoriété grandissante du rugby. Nous avons accompagné la professionnalisation du rugby, l'évolution des métiers du sponsoring et des relations publiques autour de ce sport. Nos domaines de compétence, c'est la recherche des sponsors, c'est la gestion des intervenants d'entreprise, la formation - puisqu'on a une autre société qui fait ça - pour le lancement de produits, l'hospitalité et les relations publiques.

Le handball, je ne vais pas vous le raconter, vous le connaissez mieux que moi, ses valeurs, toutes ses valeurs communes au handball et au rugby ont favorisé des rencontres qui nous ont conduites à nous rapprocher. C'est seulement après plusieurs réunions avec le Président Joël DELPLANQUE, Jean-Pierre FEUILLAN et moi-même que nous avons décidé de se faire confiance. Mais c'est surtout la FFHB qui a décidé de me faire confiance. Depuis le 1^{er} janvier 2010, nous avons l'immense honneur d'être l'agence officielle de la Fédération Française de Handball chargée d'établir et de mettre en œuvre la stratégie marketing et la commercialisation des partenariats. Depuis quatorze mois, par procuration, nous sommes champions du monde et champions d'Europe. C'est vraiment exceptionnel pour nous. Par procuration, j'ai dit, car sur les missions et les stratégies, nous avons notre passé.

Nos engagements, c'est 5 grands points :

- nous devons redéfinir l'offre marketing,
- nous devons définir une offre commune Fédération et LNH, avec Philippe BERNAT SALLES et ASO agence officielle de la LNH,
- nous devons développer des relations publiques autour des équipes de France, sur Bercy, en région, sur les compétitions à l'étranger

- nous devons choisir et manager des agences agréées, car je pense qu'être agence officielle c'est aussi gérer d'autres domaines de compétences

- nous allons essayer de créer un club de partenaires car il y a beaucoup de partenaires, de sponsors, qui ne se voient pas toujours. Nous avons besoin pour 2012 – 2016 de partenaires plus acteurs et plus supporters du handball français. Le partenariat de nouvelles entreprises séduites par le parcours des quatre étoiles devrait permettre de rejoindre l'aventure au côté des partenaires actuels.

Je disais récemment à Pierre CAMOU, Président de la Fédération Française de Rugby : « Est-ce que tu connais, Pierre, la différence entre le handball et le rugby, dans la compétition ? Nous, au rugby, nous participons toujours. Au handball ils gagnent ».

Pour 2012 - 2016 il faut positionner le handball dans une autre dimension avec les valeurs d'équipe, d'innovation, de cohérence, d'exigence et le grand travail, c'est le plan d'action. Nous avons le souhait, le devoir, de structurer le handball avec quatre voire cinq partenaires de rang 1, cinq partenaires de rang 2, et des fournisseurs officiels pour qu'il y ait une vraie hiérarchie, une vraie communion et que ça soit vraiment très cohérent en terme de notoriété et d'affichage.

Dès le premier semestre 2011 nous devrions organiser la première réunion du club des partenaires FFHB - équipes de France. Nous souhaitons rassembler une à deux fois par an l'ensemble des partenaires autour d'un dîner avec les dirigeants de la FFHB, les entraîneurs ou des joueuses et des joueurs plus des invités d'honneur. Il s'agit d'une démarche vers un club VIP, car les partenaires sont demandeurs de se retrouver entre eux et d'échanger. Il nous faut donc s'appuyer sur les Jeux Olympiques de Londres puisque c'est un événement en point de mire de l'équipe de France masculine et j'espère féminine pour fidéliser un groupe de partenaires forts, sur un projet ponctuel attractif et surtout les intéresser et les aider à créer un réseau influent pour l'ensemble du handball français dans sa globalité.

L'idée, en fait c'est de favoriser le rapprochement entre les partenaires et de développer un échange. Mais, autour de tous ces points, il faut organiser des colloques, des débats, des échanges vécus, en respectant les partenaires existants, car si vous êtes là et si les équipes de France en sont là, c'est grâce à eux. Il faut les accompagner avec de nouveaux partenaires pour fin 2012 avec un peu plus de choix pour structurer pendant ces 4 ans, le handball français. »

Jean-Pierre FEUILLAN précise qu'il y a deux phases dans la démarche :

« Une 1^{ère} phase qui débute aujourd'hui jusqu'à fin 2012, où on veut mettre en place ce club partenaire pour accompagner les équipes de France jusqu'aux Jeux Olympiques de Londres. C'est une phase de séduction. Ensuite, une deuxième phase qui sera de les faire adhérer définitivement et donc de se marier avec nous en leur proposant des contrats sur 2012-2016. Notre objectif dans ces contrats sera de rechercher non seulement, et bien évidemment, du cash à travers la vente de visibilité car nous avons besoin d'aller chercher des recettes dans le secteur privé, mais on veut aussi des partenaires dynamiques, acteurs du projet, capable de nous accompagner dans le développement et dans l'exposition de notre sport. J'aurai l'occasion, demain après-midi dans le cadre des ateliers, de revenir sur ces différents aspects du marketing autour des équipes de France ou sur tous les aspects concernant le marketing. Merci ».

- **Allocution de Monsieur Philippe BERNAT-SALLES, Président de la LNH**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, merci beaucoup de votre invitation, permettre à la LNH et à son président, de participer à cette Assemblée Générale. Pour la LNH, c'est quelque chose de très fort et de très particulier de pouvoir être là aujourd'hui. Je crois que nous avons beaucoup échangé, je viens d'une discipline différente et il y a dans les autres disciplines des rapports difficiles parfois entre les Fédérations et les Ligues Professionnelles. Depuis que je suis Président de la LNH, avec Joël DELPLANQUE, le président de la Fédération et toute son équipe, je crois qu'il y a une réelle envie de travailler en commun comme l'a précédemment dit Joël et sur bien des dossiers qui concernent les deux instances. Bien sûr, tout ne sera pas possible et réalisable, toutes les idées ne vont pas toujours dans le même sens, mais je crois que la volonté de décider ensemble pour mettre le maximum d'outils et de moyens humains s'est souvent manifestée des deux côtés.

Alors, des dossiers comme ceux qui viennent d'être présenté sur le marketing sont très importants pour le développement du handball, les droits TV, Joël DELPLANQUE a expliqué et a laissé entendre que les négociations de ces droits sont un sujet sur lequel nous nous sommes rapprochés avec la Fédération pour essayer de voir ensemble ce que chacun peut amener pour permettre au handball d'avoir la visibilité qu'il mérite aujourd'hui.

Un autre point est très sensible dans le handball français, je ne vais pas vous l'apprendre, mais la formation des joueurs, de l'encadrement, des dirigeants et des arbitres, est quelque chose qui nous tient énormément à cœur parce que si nous avons la chance d'avoir un des meilleurs staffs du monde, et si ce meilleur staff du monde a aujourd'hui les meilleurs joueurs du monde, ils viennent de vos clubs, de vous, les dirigeants, les entraîneurs, les bénévoles qui ont formé ces joueurs depuis leurs débuts dans le handball. Je crois que la formation des dirigeants qui occupent les Ligues et les Comités que vous représentez, c'est quelque chose qui nous tient énormément à cœur et avec la fédération, nous sommes très heureux de pouvoir participer à cette aventure de formation qui fait la force de votre sport.

Il y a bien sûr des points sur lesquels nous travaillons ensemble mais il y a des points qui vont nous demander beaucoup de discussions, notamment l'instauration, pour citer qu'un exemple, des play off en deuxième division. C'est vrai que c'est quelque chose qui, au sein de la Ligue, n'est pas forcément quelque chose de réalisable pour l'instant, mais les discussions avec la Fédération sont lancées pour essayer de trouver un accord commun. Je vous rassure, je crois quand même qu'il y aura beaucoup plus de sujets de discussion qui vont aller dans le bon sens que les quelques points négatifs que nous n'arriverons pas à traiter en commun.

Personnellement je suis arrivé au handball il y a maintenant un peu plus d'une dizaine d'années. J'ai eu la chance de rencontrer des joueurs de handball, ce n'était pas des Experts, mais plus des Barjots, je suis de cette génération-là, même si aujourd'hui j'ai la chance de côtoyer les professionnels français tout au long de l'année. Mais cette chance de croiser les Barjots m'a beaucoup marqué et en côtoyant aujourd'hui les Experts, je m'aperçois, dans tous leurs aspects envers les gens, de leur générosité, et puis de leur simplicité envers le grand public. Je crois que c'est quelque chose de très fort qu'il faut que le handball conserve avec ces joueurs-là, à travers les clubs de 1^{ère} division. Mais les clubs de 1^{ère} division ne sont que la vitrine de tout le handball amateur que vous représentez.

Et depuis 7 mois maintenant je me balade, avec mon petit sac et mon grand garde du corps, Etienne Capon, dans tous les clubs de France pour aller voir et rendre visite aux dirigeants des clubs professionnels, je me

rends compte que dans les clubs professionnels il y a aussi beaucoup de bénévoles, beaucoup d'amateurs qui travaillent dans tous ces clubs. Sans ces bénévoles et ces amateurs, le handball professionnel, même s'il évolue malgré ce que l'on peut dire, il ne serait rien sans vous. Il y a dans les clubs pro beaucoup de gens qui viennent après le travail, pour ouvrir les salles, pour nettoyer les vestiaires, pour préparer les sandwiches, pour aller à la buvette, pour aller à la boutique vendre les maillots ou les écharpes du club. C'est quelque chose de très important dans le handball d'aujourd'hui. Il faut garder ce côté-là, et je le connais un petit peu dans le rugby où j'ai vécu pendant 22 ans. J'entendais Pierre VILLEPREUX tout à l'heure, parler de partage avec Claude ONESTA, j'ai eu la chance de jouer une finale de Coupe du Monde avec Pierre qui m'entraînait, et le mot partage, il connaît aussi très bien. Nous avons connu dans le rugby cette évolution aussi d'un sport très amateur il y a quelques années, qui aujourd'hui est en plein dans le professionnalisme. Je crois qu'aujourd'hui le handball est à une croisée des chemins. Le professionnalisme arrive aussi à grands pas. Et comme le disait aussi Joël que ce soit dans les ligues, dans les comités ou dans les clubs professionnels, aujourd'hui, les moyens demandent d'être toujours un petit peu plus élevés.

Les budgets des clubs du handball professionnel ne sont pas mirobolants, ils ne sont pas si exagérés que ça, mais, malgré tout, si nous voulons pouvoir attirer des joueurs internationaux, et il y en a plus de 10 qui jouent actuellement en France, si nous voulons en faire venir d'autres qu'ils soient français ou étrangers, il va falloir que la LNH travaille aussi avec la Fédération, au niveau marketing pour faire venir des partenaires financiers afin que les clubs soient aussi de plus en plus forts, avoir des structures plus importantes et plus dignes de clubs professionnels. Aujourd'hui il y a Montpellier, Chambéry et Dunkerque entre autres qui figurent très bien au niveau européen. Le niveau commence à s'élever et nos clubs s'intègrent dans l'élite du handball européen.

Je crois que le handball professionnel ce n'est pas quelque chose à part, je l'ai dit tout à l'heure. Je suis persuadé que le handball professionnel ce n'est pas l'opposé du handball amateur, c'est la continuité de votre handball, du handball amateur, du handball des petits clubs, même si le mot « petits » ne peut être considéré comme seulement péjoratif. Mais pour aller vers l'excellence, il faut commencer en bas, il faut être petit, et c'est vrai qu'aujourd'hui le handball professionnel aime regarder en dessous et c'est pour ça que notre collaboration est essentielle à la réussite générale.

Je voulais terminer cette intervention pour vous dire que la Fédération Française de Handball, Joël DELPLANQUE et toute son équipe ont beaucoup d'idées pour l'avenir, beaucoup de motivation, mais la LNH, son équipe et les clubs qui la composent ont aussi beaucoup d'idées à partager. Si nous travaillons ensemble, nous pouvons avancer plus vite, développer et continuer à gagner des titres comme vous savez si bien le faire. Merci beaucoup et bonne Assemblée Générale.

- **Présentation de la politique des projets territoriaux par Brigitte VILLEPREUX, interventions de Bernard GALLET sur la cohésion sociale, d'Emmanuel GRANDIN sur le handball Ultramarin.**

- **Présentations de la mise en route du projet territorial Picard, du service territorial de formation en Bretagne et du projet territorial haut niveau féminin du Lyonnais (Annexe 3)**

Brigitte VILLEPREUX présente l'accompagnement fédéral de la mise en place des politiques territoriales.

Les différents témoignages qui viennent d'être exprimés, montrent que si notre vitrine réussit aussi bien par rapport à cette politique de management, c'est que les élus ont fait, mais aussi devront faire, un gros travail en lien avec les évolutions de notre société. Ces nouvelles pratiques à mettre en place, déjà discutée au CPL ou au CPC nationaux, sont la base de cette démarche des projets territoriaux. Tout le monde a assimilé les enjeux politiques représentés par rapport à cette démarche. Aujourd'hui il s'agit de vous faire part du cahier des charges dans lequel nous aimerions que les territoires s'investissent pour se mettre en conformité de façon, comme le souhaite le Président sur l'olympiade future que nous soyons à même de rentrer tous dans le cadre d'une politique territoriale partagée.

Il s'agit d'abord d'assurer la gouvernance partagée. Ce terme fait débat. Il ne doit pas exprimer une hiérarchisation du pouvoir. Il ne s'agit pas de régner, mais tout simplement de dire qu'à un moment donné, un groupe de pilotage doit essayer de mettre en œuvre une position, une politique et des actions à mener et pour l'instant ce terme nous paraît adéquat par rapport à cette envie et aux enjeux d'être ensemble pour partager ce projet.

Une fois que les gens se sont mis autour de la table, et qu'ils réfléchissent à ce qui allait être ce projet territorial partagé sur un territoire spécifique et représentatif d'une identité géographique, nous allons essayer de mettre en œuvre une organisation fonctionnelle qui sera articulée autour d'un fonctionnement statutaire avec l'ETR. Celle-ci est un des leviers fondamentaux pour mettre en œuvre toutes ces actions sur le territoire et faire fonctionner des équipes « projet » par rapport aux différents schémas sur lesquels nous nous sommes inscrits et qui sont assez représentatifs du développement de notre activité. Les quatre schémas sont l'excellence sportive, la formation, le développement et la communication. Il s'agit d'associer les ligues et les comités dans la gouvernance et la mise en place du projet territorial, c'est une condition pré requise. C'est un contrat tripartite entre ces instances et la Fédération au travers d'une convention d'objectifs quadriennale, car il s'agit de fixer des objectifs sur une olympiade.

La signature officielle fera partie du cahier des charges car ces projets territoriaux validés permettront d'amener des enveloppes budgétaires fédérales qui alimenteront le fonctionnement.

L'accompagnement n'a pas changé. Vous aurez donc une enveloppe territoriale annuelle qui sera calculée à partir d'une aide maximale pour chaque schéma territorial, accompagnée d'une somme liée au nombre d'emplois. Il y aura en plus un bonus pour l'aide à la territorialisation. L'équipe de projet fédéral sera là aussi pour vous accompagner dans vos démarches et vous pourrez compter aussi sur des experts qui ont engagé des travaux depuis des années, à travers le DFE puis du service professionnalisation, et qui aident les territoires à se mettre en conformité. Donc il y aura cette aide à l'accompagnement.

Ensuite les sommes allouées sont fonction des schémas. L'excellence sportive est abondée sur les emplois notamment au travers des pôles. La formation de cadres, de dirigeants et d'arbitres mettra en valeur toutes les actions mises en place sur les territoires. Le développement est un schéma majeur par rapport à notre activité, et la communication qui reste un service assez difficile à mettre en œuvre. Mais, nous ne doutons pas que nous arriverons à le faire, que se soit en interne ou en externe. Enfin la somme, liée aux emplois de proximité, CTF départementaux, ne changera pas.

Les modalités d'attribution sont conservées à posteriori, l'argent est déjà dépensé. Il y aura deux échéances, 50% en mars, et le solde en novembre. Cette enveloppe sera distribuée, au niveau du territoire, à charge au territoire en fonction de ses orientations et de ses schémas de pouvoir le répartir par rapport aux missions des CTF et aussi par rapport aux actions engagées. Le groupe de pilotage territorial, la

gouvernance partagée au sein de chaque territoire fera donc l'objet d'un procès-verbal cosigné, en regard de toutes ces actions sur lesquelles vous allez vous projeter.

Les modalités d'évaluation seront mises en place avec la collaboration de la Fédération. Le groupe de gouvernance de chaque territoire mettra à disposition de la Fédération tous les éléments qui permettront l'attribution de l'enveloppe globale. Pour ceux qui ont déjà signé des conventions sous l'ancienne mouture, il faudra faire émerger les quatre orientations par rapport à vos spécificités. La convention ETR permettra de mesurer aussi le fonctionnement de ces différentes actions, la convention tripartite ainsi que la convention d'objectif quadriennal devront préciser les modalités d'évaluation de façon que nos rencontres s'appuient sur les réalités effectives des territoires. En particulier il faudra mettre à disposition le bulletin de la dernière Assemblée Générale des ligues et des comités dans les dispositifs actuels, car malgré ce que nous mettons ensemble, les structures actuelles restent les entités fédérales de référence.

Le projet, présenté à Limoges, devait nous permettre de mettre en place, dans les meilleures conditions possibles, les transitions nécessaires à une évolution de la politique territoriale c'est-à-dire auprès des pratiquants dans le sens d'une aide essentielle au développement des clubs, en facilitant à la fois le travail des licenciés et l'accès de tous vers une pratique choisie. Le tableau de bord territorial que nous sommes en train de finaliser avec le groupe de réflexion de manière à évaluer objectivement chaque schéma territorial, vous apportera les outils au niveau des contenus de façon à vous approprier tous les éléments d'évaluation permettant une régulation et un suivi par rapport aux différentes actions. Chaque année, au vue de ces éléments transmis, nous mesurerons toutes ces évolutions qui seront repérables au travers des schémas. Ensuite avec vous, près de vous, nous pourrons vous fournir des aides ou des conseils par des référents, proche de vos préoccupations en rapport avec les actions que vous engagerez et surtout lié à la façon dont vous devrez mener vos différentes réflexions. Tous les deux ans, selon les faisabilités, le groupe fédéral rencontrera les acteurs des territoires afin d'en mesurer les effets produits et encore une fois de faire un suivi au plus près. Les moments de rencontres, CPL et CPC, mais aussi le service professionnalisation pourra vous aider à construire ces outils sur lesquels nous sommes déjà engagés à savoir la gouvernance et les 4 schémas.

Ce document présenté aujourd'hui, c'est un ordre de marche pour essayer de se mettre autour d'un même projet partagé, que ce soit au sein de la Fédération ou sur vos territoires. Et encore une fois, nous sommes à votre écoute et à vos côtés, nous sommes en accompagnement. Nous souhaitons que le groupe fédéral de pilotage, d'ici octobre 2012, puisse rendre visite directement à chaque territoire tout simplement pour discuter autour d'une table avec vous et venir voir au plus près quels sont vos problèmes ou vos avancées dans ce projet. Je vous en remercie.

Bernard GALLET évoque ensuite les problématiques de la cohésion sociale :

« Joël DELPLANQUE insiste sur l'importance de cette problématique car d'une part le Ministère a des exigences vis-à-vis de ce que nous réalisons et d'autre part nous devons répondre à une chose qui a été souvent rappelé depuis le début de cette Assemblée Générale, les valeurs du handball. Nous allons lancer un certain nombre d'idées et suivre certaines pistes qui paraissent essentielles pour notre sport. Puis, par la suite je souhaite qu'Emmanuel GRANDIN vous parle de ces territoires ultramarins qui sont souvent présents à nos Assemblées Générales, qui interviennent très peu et pourtant vous savez le rôle essentiel qu'ils jouent dans nos équipes nationales. Il présentera ainsi les territoires ultramarins et leurs préoccupations.

Je souhaite être d'abord l'interprète de la volonté du Bureau Directeur. Je pense être surtout celui qui représente un certain mouvement de pensée au milieu de vous ; ce n'est pas un projet personnel. Je souhaite simplement porter la genèse de ces débats sur ces sujets. Vous avez entendu, au cours de cette Assemblée Générale, parler des valeurs du handball, des valeurs des Equipes de France. Vous avez entendu parler de postes à forte utilité sociale, des valeurs éducatives du handball, des valeurs sociales des associations. Il me semble que c'est un moment important actuellement pour faire le point au sein de notre Fédération sur la façon de mener une véritable politique de cohésion sociale affichée pour 2012-2016, rendre cohérente nos actions dans ce domaine. L'objectif, aujourd'hui, c'est de vous montrer et de vous proposer une démarche jusqu'à la fin de cette mandature de façon à faire émerger à la fois nos valeurs, car réellement tout le monde en parle, mais, il n'y en a aucune d'écriture, aucune gravée dans le marbre.

A partir des valeurs que vous aurez écrites, à partir des actions qui sont déjà menées sur le territoire, nous pourrons faire ensemble, une présentation cohérente d'une politique nationale en faveur de la cohésion sociale pour le handball. Cette expression paraît pompeuse, mais nous verrons au fur et à mesure de vos avancées comment mieux cerner cette notion.

Il y a un véritable travail de fond qui existe partout dans les comités, dans les clubs, dans les ligues. Des plus jeunes, dans les écoles de handball, dans les quartiers où le club sert à faire aussi les devoirs, dans les goûters après les rencontres des enfants où les gens goûtent un peu la cuisine turque de la « Mama » d'un côté, ou découvrent un plat italien. Dans les campagnes, ce respect, par des actions sur le fair-play, dans la Commission de discipline qui essaye de promouvoir des valeurs éthiques, dans les actions de notre pratique journalière, dans les actions comme les « mercredis du handball », dans les actions du hand ensemble, partout, nous prouvons quotidiennement que nous mettons en œuvre les choses qui nous sont chères. L'objet sportif du club est en lien permanent avec l'objet social qui à mon avis est notre ciment à tous. C'est ça qui nous unit, c'est ça qui fait que nous nous reconnaissons entre nous, et c'est ça qui crée notre adhésion au projet. Seulement votre travail actuellement est totalement ignoré au niveau national. Nous entendons quelques bribes de temps en temps à travers les newsletters. Des histoires sont racontées dans le handball et des actions spécifiques sont réalisées ailleurs. Forcément la communication est totalement absente. Pourtant dans le handball, la cohésion sociale est notre terreau. Pour beaucoup d'entre vous, ce travail paraît naturel et vous n'en parlez pas, vous ne vous en vantez pas alors qu'il faut en parler avec les autres.

La démarche globale de la Fédération qui vous est proposée pour la fin de la mandature d'ici 2012, c'est une démarche qui consiste à connaître le mieux possible ce qui existe sur tout le territoire, enrichir ce qui existe, et faire savoir ce qui existe. Pour cette année, la mission principale va donc consister à faire un état des lieux « national » pour déboucher sur un programme de cohésion sociale par le sport et par le handball. Ce programme sera alors décliné sous la mandature 2012-2016. Il faut que vous participiez à cette collecte de données, non pas n'importe comment parce qu'il existe déjà des outils au sein de la Fédération, des outils qui n'existent pas ailleurs et qui sont enviés. Il y a des outils qui peuvent être modifiés pour les rendre totalement adaptables. Dans notre proposition, faire un état des lieux de l'existant, cela signifie qu'à tous les échelons de nos structures il faudra mettre en place un certain nombre de choses :

- Un groupe national de travail sur les outils existants, « Gesthand » qui nous renseigne énormément sur le handball et les handballeurs, lieu d'habitation, ce qu'ils font, quel âge ils ont...

- L'observatoire de l'emploi à utiliser aussi dans les domaines de la cohésion sociale ou l'observatoire des valeurs du handball. Il s'agit d'en définir les items d'où l'objet du groupe national.
- Enfin, il existe aussi au sein de la Fédération, le recueil des bonnes pratiques.

Il s'agit ensuite de trier ces données, à les remettre sur le site en forme de bonnes pratiques, et à partir des données sur Gesthand nous devons être capables d'avoir un état des lieux précis.

Avec celui-ci et le groupe national de travail, chaque comité va accompagner les clubs pour qu'ils remplissent l'observatoire de la solidarité. Lorsque ces éléments seront en place nous publierons ce catalogue. Il sera alors nécessaire de mettre en place dans chaque département un référent cohésion sociale par le handball, un comité des usagers, et au niveau national nous envisageons la création d'un Conseil national des sages qui regrouperait les personnes qui ont déjà écrit l'histoire de notre sport, je pense notamment à Jean-Pierre LACOUX et André AMIEL entre autres. Si nous oublions la mémoire, nous oublions nos valeurs, nous allons les transformer, et à un moment nous les perdrons.

Il faut stabiliser, écrire et échanger entre nous de façon à produire un code de valeurs, un document sur lequel tout le monde pourra s'appuyer à la fois pour créer des chartes : la charte du jeune joueur, la charte de l'entraîneur, la charte de l'arbitre, créer peut-être une Commission d'éthique, pour écrire peut-être des règles déontologiques, tout ça pour montrer que, tous ensemble, nous sommes capables de travailler dans un certain sens et capables de diffuser ces valeurs. Ce travail d'un an se terminerait sur la création du « Forum national de la cohésion sociale », les « Assises de la cohésion sociale » ou les « Assises des valeurs éducatives », et c'est cela le plan de cohésion sociale pour le handball. Il est facile de parler des valeurs, il apparaît extrêmement difficile d'écrire quelles sont ces valeurs parce que c'est très large. Il apparaît aussi très compliqué de mettre en œuvre ces actions pour que l'écriture en soit collective, c'est une vraie action commune à tous les échelons, une vraie participation de tous à cette action.

Ensuite, il faudra former les acteurs. Les acteurs, actuellement, ce sont essentiellement les chargés de développement, mais aussi ce sera demain les référents départementaux de la cohésion sociale. Une réunion pourrait avoir lieu sur un stage au mois de septembre, de façon à la fois de définir le concept cohésion sociale et le champ des activités. Qu'est-ce que nous mettons ensemble derrière les mots ? Jusqu'où ? Quelles actions font partie de ce champ, quelles actions ne font pas partie de ce champ ? Les réponses à ces questions doivent permettre d'avoir vraiment sur le terrain un référent qui puisse à la fois animer des réunions et à la fois donner du sens à tout ça. Le stage de sensibilisation sera ouvert pour tous au mois de septembre, encadré par nos partenaires, ce sera à la fois un stage d'information, d'échange, et de mise en pratique, car à partir des actions nous pourrions déterminer notre appartenance ou non au concept de cohésion sociale. Est-ce que faire du mini handball c'est faire de la cohésion sociale ? Est-ce que mettre en place une école de handball participe à la cohésion sociale ?

Les acteurs de cette action doivent être évidemment tous les licenciés. Il y a certes la partie institutionnelle, les clubs, les comités, les ligues, qui sont chargés de la mise en œuvre. C'est ce que vous faites dans votre activité militante, c'est notre raison d'engagement. Tous les licenciés, dirigeants ou pratiquants, les jeunes comme les adultes, portent des valeurs et les mettent en œuvre. Nos partenaires seront l'APELS (l'Association pour l'éducation par le sport), avec qui nous avons déjà signé une convention à Nantes, il y a deux ans. Ensuite nous allons signer une convention avec le Pôle ressource national sport mixité citoyenneté d'Aix en Provence, puisque vous savez que dans chaque Direction régionale jeunesse et sport et cohésion sociale il existe un référent cohésion sociale qui est capable aussi de nous aider et de nous

guider. L'idée générale est lancée, le plan d'action vous est proposé, chacun devrait pouvoir s'investir sans que ce soit vraiment ni une obligation ni un devoir. Cela fait partie de nos valeurs tout simplement, d'écrire un vrai socle, graver dans le marbre nos valeurs et remonter l'histoire des valeurs : comment elles sont arrivées là, comment et pourquoi le handball s'est créé, comment vous conduisez votre activité. A partir de là, les générations futures pourront s'appuyer sur la formalisation de ce socle pour vraiment donner un sens encore plus fort à leurs actions.

Un dernier point, parallèlement, nous souhaitons mettre en place un secteur qui permettrait d'avoir une fois que ces valeurs seront écrites, affichées, un fond de dotation pour permettre d'attirer d'autres partenaires que les partenaires Équipe de France. Il y a des gens qui partagent nos valeurs sans avoir suffisamment d'argent pour être des partenaires de rang 1, rang 2 ou 3. Il y a des gens qui veulent travailler avec nous, et ce fonds de dotation permettrait quand même de les accepter et d'avoir quelque souplesse de fonctionnement ».

Emmanuel GRANDIN, représentant élu des ligues ultramarines, présente ensuite ce handball si cher à la dynamique du handball national.

Le handball ultramarin, au niveau fédéral, se porte assez bien, malgré certaines difficultés, malgré la crise, malgré tous les problèmes de subventions, car comme dans toutes les ligues, il y a une diminution des subventions. Mais nous résistons parce que nous aimons notre discipline. Nous travaillons et surtout nous bénéficions des bons résultats des équipes de France jeunes et seniors, pour essayer d'augmenter notre nombre de licenciés. Ce n'est pas évident mais c'est une passion, donc nous travaillons avec tous les présidents de ligue et le Conseil d'Administration à mener à bien nos missions. Donc nous avons trois zones : la zone pacifique, avec la Nouvelle Calédonie et Tahiti, la zone océan indien, avec La Réunion et Mayotte, et la zone Antilles/Guyane, avec Martinique, Guadeloupe et Guyane. Les chiffres, que je vous présente, permettent de situer à la fois nos progrès mais aussi nos difficultés, lesquelles sont surtout liées aux engagements financiers nécessaires pour nous permettre de s'ouvrir vers d'autres territoires. Gesthand, avec l'aide du service informatique fédéral et des formations mises en place sur le terrain, nous a permis de mieux structurer notre gestion administrative.

Nous avons, bien sûr, tous ces jeunes qui viennent des ligues ultramarines et qui font partie des équipes de France jeunes et seniors, dont un certain nombre de handballeurs et handballeuses talentueux qui ont marqué les esprits et écrit des pages mémorables du livre du handball français. Le travail réalisé en matière de qualité athlétique et technique porte ses fruits mais il porte aussi des handicaps de l'insularité et de l'enfermement. C'est pourquoi il faut retenir des batailles nécessaires pour faire sauter les verrous partout où cela se justifie, où les opportunités sont présentes, les conditions de relations partenariales avec des territoires et des institutions nouvelles. Donc, conscients de cette nécessité, les responsables fédéraux, et nous remercions particulièrement le président Joël DELPLANQUE et le DTN Philippe BANA, se sont engagés résolument sur cette voie aux côtés des responsables des Ligues qui en ont manifesté une réelle volonté. Cela signifie, par exemple, pour la zone Océan Indien la participation à la coupe Océan Indien et pour la zone Antilles-Guyane l'intégration aux compétitions Panaméricaines avec le statut de membre associé. Pour conclure, il est bon aussi de nous rappeler aussi souvent que cela sera nécessaire que, si le sport en général et le handball en particulier, est avant tout un outil d'épanouissement des personnes humaines, cet épanouissement doit être seulement un objectif pour les participants et les supporters, mais aussi et surtout le moyen de transformation de cette société par le rapprochement des hommes de toute race,

culture et idéologie. C'est ce que le poète martiniquais, Aimé CESAIRE, a voulu porter comme message d'espérance pendant toute sa vie et qu'il nous a laissé comme héritage.

- Adoption PV AG 2010

Le procès verbal de la 81^{ème} Assemblée générale de Limoges des 16 et 17 avril 2010 est adopté sans question ou observation.

Votants : 119 Voix totales : 18 340 Voix exprimées : 18 085

Pour : 17 902 (98,99%) Contre : 183 (1,01%) Vote blanc : 255

- Rapport moral

Le rapport moral est soumis à l'Assemblée, il comprend les rapports des Vice-présidences, du Secrétariat général, de l'informatique et de la Commission des Agents. Georges Potard souhaite s'exprimer.

« Je regrette que nous ne puissions pas échanger, donner des avis sur ce grand chantier qui consiste à étendre à l'ensemble de la Fédération le principe de nouvelle gouvernance sur les territoires, parce qu'il me semble qu'il y a beaucoup de choses à dire autant sur le plan pédagogique que sur le plan du management du projet par la Fédération et puis de son extension globale aux clubs ». Le Président tient à préciser que ces observations seront notées au procès-verbal. Il est fait retour au vote du rapport moral.

Votants : 116 Voix totales : 18 127 Voix exprimées : 17 981

Pour : 17 981 (100%) Contre : 0 (0%) Vote blanc : 146

Le rapport présenté par le Bureau Directeur est adopté.

- Rapports des commissions

- Rapport de la Commission Nationale d'Organisation des Compétitions

Le rapport de la COC présenté par Pascal BAUDE est adopté.

Votants : 116 Voix totales : 17 808 Voix exprimées : 16 723

Pour : 15 756 (94,22%) Contre : 967 (5,78%) Vote blanc : 1 085

- Rapport de la Commission Nationale de Contrôle et de Gestion

Le rapport de la CNCG présenté par Francis SEREX est adopté.

Votants : 117 Voix totales : 18 031 Voix exprimées : 16 026

Pour : 14 339 (89,47%) Contre : 1 687 (10,53%) Vote blanc : 2 005

- Rapport de la Commission Nationale de Discipline

Le rapport de la Commission de Discipline présenté par Dominique PERNELET est adopté.

Votants : 115	Voix totales : 16 691	Voix exprimées : 14 981
Pour : 14 375 (95,95%)	Contre : 606 (4,05%)	Vote blanc : 1 710

- Rapport de la Commission Nationale de Réclamations et Litiges

Le rapport de la CRL présenté par Marie Thérèse BOURASSEAU est adopté.

Votants : 116	Voix totales : 17 618	Voix exprimées : 15 888
Pour : 14 754 (92,86%)	Contre : 1 134 (7,14%)	Vote blanc : 1 730

- Rapport du Jury d'Appel

Le rapport du Jury d'Appel présenté par Michel PERSIAUX est adopté.

Votants : 112	Voix totales : 16 459	Voix exprimées : 15
Pour : 12 533 (85,49%)	Contre : 2 128 (14,51%)	Vote blanc : 1 798

- Rapport de la Commission Nationale des Statuts et de la Réglementation

René RAVELEAU, Comité du Maine et Loire, voudrai savoir si CMCD fait partie de ce rapport, alors pourquoi un club qui était en anomalie en CMCD insuffisante dans son socle de base toute la saison s'est vu transformer en socle de base satisfaisante et son équipe de jeunes qu'il n'a pas, il n'a pas d'équipe de jeunes au dernier moment, il y a 8 jours. Il voudrais savoir pourquoi ce changement alors qu'il n'y a pas de changement dans ses équipes.

Claude PERRUCHET précise qu'il ne peut apporter une réponse particulière en séance mais que sa question fera l'objet d'une requête de la part de Michel SOUNALEIX qui travaille uniquement à partir des extractions de Gesthand, le traitement est fait par le service informatique à partir des informations qui sont saisies dans la base Gesthand. « Effectivement la base est saisie de telle manière que les données correspondent à ce que tu dis. Il faudra que tu nous précise le club auquel tu fais référence. La commission travaille avec les données qui sont saisies et qui sont rentrées dans Gesthand, et dont l'extraction est faite par Arnaud Mayeur.

Lors des ateliers, demain après-midi, Michel, te précisera exactement les raisons qui ont fait qu'il y a eu changement. Le vote est ouvert ».

Le rapport de la Commission SR présenté par Claude PERRUCHET est adopté.

Votants : 119	Voix totales : 18 340	Voix exprimées : 17 472
Pour : 15 052 (86,15%)	Contre : 2 420 (13,85%)	Vote blanc : 868

- Rapport de la Commission Centrale d'Arbitrage

Le rapport de la CCA est présenté par François GARCIA est adopté.

Votants : 118 Voix totales : 18 288 Voix exprimées : 16 839

Pour : 13 446 (79,85%) Contre : 3 393 (20,15%) Vote blanc : 1 449

- Rapport de la Commission Médicale Nationale

Le rapport de la Commission Médicale nationale présenté par Sophie GLEYZES CERVERA est adopté.

Votants : 116 Voix totales : 18 030 Voix exprimées : 16 725

Pour : 15 292 (91,43%) Contre : 1 433 (8,57%) Vote blanc : 1 305

- Rapport de la Commission des Finances et du Budget

Le rapport de la CNFB présenté par Monique ANSQUER est adopté.

Votants : 116 Voix totales : 17 429 Voix exprimées : 16 238

Pour : 14 088 (86,76%) Contre : 2 150 (13,24%) Vote blanc : 1 191

- Rapport de la Commission Nationale de Développement

Le rapport de la Commission de Développement présenté par Daniel GOUGEON est adopté.

Votants : 117 Voix totales : 18 082 Voix exprimées : 15

Pour : 11 476 (75,89%) Contre : 3 646 (24,11%) Vote blanc : 2 960

- Rapport financier

Alain KOUBI, avant de présenter les comptes de l'année 2010 avec Marc MANCINI, Commissaire aux Comptes, tient à excuser Claude SCARSI retenu par des problèmes de santé. Il remercie ce dernier ainsi que la Commission des Finances présidée par Monique ANSQUER pour leur collaboration de tous les instants à la gestion financière de le FFHB. Comme chaque année, la présentation débute par l'exposé des faits marquants, qui sont en 2010 :

1/ Pour les charges

- La première place de l'Equipe A masculine à l'Euro Autrichien, la qualification féminine à l'Euro Dano-Norvégien et la 5^{ème} place obtenue.
- La reprise de l'école Française d'entraîneurs
- La fin des travaux du Centre de Formation
- Des modifications administratives (arrivée de Michel JACQUET, Départ de Laure PESTANA, Etienne BOU, Alexis BERTIN, Olivier MANGIN)

2/ Pour les recettes

- Des subventions stables
- Une augmentation des recettes statutaires consécutives à l'augmentation de 1,5 € du prix de la licence et du nombre de licenciés

- Une baisse des recettes partenariales essentiellement générée par la baisse des échanges marchandises consécutive au non renouvellement du partenariat RMC (-360 K€)

Sans reprendre l'annexe du Trésorier, Marc MANCINI expose les quelques chiffres marquants du compte d'exploitation 2010 qui en terme de produits passe de 15,9 à 16,4 M€, et de 15,6 M€ à 15,9 M€ en terme de charges.

- Produits d'exploitation, ils s'appuient toujours sur 3 piliers :
 - . Les subventions qui restent stables (+1,7%)
 - . Les recettes TV & Marketing qui baissent légèrement suite à la baisse des échanges marchandises
 - . Les recettes statutaires en forte augmentation (+ 500 K€)

Au global, ils augmentent de 383 K€, ce qui veut dire que sans la baisse des échanges marchandises, les produits de fonctionnement de la FFHB présenteraient une hausse de 5%.

- Charges d'exploitations, elles s'appuient essentiellement sur :
 - . Performance ; elle représente toujours 40% des dépenses à 8,6 M€, en augmentation de 3,5%
 - . Les autres postes représentent pour l'organisation du Développement (33%), La vie fédérale (9%), les relations extérieures (11%), LFH (1,5%), Handmag et Approches (2%), grands évènements (3%).

Notons que la masse salariale est stable pour ce qui concerne les salariés fédéraux et que la baisse notée est essentiellement due à la 5^{ème} place de l'Equipe de France féminine alors qu'une 2^{ème} place au Mondial avait impacté ce poste l'année précédente.

En conclusion, nous présentons un résultat d'exploitation de 451 K€.

Le résultat financier de 35 K€ reflète la baisse de la rémunération des placements, enfin la candidature au Mondial 2015 représente l'intégralité du résultat exceptionnel à - 95 K€ et que pour la première fois, la FFHB paie de l'impôt société à hauteur de 30 K€. Au total, le résultat de l'exercice s'élève à 365 K€.

En terme de bilan, notons l'amélioration de notre Fonds de roulement (+247 K€) et un besoin de fonds de roulement en très net augmentation. Il en résulte qu'au 31/12/2010, la trésorerie s'élève à 4,5 M€ ce qui représente 100 jours de ressource contre 61 jours l'année précédente, en parfait accord avec les préconisations de la Cour des Comptes.

Après cet exposé, quelques questions sont posées :

- Jean Luc BAUDET (Président Ligue Côte d'Azur) s'interroge sur l'augmentation de la trésorerie présentée et ceci malgré la baisse des produits financiers. Marc MANCINI précise que le bilan est une photographie au 31/12 et que le fait d'encaisser ou de décaisser au 30/12 ou au 2 janvier de l'année suivante change considérablement la physionomie du bilan.

Alain KOUBI évoque les placements effectués en fin d'année avec le concours de Claude SCARSI qui l'espère-t-il, amélioreront les recettes financières. A ce titre, Jacques BETTENFELD évoque comme chaque année la « fameuse affaire des prêts » et malheureusement le triste engorgement des dossiers qui font que cette affaire ne soit pas encore jugée.

Marc MANCINI présente alors le rapport général et certifie que les comptes sont réguliers et sincères et représentent l'image fidèle du patrimoine de la FFHB au 31 décembre 2010. Il précise qu'il y a eu un petit changement de méthode puisque les médailles du travail ont été provisionnées.

Alain KOUBI propose de voter le bilan et le compte de résultat.

L'Assemblée Générale adopte le rapport financier de l'exercice 2010 et donne quitus au trésorier.

Votants : 117 Voix totales : 18 188 Voix exprimées : 17 940

Pour : 17 543 (97,79%) Contre : 397 (2,21%) Vote blanc : 248

Alain KOUBI propose ensuite de voter l'affectation du Résultat comme suit : 310 K€ au projet maison du handball, qui s'élèvera alors à 602 K€ et 55 K€ au projet des Equipes de France.

L'Assemblée Générale adopte ensuite l'affectation du résultat excédentaire de + 365K€ sur proposition du trésorier, 310K€ au « Projet Maison du handball » et 55K€ au « projet des équipes de France ».

Votants : 117 Voix totales : 18 207 Voix exprimées : 17 685

Pour : 17 243 (97,50%) Contre : 442 (2,50%) Vote blanc : 522

Une question de la salle demande par curiosité quelle est le montant du budget prévu pour la Maison du handball ?

Joël DELPLANQUE précise que dans l'immédiat ce n'est pas prévu car il fera l'objet d'un travail qui va commencer dans un mois.

Philippe BANA pense que la fourchette d'investissement est délicate à évoquer seule car c'est l'ensemble avec l'Aréna qui se situe à 532M€, pour l'instant. Ces choses-là ne sont pas encore réalisées. Le groupe de travail s'y met dès que le bureau d'étude sera nommé.

Joël DELPLANQUE admet que le chiffre que vient d'indiquer Philippe et qui figurait dans la presse puisqu'il figure dans le communiqué, fait part de tout le projet de rénovation urbain, commercial et sportif, de plus de 500M€. Donc, ensuite, il y a des clefs de répartitions qui vont se faire entre le Conseil Général et la Ville. Ensuite, à l'intérieur, il va y avoir la Maison du handball qui va être isolée de l'ensemble du processus et ce dont nous discutons actuellement, c'est ce que Philippe comptait vous dire demain et il y apportera des précisions. Ce sera une DSP, ce sera une concession, ce sera un partenariat public – privé car apparemment le pronostic va plus tôt vers le partenariat public – privé. Donc, à partir de là, nous verrons dans quelles conditions nous serons liés à un investisseur privé en matière de loyers et autres. Alors, ce n'est pas que je ne veuille pas répondre, soyons bien clairs, je veux simplement dire qu'il y a, là, avec le cabinet d'étude qui a été désigné cette semaine, sans doute jusqu'à la fin de l'année, pour s'approcher de ce type de réponse. J'ajoute que depuis le premier jour j'ai clairement indiqué au Président du Conseil général qu'en ce qui concernait notre investissement, c'était zéro.

Rapport du Conseil des Présidents de Ligues et du Conseil des Présidents de Comités.

Vous avez eu les rapports du Conseil des Présidents de Ligues et du Conseil des Présidents de Comités. Est-ce qu'il y a des questions sur ces deux rapports ? Norbert CHETRIT et Jean-Luc BORDET qui ont rédigé ces deux rapports en collaboration avec d'autres Présidents de Ligue et Comité, sont prêts à répondre à vos questions. Il n'y a pas de questions, je vous remercie.

- Election de 2 membres au Conseil d'Administration sur proposition du Président

Suite aux démissions de Sophie MAYEUR et Daniel COSTANTINI, le Président propose les candidatures d'Odile MARCET et Laurent MARTINI pour occuper les postes laissés vacants.

Les CV et lettres de motivation sont joints au dossier présenté aux délégués.

Conformément aux articles 14.13 et 14.14 des Statuts de la FFHB, l'Assemblée doit valider la cooptation de ces deux nouveaux membres.

Votants : 118 Voix totales : 18 316 Voix exprimées : 17 727

Pour : 15 755 (91,46%) Contre : 1 472 (8,54%) Vote blanc : 1 089

- Remise des médailles d'Or et de Platine

Les médailles d'Or sont remises à :

Robert NICOLAS médaille de 2010 et remise en 2011

Roland BOHN

Michel GROUT

André RAMBAUD

Jannick MOREAU

Francis NOUGUEZ

Jean-Claude SEMENE

Josette SORIN

Les médailles de Platine sont remises à ::

Alain KOUBI

Claude PERRUCHET

Jean BRIHAUT médaille de 2010 remise en 2011

La séance du vendredi 15 avril 2011 est close à 21h.

* * * * *

Samedi 16 Avril 2010 : la séance est ouverte à 8h45 au Centre des Congrès de Reims par l'examen des propositions retenues, la présentation des projets des commissions et le vote des vœux intégrés.

- Commission Statuts et Règlements (voir détail sur le document préparatoire)

Proposition n°1 : Modification des statuts / Compétences des instances / Modification article 12.4 des statuts : il est rappelé que pour la validité des décisions, ces modifications devront obtenir les 2/3 des voix, c'est-à-dire 12 349 voix

Claude PERRUCHET rappelle évidemment que dans le premier vote qui vous est proposé, par la Commission nationale des statuts et de réglementation : c'est une modification des statuts sur la compétence des instances fédérales, modification de l'article 12-4. Ces propositions et celles qui vont suivre ont déjà été débattues en CPL et CPC. Y-a-t-il des questions ?

Jean-Luc BAUDET, Ligue de Côte d'Azur, souhaite avoir des précisions : « Autant je trouve que c'est très intéressant que le Conseil d'administration soit amené à prendre des décisions. Il faut alors que les réunions de CPL et CPC participent activement à ces décisions-là. Pour cela il est nécessaire d'apporter tous les éléments qui permettront quand les questions seront abordées au CPL et CPC de donner des avis plus circonstanciés, c'est-à-dire que sur les sujets, au lieu de faire comme pour une Assemblée Générale, à partir du moment où notre avis est important pour prendre la décision, que nous ayons l'ensemble du parcours de la décision et également, si éventuellement, il y avait des réunions avec des gens différents, je prendrais le cas par exemple sur les Parcours du Jeune Sportif, avoir l'ensemble des avis qui ont été données lors des réunions préalables.

Claude PERRUCHET est d'accord avec cette analyse de Jean-Luc, mais il pense que l'on s'éloigne de la question qui est posée ce jour, par rapport aux statuts et aux règlements. « Il s'agit, si j'ai bien compris ta question que les ordres du jour des CPL et CPC fasse l'objet d'une concertation préalable avec les documents ».

Alain JOURDAN précise : « qu'il faudra, effectivement comme le précise Jean-Luc, être plus exigeant sur le planning et le déroulement des réunions amenées à aborder ces discussions. Avant la décision du Conseil d'administration sur des éventuelles modifications, l'avis formel du CPL ou CPC nécessite que ceux-ci aient en mains les documents et les éléments qui leur permettent de se prononcer ».

Georges POTARD, Ligue PIFO, questionne, concernant la modification des articles 16-3 des Conseils de présidents de ligues et de comités : « Il est indiqué qu'effectivement le CPL et le CPC sont consultés avant toute adoption par le CA. Il n'est pas indiqué là-dedans quelle est la sanction d'un avis négatif ».

Alain JOURDAN pense : « que s'il y a un avis négatif, la sanction figure dans la modification des statuts, cela signifie que si le CA souhaite maintenir la proposition, elle sera automatiquement soumise à l'Assemblée Générale ».

Joël DELPLANQUE précise que l'Assemblée Générale étant toujours souveraine.

Votants : 104 Voix totales : 16 420 Voix exprimées : 15 734

Pour : 14 620 (92,92%) Contre : 1 114 (7,08%) Vote blanc : 686

Proposition n°2 : Modification des statuts / Représentation de la LNH au CA FFHB

Claude PERRUCHET présente une autre modification de statut. C'est la représentation de la LNH au Conseil d'Administration. Effectivement il s'agit d'envisager la situation où le Président de la LNH change entre les deux élections.

Votants : 107 Voix totales : 16 895 Voix exprimées : 16 499

Pour : 16 269 (98,61%) Contre : 230 (1,39%) Vote blanc : 396

Proposition n° 1 et n°3 : Modification du Règlement intérieur (article 9.5 et 15.3) de l'article 1.4 des règlements généraux et durée du mandat des Présidents de commissions (article 12.8 du règlement intérieur). La proposition n°3, c'est le complément de la proposition 1, c'est-à-dire les modifications du règlement intérieur avec un autre vœu qui avait été débattu lors des CPL sur la durée des mandats des présidents de commissions, qui avait recueilli à peu près l'unanimité des deux instances.

Votants : 110 Voix totales : 17 077 Voix exprimées : 16 951

Pour : 16 826 (99,26%) Contre : 125 (0,74%) Vote blanc : 126

Proposition n°4 :

Conventions entre clubs Article 25 des règlements généraux

La proposition 4 concerne les conventions entre clubs, article 25 des règlements généraux. « J'ai quelques petites rectifications à faire par rapport au texte que vous avez en main et pour clarifier certains termes qui semblent ambigus et sur lesquels vous avez posé quelques questions. À la page 222, sur l'article 25.1.4, pour clarifier la situation au niveau national, sauf décision contraire et motivée du bureau directeur, une seule convention peut être acceptée chaque saison. Le mot « acceptée » a suscité des interprétations diverses, dans l'esprit c'est, « créée » chaque année. C'est plutôt proposé chaque année. Nous rectifierons ce terme. À l'article 25.2.3, sur le nombre d'équipes, il faut rajouter, « catégorie ou niveau de jeu différent ». Et pour prendre en compte une situation qui n'a pas du tout été prise en compte, ces textes s'appliquent jusqu'au niveau N1. Que se passe-t-il si une équipe issue d'une convention accède en pro D2 ou en LFH ? Effectivement, ce cas-là est susceptible de se produire à la fin de cette saison et plus tôt que de le gérer comme un cas particulier, nous pensons qu'il est nécessaire de l'anticiper. Donc il s'agit d'ajouter un petit article supplémentaire que je vous lis : « Si une équipe objet d'une convention accède en pro D2 ou en LFH les clubs concernés devront avoir créé une structure propre qui se substituera à la convention et qui devra satisfaire aux dispositions du cahier des charges de pro D2 et de LFH ». C'est ce que fait un club déjà en Alsace de façon rétroactive : Mulhouse était dans cette situation, ils vont revenir dans une situation normale avec un seul club. Je précise d'autre part que cet article est d'application immédiate car nous allons être confrontés à ces situations dans les semaines à venir dans le cadre de la saison à venir ».

René RAVELEAU, Comité Maine et Loire, demande si dans l'article 25.1.3, nous souhaitons que la référence territoriale soit citée car par exemple, elle peut concerner deux clubs y compris de départements différents mais très proche géographiquement. Actuellement c'est impossible théoriquement.

Claude PERRUCHET précise que l'emploi de « par exemple, notamment » et des virgules que la situation proposée, si les structures l'acceptent, puisse être envisageable.

L'amendement accepté.

Marie Albert DUFFAIT, Franche Comté : « la nouvelle association, c'est bien une association déclarée en tant que telle ? Ce n'est pas nécessairement une personne morale distincte. Elle peut être une société adossée à une association. Il ne s'agit pas seulement d'un leurre ».

Claude PERRUCHET précise qu'il s'agit de comprendre l'esprit, il faut qu'elle soit identifiable et qu'elle respecte le cahier des charges et que tout cela soit vérifiable par toutes les instances financières, juridiques, réglementaires.

Votants : 112 Voix totales : 17 190 Voix exprimées : 16 493

Pour : 16 485 (99,95%) Contre : 8 (0,05%) Vote blanc : 697

La deuxième partie de la proposition 4 que nous avons voulu dissocier de sa première partie concerne toujours les conventions, c'est un nouvel article 26 des règlements généraux. Conventions entre clubs Article 26 des règlements généraux. Elle concerne les équipes appelées à évoluer en championnat de France moins de 18. Proposition d'application immédiate

Votants : 114 Voix totales : 16 827 Voix exprimées : 16 124

Pour : 15 472 (95,96%) Contre : 652 (4,04%) Vote blanc : 703

L'Assemblée Générale adopte les modifications des articles 25 et 26 des Règlements généraux et décide de leur application immédiate.

Proposition n°5 : Mutations des joueurs (joueuses) inscrit(e) en pôle

La proposition n° 5 a fait l'objet de certaines modifications après le CPL et le CPC donc c'est pour ça que je vous la présente à part. Elle a fait l'objet d'aménagements, suite à l'avis aussi de la DTN. Les modifications portent en particulier sur l'introduction dans ces mutations-là de l'avis et des préconisations de la DTN puisque bien souvent c'est elle qui est à l'origine de ces mouvements.

Pour Georges POTARD, PIFO, c'est un article un peu circonstanciel puisqu'il cherchait notamment à régler la problématique qui est liée au fait qu'en Ile de France les pôles espoir sont gérés par une structure commune aux deux ligues franciliennes. « Malheureusement, quand vous présentez cette proposition, elle ne règle pas du tout le problème. Pourquoi ? Parce que s'il se trouve que l'organisme paritaire doit trancher sur des situations qui comme il y a un an, c'est-à-dire qu'il y avait donc des mutations venant de joueuses de la ligue Est vers un club de la ligue Ouest. Or les deux ligues n'étant pas d'accord sur cette opération, cet article-là ne réglera pas le problème, il faudra un arbitrage au niveau de la DTN ou ailleurs ».

Claude PERRUCHET est un peu d'accord : « cela ne règle qu'une partie du problème c'est-à-dire que, formellement, nous admettons que certains pôles puissent ne pas être pilotés ou gérés directement par la ligue. Nous prenons en compte ces cas-là, et en particulier dans votre cas, même si l'association qui gère les pôles n'était même pas affiliée à la Fédération. Après, les problèmes de conflits qui peuvent naître de cette situation, bien sûr nous ne les éliminons pas par ce texte. Alors deux manières de le régler je pense,

c'est que soit dans les règlements qui régissent le fonctionnement de l'association ces cas-là soient envisagés et que la manière de les résoudre soit également prévue dans le cadre de vos règlements propres à cette association. Ou alors comme cela s'est fait cette année sous l'arbitrage du Bureau directeur. Le seul élément nouveau c'est l'introduction de manière formelle de l'avis et des préconisations de la DTN qui ne figuraient pas du tout auparavant ».

Jean Louis KIMOUN, LIFE, voudrait ajouter que l'avis du club quitté apparaisse, car nous parlons souvent du club d'accueil mais le club quitté n'est jamais évoqué et ce sont eux qui connaissent sûrement mieux les athlètes. L'amendement accepté. C'est un avis qui n'est pas bloquant même s'il n'est pas conforme. Nous passons au vote.

Votants : 114 Voix totales : 16 924 Voix exprimées : 16 247

Pour : 16 106 (99,13%) Contre : 141 (0,87%) Vote blanc : 677

Proposition n°6, 9,11 et 12 : Utilisation de la colle ou résine, licence joueur et licence loisir, cumul de mandats, comptabilisation des licences qui apparemment n'avaient pas posé de problèmes majeurs lors des réunions des CPL et CPC, la colle, la licence joueur et la licence loisir, le cumul des mandats et la comptabilisation des licences.

Dominique DEFAYE, Pays de la Loire, demande le retrait du mot « gratuitement » dans le 88.2. L'amendement est adopté.

Georges POTARD, PIFO, s'interroge au sujet de la proposition n°11 sur cumul des mandats, avec la modification de l'article 19 du règlement intérieur, pourquoi fait-on une exception pour les présidents des comités départementaux ?

Claude PERRUCHET précise à Georges POTARD : « que le souhait de la Fédération c'est qu'à partir de ce qui a été dit hier dans la présentation des projets territoriaux, les Présidents de comités soient pleinement associés à tout ce qui se passe et en particulier soient représentés dans les Conseils d'administration de ligue. Cela commence à se généraliser à travers les modifications de statuts qui se font dans les ligues. Les Présidents de Comités départementaux sont élus sur des sièges réservés. Ils ont leur mandat électif de Président de Comité et leur mandat électif de membre du Conseil d'administration de ligue. Ce qui voudrait dire par rapport à la règle actuelle de cumul des mandats qu'ils ne pourraient pas y avoir de Président de comité départemental sur la liste d'un des candidats au Conseil d'administration fédéral. Ceci nous paraît exagéré. Cette exception est faite pour proposer qui figureraient sur les listes, ou ceux qui seraient élus au CA fédéral de conserver leurs trois statuts ».

Votants : 116 Voix totales : 17 722 Voix exprimées : 16 641

Pour : 14 927 (89,70%) Contre : 1 714 (10,30%) Vote blanc : 1 081

Proposition n°8 : Propositions liées à l'évolution de la CMCD nationale

Dominique DEFAYE, Pays de la Loire : « c'est pour l'article 28.5 sur le bonus complémentaire affectés au club dans le calcul des ressources, le point 28.5.2 participation féminine, il est noté : un bonus supplémentaire de 10 points est attribué pour tout arbitre, entraîneur, tuteur, conseiller, élu, membre d'une commission jeune arbitre. Nous proposons d'ajouter secrétaire et chronométrateur ».

L'amendement adopté.

Jean-Luc BAUDET, Côte d'Azur : « Je rappelle qu'au tout début de la création de la CMCD, les objectifs du dispositif décrit dans les articles 27 – 28 – 29 ; « ...*les présents règlements sont d'aider les clubs à se structurer dans tous les domaines et les inciter à s'engager dans les processus de formation et de valoriser les critères non pris en compte dans les dispositifs antérieurs ...*». J'avoue avoir du mal aujourd'hui à comprendre des choses dans la CMCD. Au delà du socle il y avait des seuils et aujourd'hui les seuils deviennent des socles car avec un seuil négatif ne pourra être que valorisé ou rattrapé que par l'associatif. Est-ce que j'ai bien compris le texte ? »

Claude PERRUCHET lui précise : « que s'il a bien lu le compte rendu qui figure en début de proposition nous avons constaté que dans un certain nombre de cas non négligeable, certains clubs atteignaient le seuil général avec un seul domaine ».

Jean Luc BAUDET estime donc bien que les seuils deviennent des socles.

Claude PERRUCHET ne partage pas cette idée. Un club qui n'atteint les seuils dans aucun domaine mais si l'associatif lui permet de combler, est une bonne chose. C'était une idée souhaitée par les personnes, qui ont mis en place ce dispositif, ils sont dans la salle, et ils ont voulu valoriser cet engagement associatif. Ce n'est pas négatif en soi.

Jean Luc BAUDET estime avoir bien compris mais pour lui les anciennes obligations étaient le seuil minima, qui restait le droit d'entrée. Pour augmenter la formation dans quatre domaines, il y avait des seuils. Et l'ensemble des seuils pouvait rattraper les autres. « Aujourd'hui, si j'ai bien compris, je reformule pour être sûr, avec un seuil négatif dans un des seuils, le seul qui pourra les rattraper, c'est l'associatif. »

Claude PERRUCHET prends un autre exemple sur deux clubs. « Un club dont l'associatif couvre le seuil général uniquement avec l'associatif. Un autre le couvre uniquement avec la technique. C'est un club qui a pléthore d'entraîneurs, pas de dirigeants, pas d'arbitres, pas de jeunes arbitres et qui ne s'engage dans aucun processus de formation. L'idée, c'est de redynamiser les secteurs où manifestement les gens ne sont pas engagés sur le processus. Ensuite la discussion est ouverte ».

Pierre SIONNAUX, Maine et Loire et Pays de la Loire, souhaite que dans le 29.5.1 disparaisse la référence au championnat national, quand un club a une section masculine ou féminine, une en national et l'autre en régional le coefficient de 0,75 ne s'applique pas.

L'amendement est adopté.

Macky BIOJOUT, Aquitaine, souhaite préciser que cela s'applique uniquement dans ce cas là pour le club national. D'autre part si nous ajoutons les secrétaires et les chronométreurs, nous pourrions rajouter aussi les responsables de salles et de terrains ? La proposition est retenue

Dominique DEFAYE, Pays de la Loire, concernant le 29.7 et les tableaux de référence, dans le domaine jeunes arbitres, nous demandons un petit amendement à savoir quand il y a 2 jeunes arbitres nous demandons qu'il soit précisé 2 jeunes arbitres au moins départementaux.

Claude PERRUCHET précise que le Conseil d'administration avait supprimé cette proposition. En effet après exigé 3 et maintenant 2 arbitres, il paraît important que les clubs puissent les mettre sur le terrain. Il appartient ensuite aux structures d'inciter à la formation indispensable. Ils sont dans les années d'âge correspondant à la définition du jeune arbitre, donc on a souhaité les prendre.

François GARCIA, pour la CCA, est favorable à la proposition que vient de développer Claude et il estime que les clubs sont aussi formateurs.

Dominique DEFAYE, estime ne pas être d'accord avec cette proposition. « Cette mesure est plus favorable au club car nous ne prenons pas en compte une validation formelle qui qualifie un arbitre de départemental, alors qu'il a fait des arbitrages. Ainsi à la page 17 dans le domaine jeunes arbitres, il est noté que les jeunes arbitres « dits possibles » c'est-à-dire ceux entrant dans les années d'âge requises mais non validées comme jeunes arbitres départementaux dans Gesthand, ne seront retenus que dans la mesure où ils auront satisfait à une formation départementale avant la date limite du premier jour ouvrable du mois de mai. Il y a une contradiction ».

Joël DELPLANQUE pense que la remarque est pertinente. « Claude, il y a un télescopage de texte ».

Claude PERRUCHET précise qu'il s'agit, non de propositions réglementaires dont Dominique fait référence mais des motivations initiales pour faire des propositions. Et cette proposition a été reprise après par le CPL, le CPC et le Conseil d'administration pour arriver finalement à la proposition qui est faite dans l'article 28.4 où il ne figure pas.

Jean-Claude SEMENE, Languedoc Roussillon, se pose la question de savoir comment une structure peut désigner un jeune arbitre qui n'a pas reçu de formation.

Claude PERRUCHET précise que ce sont les clubs qui désignent et qui forment.

Jean-Claude SEMENE se demande pourquoi nous pleurons sur la formation des jeunes arbitres quand ils se retrouvent dans Gesthand sans savoir comment ils ont été désignés et qu'ils figurent sur une feuille de match.

François GARCIA, CCA, souhaite que l'on reconnaisse le gros travail fait par les clubs dans le cadre des écoles d'arbitrage. C'est pour cette raison que nous avons justement pointé ce travail de base. Il amène au bout d'un cursus d'accompagnement du club, les CDA ou les CDJA, à valider l'effort de ce club en fin de saison.

Philippe PUDELKO, Val de Marne, considère que ces jeunes arbitres doivent être répertoriés dans les écoles jeunes arbitres des clubs. Ils devraient apparaître dans les listes des arbitres des clubs.

François GARCIA estime que nous ne travaillons qu'à partir de Gesthand. Ils ont été saisis, ils figurent sur les feuilles de match, nous les retrouvons. Dans le même club, certains ont sifflés de 5 à 10 fois. Au moins ils ont identifiés par les clubs.

Philippe PUDELKO pense qu'ils doivent apparaître dans les écoles d'arbitrage.

Gérard SENEAL, Seine Maritime : « Je voudrais revenir sur le principe fondateur des jeunes arbitres. La formation à l'arbitrage fait partie de la formation générale. L'esprit initial des jeunes arbitres était de permettre au monde fédéral et au monde scolaire de se retrouver dans ce domaine de la formation du jeune joueur à la fois en situation de joueur et/ou d'arbitre. Depuis quelques années, j'ai constaté, et je me bats systématiquement contre une formation officielle, labellisée et reconnue, enfin bref, obligatoire par l'intermédiaire des stages pour les plus jeunes. Il ne s'agit pas, quand un jeune démarre au handball, de lui demander s'il veut être arbitre labellisé par une formation reconnue par son département ou la région. Je crois que les jeunes arbitres sont avant tout des joueurs. Nous leur demandons de connaître les règles et d'apprécier les difficultés de l'exercice de l'arbitrage. S'il s'avère compétent et intéressé alors nous pouvons

lui proposer de prolonger cette formation et devenir par exemple jeune arbitre pour les compétitions officielles régionales, scolaires, ou les inter-comités. Mais je m'élèverai systématiquement contre l'obligation faite aux jeunes arbitres de passer par la certification et la carte de jeune arbitre pour reconnaître s'il a des compétences dans ce domaine. Les jeunes arbitres ne sont pas comme les arbitres adultes. Chez les jeunes il ne s'agit pas de dire : « Toi tu ne sais pas jouer, tu vas arbitrer. »

Claude PERRUCHET remercie Gérard qui va dans le sens de la proposition et nous passons au vote : « Cet après-midi lors des ateliers sur la CMCD, vous pourrez encore faire évoluer évidemment les choses pour les années suivantes. Il s'agit de construire ensemble un outil positif ».

Votants : 115	Voix totales : 17 921	Voix exprimées : 17 094
Pour : 13 388 (78,32%)	Contre : 3 706 (21,68%)	Vote blanc : 827

Proposition n°10 : Paris sportifs

Joël DELPLANQUE présente le vote lié aux paris sportifs : « vous vous souvenez, c'est ce que j'évoquais dans mon propos en ouverture sur l'obligation qui nous est faite en ce domaine de modifier notre règlement disciplinaire ».

Claude PERRUCHET explique que nous sommes contraints par le dispositif légal et réglementaire dans ce domaine qu'il n'y a pas beaucoup de commentaires à faire. Les marges de manœuvres sont réduites. Il s'agit de se mettre en conformité avec la loi tout simplement.

Votants : 118	Voix totales : 18 238	Voix exprimées : 17 607
Pour : 16 993 (96,51%)	Contre : 614 (3,49%)	Vote blanc : 631

Proposition n°13 : Assurances / Modifications de l'article 30.3 des règlements généraux

Pour le vote suivant sur les assurances, il y a des évolutions. Michel JACQUET, tout à l'heure, vous fera une information là-dessus quand nous voterons le contrat d'assurance et son renouvellement. Il s'agit là, simplement d'une modification réglementaire. Elle colle exactement à ce que nos textes auraient dû être déjà depuis un certain temps et cette remarque nous a été faite suite d'un contrôle de la DDPP94. Des remarques nous ont été faites sur les procédures de présentation des offres d'assurances à nos licenciés. Ainsi le texte est modifié mais aussi l'articulation du contrat d'assurance va être un petit peu modifiée. C'est une mise en conformité. Des questions ? Nous passons au vote.

Votants : 114	Voix totales : 17 586	Voix exprimées : 17
Pour : 16 877 (99,25%)	Contre : 127 (0,75%)	Vote blanc : 582

- Commission Nationale de Contrôle de Gestion (voir détail des propositions dans le document préparatoire)

Claude PERRUCHET présente les modifications réglementaires élaborées par la Commission nationale de contrôle et de gestion. Il s'agit je vous le précise, là aussi, d'une demande d'application immédiate car nous serons confrontés dès le début mai aux problèmes liés à ces textes.

Francis SEREX éclaire de sa vision toujours pertinente ces modifications. D'abord elles concernent aussi le régime général, de la N3 masculine et féminine à la D2 féminine et à la N1 masculine. Tous les contrats aidés ne donnent pas lieu à l'attribution d'un statut professionnel. Les CUI, CAE, contrats d'apprentissage, de professionnalisation par exemple ne donneront pas le droit à un statut de joueur professionnel, c'est-à-dire à l'attribution d'une licence A dans le cas de mutation. La date limite de réception des dossiers de demande change puisqu'elle est avancée au 30 juin au lieu du 17 juillet. Toutes les mutations dans les N3, N2, N1 et D2F, qui veulent des statuts professionnels, devront faire parvenir leur dossier à la Fédération avant le 30 juin. Il s'agit de remonter le plus tôt possible afin que nous puissions établir les calendriers et que les saisons puissent repartir dans les meilleures conditions. La fluidité d'une saison à l'autre doit se faire d'une manière optimale. La règle, pour les clubs, applicable chez la D1 féminine et la D2 masculine, sera mise en application sur toutes les équipes de nationales. Une situation nette négative où le non respect d'un plan d'apurement exclut tout ou partie de l'enregistrement des contrats de joueurs professionnels à la Fédération. Nous nous sommes aperçus que nous attribuons 500 à 600 statuts de joueurs professionnels par an et que beaucoup de clubs de N2 ou N3 avaient des situations financières catastrophiques. Il s'agit de mettre en place des plans d'apurement. Si ces plans ne sont pas respectés, ils n'auront pas droit à des joueurs professionnels, ou partiellement. Comme en LFH ou HB ProD2, une déclaration de cessation de paiement entraînera automatiquement la rétrogradation d'au moins une division du club concerné. Enfin sur le régime D2M et D1F, il y a quelques modifications du cahier des charges, notamment la mise en place d'un budget médical en ProD2, la suppression des dérogations pour les clubs accédant de N1M.

Jean-Luc BAUDET, Côte d'Azur, demande si nous ne pourrions pas faire un distinguo entre les clubs vraiment professionnels et les autres clubs de N3, N2, N1 car il se peut très bien également, que maintenant s'il ne reste plus que ce type de contrat, la signature avant le 15 juillet est souvent difficile dans les clubs de nationale.

Francis SEREX précise que les raisons pour lesquels il ne lui semble pas possible de différencier les délais. L'étude des dossiers nous amène fin juillet et nous ne pourrions pas prendre de sanctions car, à partir de la demande des budgets des clubs au 15 avril, l'analyse permet d'anticiper avec les clubs des situations ambiguës. L'an dernier j'ai été traumatisé par le nombre de clubs croissants qui ont déposé le bilan. Il s'agit de dire aux clubs d'arrêter avant le dépôt de bilan. Ainsi parfois nous nous apercevons que des clubs de N3, N2, N1, paient plus cher des joueurs qu'en D1 féminine ou en D1 masculine et il n'y a pas les moyens suffisants derrière. Il s'agit de défendre tous les clubs. Et dans ce domaine il n'y a pas de petits clubs, la personne qui gère un club national et qui prend un contrat professionnel de joueur doit assumer sur la durée du contrat. Quand les joueurs ou leurs syndicats nous appellent qu'ils ne sont pas payés, qu'il y a saisie-arrêt, qu'il y a l'huissier, c'est trop tard pour tout le monde, clubs et joueurs. Au 17 juillet le club est engagé dans le championnat et il n'y a plus de moyens d'arrêter l'engrenage.

Joël DELPLANQUE insiste sur l'aspect de mesure de prévention. Il remercie la Commission et son Président, en l'occurrence Francis, pour l'excellent travail qu'il a engagé maintenant depuis trois saisons avec, vous l'avez vu, la mise en application avec rigueur de la convention collective nationale du sport, la suppression du statut promotionnel au bénéfice des statuts professionnels d'une part, et, d'autre part, cet effort supplémentaire effectivement de remonter dans le calendrier pour que tous ceux qui s'engagent dans la voie professionnelle à fond ou en partie puissent le faire dans les meilleures conditions possibles dans le respect des individus, du club, du championnat et de l'instance.

Francis SEREX remercie le Bureau directeur pour l'aide apportée dans toutes nos décisions vis-à-vis du Comité Olympique et c'est important.

Alain JOURDAN rappelle que c'est un vote sur le fond du texte et également pour son application immédiate. Le vote est ouvert.

Votants : 117 Voix totales : 18 108 Voix exprimées : 17 279

Pour : 16 285 (94,25%) Contre : 994 (5,75%) Vote blanc : 829

L'Assemblée Générale adopte les modifications des articles 69 à 74 des Règlements généraux relatifs à la Commission nationale de contrôle et de gestion et décide leur application immédiate.

- Commission Nationale Mixte Juridique (voir détail dans le document préparatoire)

Propositions 1 à 7 de modifications des règlements disciplinaires :

Alain JOURDAN propose alors au vote les propositions des modifications des règlements disciplinaires de la commission nationale mixte. Ces vœux ont été présentés aux CPL et CPC c'est pour ça que je les ai regroupés. Les derniers vœux qui sont apparus après les réunions des instances, nécessitent des vœux séparés. Le premier vote concerne les propositions de 1 à 7.

Gilles BASQUIN, pour le groupe interdisciplinaire qui est l'émanation de la Commission nationale de discipline, de la Commission réclamations, litiges, et du Jury d'appel en lien avec la Commission nationale des statuts et de la réglementation sous la houlette de Cécile Mantel, la juriste de la Fédération, et sous la présidence de Jacky BETTENFELD. Le premier vœu concerne la notion de territorialité importante dans la proposition 1, la désignation possible d'un instructeur par le Président de la commission disciplinaire lorsque l'instructeur n'est pas obligatoire pour la proposition 2. Pour la proposition 3, il s'agit du dossier de consultation disponible avant le passage en Commission de discipline. La proposition 4, c'est l'accord du Président de la commission concernée pour le report. La proposition 5 introduit un texte sur le speaker. La proposition 6 supprime l'obligation d'être licencié en début de saison lorsque la période de suspension est à cheval sur 2 saisons sportives. Et la proposition 7, c'est la classification des fautes qui doit être appelé sous l'article 22 annexes 4 et 5.

Jean-Claude CLOREC, Var, demande si la proposition n° 3 avec mise obligatoirement à disposition, cette application ne contredit pas la réception par e-mail des dossiers de discipline ou du Jury d'appel ?

Gilles BASQUIN précise que le dossier doit être mis en consultation au niveau de l'intéressé. Après, il peut arriver par e-mail, ce n'est pas un problème, c'est également pour les commissions de discipline de première instance. C'est-à-dire que le dossier systématiquement doit être donné en consultation à l'intéressé avant la séance. Il pouvait être mis à disposition, il fallait qu'il soit réclamé par l'intéressé. Aujourd'hui, il doit être mis systématiquement à disposition.

Jean-Claude CLOREC, Var, demande s'il doit être mis au siège et quel intérêt de modifier cet article?

Gilles BASQUIN précise au siège de l'instance ou par e-mail, si le dossier se traite par conférence téléphonique. C'est une obligation de le mettre obligatoirement en consultation pour donner à la défense toutes les armes pour se défendre, c'est le cas de le dire. Et c'est une obligation de le transmettre simplement. Il fallait le réclamer et il y a eu un certain nombre d'appels sur ce sujet-là.

Votants : 117	Voix totales : 18 116	Voix exprimées : 17 895
Pour : 17 333 (96,86%)	Contre : 562 (3,14%)	Vote blanc : 221

Proposition°8 : Le deuxième vote concerne la période de suspension qui avait fait l'objet de discussions l'an dernier et qui donc a été présentée avec les observations qui ont été faites sur le procès-verbal de l'Assemblée Générale. Les débats du CPL, du CPC et des CPC de zone ont permis d'établir un consensus avec l'ajout des tours de coupes qu'elles soient nationales, régionales, départementales ou les coupes qui sont organisées par les ligues ou les comités. Donc la période de suspension comprend les dates de coupe prévues pendant la période de suspension.

Votants : 115	Voix totales : 17 792	Voix exprimées : 17 716
Pour : 17 353 (97,95%)	Contre : 363 (2,05%)	Vote blanc : 76

Proposition 9, 10, 14, 15, 16, 17 (9 : Sanctions, 10 : Pénalités pécuniaires, 14 à 17 : Modifications article 22 pour cohérence) :

Le troisième vote a été discuté en CPL et en CPC de zone. La proposition 9 concerne une ambiguïté d'interprétation dans le texte, donc nous avons simplifié l'article 22.2.3. La proposition 10 concerne les pénalités pécuniaires, avec également la suppression des sanctions financières figurant au 22.5.5, il ne restera plus que la sanction de retrait de points et à partir de-là, la pénalité pécuniaire s'applique dans les conditions fixées au point 3.2 du guide financier. Ensuite la proposition 14 concerne l'aménagement des tableaux à partir de la grande expérience de la commission nationale de discipline qui se réunit toutes les semaines comme on l'a dit hier, qui a fait des propositions de modification de tableaux.

Votants : 115	Voix totales : 17 967	Voix exprimées : 17 967
Pour : 17 604 (97,98%)	Contre : 363 (2,02%)	Vote blanc : 0

Proposition 11 et 12 (CRL / 11 : Motivation d'une réclamation et d'un appel / 12 : Possibilité d'appel incident en CRL) :

Le quatrième vote a été discuté dans les instances. Il concernait la motivation d'une réclamation et un appel, simplement pour bien comprendre l'objet de cette réclamation ou de cet appel et la possibilité d'appel incident en CRL. C'était une grande demande de beaucoup de ligues et comités (La ligue PIFO avait émis un vœu dans ce sens).

Gilles BASQUIN sur une question de la salle : pourquoi il a été demandé d'amener une nouvelle pièce dans le dossier avant 72 heures ? N'est-ce pas une entrave aux plaignants avec éventuellement des faits nouveaux ou des pièces nouvelles qu'ils pourraient être produites jusqu'au dernier moment ?

Il faut que ces pièces puissent être étudiées. C'est un problème de logistique, si une pièce arrive au dernier moment par l'une des parties, l'autre des parties n'en a pas connaissance et n'a pas la possibilité non plus de la contester. C'est un délai logistique. La commission prend en compte l'ensemble des éléments même jusqu'à la dernière minute et ça me paraît. Le plaignant doit pouvoir se défendre jusqu'au maximum, voire jusqu'à la dernière pièce, au dernier moment. En matière de CRL, il s'agit de vérifier auprès des ligues ou comités si une pièce fournie est authentique vis-à-vis de la première instance. C'est un compromis d'accord entre le dilatoire et le contradictoire. Il ne faut pas mettre les commissions en porte à faux avec des éléments dont tu ne peux même pas vérifier la réalité. Et donc il vaut mieux l'écrire. L'introduction des

pièces de dernière minute, si elles bouleversent les choses, rien n'interdit de faire une mesure d'instruction, de reporter pour ne pas faire une solution inéquitable. Et alors il s'agit d'apprécier si le comportement de celui qui vient à la dernière minute est dilatoire ou pas. Je rappelle, que ce soit les procédures civiles ou les procédures administratives, les délais d'instruction sont clos bien avant l'audience. Donc, il faut trouver des compromis qui respectent le droit de ceux qui nous saisissent mais ne pas accepter que ça soit fait à des fins dilatoires.

Michel PERSIAUX, Jury d'Appel, voulait compléter les propos de Gilles par rapport à l'appel incident en CRL, il s'agit de l'appel incident en deuxième instance uniquement au niveau du jury d'appel puisque la CRL comportant deux niveaux de recours : réclamation et jury d'appel, nous avons limité l'instance d'appel pour l'appel incident. Pour ne pas compliquer les choses en première instance aux niveaux départemental et régional. Le vote est ouvert. Le vote est clos.

Votants : 115 Voix totales : 17 961 Voix exprimées : 17 911

Pour : 17 911 (100%) Contre : 0 (0%) Vote blanc : 50

Proposition°13 : Précision sur la dénonciation simultanée d'un appel

Le cinquième vote concerne la proposition 13 qui est différente de celle étudiée en CPL ou CPC. Elle est relative à la dénonciation simultanée d'un appel. C'est une précision du texte sur la dénonciation simultanée d'un appel avec l'ensemble des pièces qui doivent être fournies par les différentes instances.

Votants : 116 Voix totales : 17 563 Voix exprimées : 17 535

Pour : 17 172 (97,93%) Contre : 363 (2,07%) Vote blanc : 28

Proposition°18 : Nouveau règlement disciplinaire particulier pour la lutte contre le dopage

Gilles BASQUIN présente la proposition 18 qui fait suite à la modification du code du sport ayant redéfini le règlement disciplinaire dopage type que les fédérations agréées doivent obligatoirement adopter. En est découlée la nécessité de modifier notre règlement disciplinaire pour la lutte contre le dopage. C'est un dossier hyper technique qui n'est pas encore d'ailleurs complètement calé car la FFHB n'est pas d'accord sur quelques points.

Jacky BETTENFELD précise que nous ne sommes pas vraiment responsables car nous avons été saisis hors des délais du processus habituel de modification des textes. Donc nous allons demander à l'Assemblée Générale de donner un mandat au Conseil d'administration pour pouvoir adapter notre réglementation car nous sommes juridiquement contraints de le faire. Mais, dans le respect des droits des personnes poursuivies, nous avons considéré, avec le service juridique et après échange avec les médecins, qu'il y avait dans le règlement que veut nous imposer le ministère des dispositions qui, clairement, sont complètement discutables à l'égard des droits des clubs, à l'égard des droits de certaines personnes qui sont poursuivies, notamment avec des discordances avec le code mondial du dopage. Je ne vais pas rentrer dans les détails parce que c'est très compliqué. Nous avons, ainsi que d'autres fédérations, été alertées sur le même régime, par exemple des suspensions aussi graves pour du dopage cannabis que pour du dopage lourd. Il n'y a pas de distinguo dans le texte français, alors qu'il y en a un dans le code mondial. Cela aurait des conséquences dans l'appréciation de la sanction de clubs victimes de pertes de match pour un joueur dopé. La Fédération est montée au créneau, Joël vous le dira tout à l'heure, auprès du Directeur des sports et du Ministre, d'autres fédérations ont eu le même réflexe que nous et même le Comité olympique à l'heure actuelle s'est emparé du problème. Nous sommes dans une phase de discussion intense avec le

ministère. Pour se mettre à l'abri de risques juridiques et de risques financiers, la Fédération estime que les dispositions telles qu'elles ont voulu nous être imposées nous paraissaient contraires à la fois au code mondial et au droit des personnes qui sont poursuivies. L'Assemblée Générale ratifiera les dispositions réglementaires que le Conseil d'administration, sur le mandat que vous lui confierez si vous votez pour, prendra pour être en harmonie dès la saison prochaine par rapport à ce dispositif qui est d'ordre public.

Joël DELPLANQUE précise qu'il considérait que, effectivement les dispositions telles qu'elles figuraient dans le projet de décret contrevenaient assez lourdement, semble-t-il, aux principes de droit élémentaires. « Ce que le Comité olympique m'a confirmé, mais n'avait pas en son temps eu la réaction que nous avons, en ce qui nous concerne, eue, et qui maintenant les uns et les autres, que ce soit à la fois auprès de la direction des sports comme au Comité olympique, s'aperçoivent que, effectivement, il y a un problème de droit assez fondamental pour lequel nous attendons des précisions notamment dans le domaine du droit à la défense, dans le domaine de l'appel, dans le domaine de la proportionnalité des peines entre, effectivement, une sanction qui a trait à une prise de produit comme le cannabis ou éventuellement de la cocaïne, il est clair que les sanctions doivent être graduées et ce n'est pas le cas. Il y a un système d'automatisme qui a mes yeux est tout à fait inacceptable. Bon, voilà ce que j'ai plaidé, ce qui a été entendu. L'AFLD qui pourtant a à sa tête un grand juriste Genevois se dit : « Moi, je suis une agence donc ce n'est pas mon affaire, j'attends que vous ayez réglé vos affaires entre vous... ». Donc, on est un peu dans une espèce de jeu à quatre coins entre les uns et les autres, c'est la raison pour laquelle la partie n'étant pas encore achevée, nous vous demandons ce mandat afin que nous la réglions dans l'intérêt supérieur des droits du sport et des personnes en ce domaine et de la Fédération en particulier ».

Votants : 112	Voix totales : 16 885	Voix exprimées : 16 724
Pour : 16 301 (97,47%)	Contre : 423 (2,53%)	Vote blanc : 161

Joël DELPLANQUE remercie l'Assemblée pour ce mandat donné au Conseil d'administration et souhaite qu'il soit présenté à la prochaine Assemblée Générale un texte que nous espérons conforme à nos convictions et à nos valeurs.

Jacky BETTENFELD évoque le temps où certains nostalgiques peuvent se rappeler des débats passionnés sur le juridique et le disciplinaire. « Je crois qu'à l'heure actuelle, avec les années, la Fédération a trouvé un équilibre qui me paraît extrêmement satisfaisant avec cette Commission mixte disciplinaire, animé par Gilles BASQUIN en lien avec le service juridique de la Fédération. Je voudrais remercier tous ceux qui ont participé tout au long de l'année à ces travaux. C'est vrai que le système de gérer d'abord entre nous les petits détails pour se mettre d'accord et ensuite passer dans la moulinette fédérale avec l'avis du CPL, du CPC et du CA. Cela permet d'avoir une vision avec beaucoup plus de recul et plus de temps. La discussion et les consensus permettent de discuter en amont et de mieux fonctionner dans l'intérêt de tout le monde. Je voulais simplement remercier la commission pour la qualité de son travail ».

- Commission Nationale d'Organisation des Compétitions

Proposition n°1 : Pascal BAUDE présente la proposition n° 1 c'est l'organisation des play off en pro D2 masculine sur proposition de l'Assemblée Générale de Handball ProD2. C'est une demande des clubs formulée lors de cette Assemblée Générale.

Votants : 118 Voix totales : 18 231 Voix exprimées : 15 016

Pour : 11 201 (74,59%) Contre : 3815 (25,41%) Vote blanc : 3 215

Proposition n°2 : Pascal BAUDE présente ensuite la proposition n°2, c'est la dématérialisation de la feuille de match, la modification des articles 98 et 99 et l'application aux championnats nationaux.

Votants : 117 Voix totales : 18 158 Voix exprimées : 17 124

Pour : 16 922 (98,82%) Contre : 202 (1,18%) Vote blanc : 1 034

Joël DELPLANQUE tient à l'issue de ce vote à adresser ses remerciements à Christian LIENARD, Arnaud MAYEUR et toute l'équipe informatique pour le travail qui a permis de faire cette proposition à cette Assemblée Générale. Il est évident qu'elle ne s'appliquera que si on estime que les choses puissent se mettre en place.

Toujours une proposition liée à la feuille de match. Vous savez que le Conseil d'administration est favorable à cette généralisation, mais les Ligues et les Comités doivent pouvoir choisir cette généralisation. Il s'agit de proposer à votre vote le fait que la généralisation soit adoptée pour que les services de la FFHB et les commissions fédérales soient en capacité de répondre aux sollicitations des instances régionales et départementales qui souhaitent s'y engager. Tout le monde connaît les enjeux.

Votants : 113 Voix totales : 16 769 Voix exprimées : 15 213

Pour : 12 277 (80,70%) Contre : 2 936 (19,30%) Vote blanc : 1 556

Merci beaucoup, merci de votre confiance, et bravo à toutes et à tous. Je pense qu'on va faire un très grand progrès dans ce domaine.

Proposition n°3 : Pascal BAUDE présente la proposition n° 3 qui correspond à un vœu commun des Pays de la Loire et de la Bretagne : « c'est l'accession de deux équipes pour 8 ligues. Le vœu a été discuté en CPC et en CPL, donc, c'est 8 accessions de plus en masculin, ce qui engendre automatiquement 8 descentes de plus de N3 en régionale, donc le 11^{ème} sera rétrogradé de National 3. L'avantage, c'est de permettre aux Ligues ayant plus de licenciés d'avoir une accession supplémentaire Les avis sont partagés, la discussion a été intense dans les CPC et au CPL mais comme la majorité des 2 instances étaient favorables c'est l'Assemblée Générale qui doit trancher. Je rappelle qu'il ne s'agit pas de faire disparaître une accession par Ligue, principe de solidarité nationale, mais d'ajouter 8 descentes (11^{ème} de N3M) pour donner plus de qualité aux compétitions nationales masculines ».

Georges POTARD, Ligue PIFO, pense que cette proposition va dans un sens de modernisation. « Je pense qu'il est important d'avancer. La règle de l'égalité de l'égalitarisme prévalait. Je pense que nous devons être adulte dans ce genre d'affaire et considérer qu'effectivement une ligue qui a 22 000 licenciés compétitifs et une ligue qui en a 8 000, quelque part ça pose au moins des questions. Ça me paraît tout à fait de pleine justice, de pleine équité que les ligues ayant un nombre important de licenciés soient reconnues de ce point de vue. C'est donner la chance à tous les joueurs et à tous les clubs. Parce que, sinon, à ce moment-là, nous pourrions diviser la France en 20 ligues complètement égales en termes de licences, ce qui n'a pas de sens non plus. Donc, puisque le fait géographique nous impose de travailler comme ça, je pense qu'il faut que l'Assemblée Générale, et dans ce sens je me joins aux demandes des

Pays de Loire et la Bretagne, et je ne suis pas le seul, fasse un effort qui serait aussi la reconnaissance d'une réalité de terrain ».

Alain JOURDAN précise qu'il s'agit bien d'une application pour la saison 2012-2013.

Nicolas MARAIS, Normandie, demande si l'application 2012-2013, cela signifie qu'il y aura deux accessions pour la saison 2013-2014 donc, c'est encore dans deux ans. Il eut été préférable d'avoir deux montées à l'issue de la fin de saison 2011-2012 applicable un an avant. Parce que ça repousse encore d'une année.

Pascal BAUDE explique cette difficulté afin d'éviter des contestations possibles par rapport aux statistiques des ligues concernés (nombre de licenciés et de clubs à la fin de la saison). Il faudra déterminer les huit. Cela peut se jouer à 3 ou 4 licenciés. Il s'agit que tout le monde connaisse les règles du choix et leurs applications. Au cours de la saison 2011-2012, tout le monde connaîtra les règles du jeu. C'est une règle d'équité et de bonne connaissance de nos nouvelles règles.

Votants : 117 Voix totales : 17 846 Voix exprimées : 17 143

Pour : 10 149 (59,20%) Contre : 6 994 (40,80%) Vote blanc : 703

Proposition n°4 : Aménagements des Règlements en Coupe de France à la suite des travaux de l'AG de Limoges, des propositions de la COC et des suggestions du CPL, du CPC et des CPC de zone.

Pascal BAUDE rappelle que la Coupe de France est une compétition très jeune et qu'elle a besoin encore d'évolution. Ses règlements sont appelés à s'adapter. Les propositions que vous êtes appelés à voter sont le fruit d'observations et de remarques liées aux organisations précédentes. Dans les ateliers, demain nous aurons un échange sur ce sujet.

Votants : 111 Voix totales : 16 899 Voix exprimées : 14 665

Pour : 11 971 (81,63%) Contre : 2 694 (18,37%) Vote blanc : 2 234

L'Assemblée Générale adopte notamment les modifications des articles 7bis.3.7 et 7ter.3.7 des Règlements particuliers des compétitions nationales relatifs aux procédures d'engagement en coupes de France régionales et départementales et décide leur application immédiate.

- Commission Centrale d'Arbitrage

Propositions n° 1 et n° 2 : Cas non prévus dans les règlements fédéraux / Equipe de +15 F et de +16M qui se présente sans officiel / Equipe réduite à 4 joueurs à la suite d'un tirage au sort d'un joueur dans le cas où il n'y a pas d'arbitres

François GARCIA explique qu'il s'agit surtout de propositions sur des cas rencontrés non prévus dans les règlements.

La proposition 1 concerne le fait qu'une équipe se présente sans officiel. Dans ce cas là, il s'agit d'aider à la décision de l'arbitre avec les différentes situations qui peuvent se présenter.

La proposition 2 concerne certains niveaux. Si une équipe se présente avec 5 joueurs uniquement et qu'il n'y a pas d'arbitre (il n'y a pas du tout d'arbitre y compris dans la salle). Nous sommes obligés de procéder

au tirage au sort, et l'équipe à 5 se retrouve à 4 donc la rencontre ne peut avoir lieu. C'est avant tout une aide à la commission compétence qui statuera sur cette situation.

Marcel TEDESCO, Meurthe et Moselle, est gêné par cette proposition qui s'applique surtout en départemental, le fautif au départ c'est bien l'équipe qui n'arrive qu'avec 5 joueurs. « Je trouve anormal que la rencontre si elle est à rejouer se fasse aux frais du Comité ».

François GARCIA lui estime que si le règlement prévoit qu'une équipe puisse jouer à 5, elle n'est pas responsable de l'absence de l'arbitre. À partir de là, ce n'est pas forcément le comité qui est doit être sanctionné. La commission ou la structure qui désigne nominativement l'arbitre ou le binôme, club, comité, ligue, CCA, devra prendre une décision qui déterminera la responsabilité et les frais afférents à cette faute.

Votants : 110	Voix totales : 16 840	Voix exprimées : 15 524
Pour : 11 677 (75,22%)	Contre : 3 847 (24,78%)	Vote blanc : 1 316

- Commission Nationale de Développement (voir détail dans le document préparatoire)

Propositions 1, 2 et 3 :

Nous passons aux propositions de la Commission Développement présentées par Daniel GOUGEON.

Nous vous proposons deux votes. Le premier sur la proposition 1 de suppression de la licence hand ensemble, la proposition 2 sur la reconnaissance de la formation d'entraîneur niveau 1 et 2 pour personnes handicapés et enfin la proposition 3 des modifications réglementaires sur la licence blanche.

Votants : 115	Voix totales : 16 685	Voix exprimées : 15 583
Pour : 13 076 (83,91%)	Contre : 2 507 (16,09%)	Vote blanc : 1 102

Proposition 4 : Modification des tableaux 36.2 sur les catégories d'âge et exigence d'un certificat médical pour la licence joueur avenir et loisir. Cette proposition a été reprise par la Commission nationale des statuts et de la réglementation après des discussions et des propositions autour du CPC et un travail d'un petit groupe de travail sur les moins de neuf en particulier pour essayer de mettre nos textes un petit peu en conformité les uns avec les autres et notamment dans la présentation des tableaux.

Votants : 117	Voix totales : 18 148	Voix exprimées : 17 843
Pour : 17 084 (95,75%)	Contre : 759 (4,25%)	Vote blanc : 305

A l'issue de la pause, Joël DELPLANQUE souhaite apporter deux précisions : « A l'issue de nos votes et répondre à un certain nombre d'interrogations qui m'ont été formulées pendant la pause, je reviens sur la feuille de match informatisée. Un certain nombre de collègues m'ont interrogé là-dessus. Alors, effectivement, nous avons voté le principe de la généralisation et ce principe c'est un principe volontaire. Donc, puisque nous avons voté cette orientation, nous la soutiendrons, nous ne ferons pas obstacle quel que soit l'endroit elle se mettra en place. Les dispositifs de formation vont démarrer. Une centrale d'achat va être organisée. Elle permettra que des tarifs extrêmement compétitifs puissent être mis à votre disposition pour celles et ceux qui souhaiteraient procéder aux acquisitions. La cohabitation des deux

dispositifs, papier et informatique, est prévu, Christian LIENARD vous en dira plus lors des ateliers. Deuxième point, celui-là aussi très, très important à propos des dispositions que nous avons adoptées concernant les licences et l'application du code du sport lié au certificat médical. Alors, pour être clair : quand vous organisez une manifestation de « One shot », de découverte, il n'y a pas besoin de certificat médical, nous ne sommes pas dans une pratique compétitive. Dans un dispositif plus soutenu, que l'on qualifie de compétitif, nous rentrons dans le droit commun du Code du sport qui prévoit la nécessité d'avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique en bonne et due forme. Dans ce domaine il y a une hiérarchie puisque, dans la licence de Hand-Avenir, il s'agit d'un certificat de non contre-indication à la pratique du handball, notamment pour celles et ceux qui sont issus de l'UNSS, qui ont déjà des licences et donc des couvertures. Et dans le cas du « sandball », ce sont des tournois organisés par les Comités, les Ligues ou les Clubs durant tout l'été, il y a une nécessité d'avoir un certificat médical.

Macky BIOJOUT, Ligue d'Aquitaine, demande si un non-licencié handball se présente avec une licence d'un autre sport, est-ce que cela pourrait être valable.

« Non, le certificat médical est lié à notre activité. Donc il faut qu'il y ait un certificat médical lié à la pratique du handball ».

Jean-Claude SEMENE, Ligue Languedoc-Roussillon : « je n'ai pas très bien suivi, d'après ce que tu viens de dire il faut un certificat médical pour le « sandball » ?

« Je répète ce que j'ai dit, la seule activité, d'après le Code du sport, qui n'entraîne pas l'obligation légale, de demander un certificat médical c'est quand vous faites une opération de découverte. Je rappelle qu'il s'agit de la licence événementielle ».

« Le Sandball Tour, il tourne dans tous les départements, c'est de l'événementiel. Nous ne pouvons pas demander à des estivants qui sont sur la plage de produire un certificat médical ».

« Je suis dans le Languedoc Roussillon, tu offres le sandball tour dans le Languedoc Roussillon et je fais un jour une démonstration de handball ou je participe à un évènement à Valréas. Si quelqu'un va à Banyuls le lendemain, il ne pratique qu'une seule fois. Mais si je vais à Banyuls, puis à Valréas, je ne suis pas dans une « One shot ». Il s'agit de vos obligations et de vos responsabilités respectives en matière d'organisation de compétition ».

- Direction Technique Nationale (voir détail dans le document préparatoire)

Autorisation d'entraîner : article 47 (handball ProD2, LFH et LNH):

Philippe BANA, Directeur Technique National, présente l'ensemble des mesures et des vœux de la DTN qui est assez lourde cette année, est surtout articulé autour de la professionnalisation et son encadrement. La Fédération de ce point de vue a des devoirs et l'ensemble de tous les vœux qu'on va examiner ont pour sens la structuration de la professionnalisation, le contrôle par les Comités, la Ligue et la Fédération de l'ensemble des pratiques va dans le sens du projet fédéral que nous partageons tous.

D'abord elles ont fait l'objet d'énormément de travail, avec tous les acteurs et elles sont de ce point de vue, même si certaines sont difficiles à mettre en place, elles sont extrêmement structurantes comme l'a souligné le Président, hier. La première c'est tout simplement une mise en conformité de certification. Vous savez qu'il y a dix ans a été mise en place l'autorisation d'entraîner dans le secteur professionnel. Cette

autorisation d'entraîner, elle vise à ce que la Fédération ait un œil sur toutes les qualifications, sur tous les parcours, sur ce qui est autorisé aujourd'hui par l'ensemble des diplômés à entraîner. La mise à jour des diplômés qui autorisent à entraîner aujourd'hui dans le secteur élite, c'est la Fédération qui dit à tel joueur ou à tel entraîneur de 1^{ère} division, de 2^{ème} division, vous avez le pouvoir ou pas. La nouvelle grille de diplômés d'état s'appellent les DES, les DE et les BP. La mise en conformité de cette nouvelle grille de diplômés d'état autorise d'entraîner contre rémunération notamment et cette autorisation d'entraîner, c'est une mesure d'un premier vœu assez simple. Il s'agit de mettre en phase avec les BE et les DE. Il s'agit simplement d'une mise en conformité des nouveaux diplômés qui apparaissent sur le marché du travail.

Il y a eu des discussions en interne, très intéressantes, liées à ce statut particulier et à l'évolution des diplômés, et les nouveaux textes ne sont pas définitivement arrêtés, notamment pour gérer les situations provisoires. Alors, c'est extrêmement compliqué, la solution qui est préconisée et qui a eu l'aval de tout le secteur, avec un consensus général, c'est de ré écrire ensemble avec les syndicats, avec les entraîneurs, avec la DTN, avec la Fédération, un texte fixant les règles pour la saison 2011/2012 et, d'ores et déjà également, les règles applicables à compter de 2012/2013. L'objectif restant de poursuivre l'encadrement pour la bonne pratique et surtout pour que nous gardions le contrôle de la situation.

Des exemples peuvent vous éclairer. Aujourd'hui trois entraîneurs de 1^{ère} division masculine ont été mis dehors, ou ont démissionnés dans les deux derniers mois. La situation professionnelle nous oblige à avoir des entraîneurs ayant au moins le même niveau d'équivalence, avec 60 jours de franchise maximum pour organiser le remplacement, en discutant avec le syndicat des entraîneurs qui veut être assuré que dans ce marché professionnel les gens aient bien les diplômés. C'est une discussion avec les employeurs des clubs professionnels qui veulent très vite retrouver quelqu'un, qui veulent parfois retrouver quelqu'un sans aucun contrôle en disant : « Prenons vite le cadre du centre de formation, on va s'arranger ... », et nous, nous devons leur préciser qu'il y a des règles : « Non, la déontologie de la profession nécessite le respect des règles, les diplômés sont indispensables pour valider cette mise en place. » Donc, nous proposons un texte qui finalise l'actualisation des règles, de façon assez technique.

Votants : 118 Voix totales : 18 249 Voix exprimées : 17 623

Pour : 17 110 (95,09%) Contre : 513 (2,91%) Vote blanc : 626

Formule sportive LFH 2012/2013 :

Le deuxième vœu porte sur le handball féminin, nous avons, avec le Président, effectué une réunion extrêmement lourde avec la Ligue féminine, avec Patricia SAURINA, au mois de novembre pendant le TIPIFF. Nous avons passé avec eux un accord sur cinq ans qui intègre énormément de choses que nous souhaitons qu'ils puissent mettre en place dans leurs clubs : de la structuration, de la formation, des investissements. Nous voulons, le Président vous l'a répété hier, Patricia SAURINA le défend depuis de nombreuses années, une Ligue féminine forte. Aujourd'hui, nous avons passé un des accords avec eux qui est la stabilisation, je pense que dans les ligues par rapport à la D2, par rapport à la N1F, par rapport au travail de Pascal BAUDE sur ces divisions, nous devrions avoir de la lisibilité sur cinq ans pour ne pas changer la règle du jeu toutes les cinq minutes sur les accessions et nous devons maintenant nous installer à 10 clubs la LFH avec des play off et play downs. Ça a été difficile à obtenir de leur part parce que c'est vrai que c'était un championnat restreint. Nous n'avons pas la capacité d'avoir plus de clubs de très haute performance et professionnels. Alors, ce qui vous est proposé ici, c'est de valider, Patricia vous en parlera dans son rapport LFH aussi, cette formule où nous nous engageons sur cinq ans pour dire : « Voilà, vous serez dix sur cinq ans. »

Votants : 118	Voix totales : 18 195	Voix exprimées : 17 464
Pour : 16 773 (96,04%)	Contre : 691 (3,96%)	Vote blanc : 731

Proposition des Joueuses issues du PES (JIPES) :

Le troisième vœu, avant de vous l'exposer je voudrais vous ré expliquer pourquoi j'ai pris la peine d'écrire à tous les Présidents de Ligues, à tous les Présidents de Comités pour leur montrer à quel point je considère, mais toute la Fédération considère, qu'aujourd'hui notre parcours de l'excellence sportive, il est appuyé sur vous. Nous avons passé ce deal depuis de nombreuses années, c'est vous qui faites vivre cette chose-là. Aujourd'hui, nous souhaitons, et nous allons essayer de le simplifier au maximum, j'en ai parlé longuement avec Jean-Luc BAUDET qui avait des remarques très judicieuses car il avait discuté avec ses Présidents de Clubs, il les avait entendus, il essayait de comprendre. Nous sommes dans l'identification, dans la défense de notre parcours d'excellence sportive. Nous nous battons ensemble au quotidien pour nos pôles espoir et les centres de formation, qui sont le centre du dispositif de détection, notre culture et notre propriété.

Aujourd'hui, nous sommes dans l'idée de travailler sur la valorisation de la formation que vous créez au travers des pôles espoir, que vous créez au travers des centres de formation, de manière à dire aux clubs de professionnels : « Nous faisons une belle formation ensemble, nous allons imposer un certain nombre de joueuses sur la feuille de match dans les années qui viennent, en prenant des précautions, en discutant longtemps, en essayant de mettre ces mesures de manière progressive sur trois années pour vous laisser le temps de vous adapter. Mais, aujourd'hui, avoir sur une feuille de match de LFH, à compter de la saison 2012-2013 (donc nous prenons le temps que tous les contrats soient à échéance), d'abord une base de neuf joueuses issues du parcours de l'excellence sportive et un maximum de 5 joueuses non issues de ce parcours. Vous avez bien lu qu'il s'agit de jeunes filles qui sont aujourd'hui ou qui ont passé au moins trois ans dans le système, que ce soit en pôle espoir ou en centre de formation et qu'elles organisent demain la vraie ossature de nos clubs de première division. Je pense que devant vos Conseils Régionaux, tout cela doit avoir du sens.

Devant la valorisation, aujourd'hui, nous faisons manière progressive, si vous lisez en détail la mesure pour ceux qui s'intéressent à tout ce qui est la technologie de la mesure, la néo-professionnelle c'est une jeune fille qui sort de chez vous, à qui un club pro va signer un contrat tout de suite. À ce moment-là, il aura le droit d'avoir une joueuse non JIPES supplémentaire. Nous sommes dans des dispositifs qui, à deux ans en 2012-2013, nous disent que nous aurons neuf joueuses issues des pôles espoir ou centres de formation sur la feuille de match, cinq joueuses non issues de notre filière voire, si jamais on fait signer une jeune joueuse en contrat pro, un droit à 6 joueuses non issues de la filière. Six, et c'est non discriminatoire, c'est ouvert, ça laisse un marché du travail. Cette mesure n'est absolument pas discriminatoire, je tiens bien à le répéter, puisqu'elle ne s'attache ni à l'origine ni à la nationalité de la joueuse, mais uniquement à son parcours de formation. Ensuite nous passerons à dix plus quatre plus un. Il y a des mesures complémentaires d'accompagnement, le traitement précis des cas particulier (type joker médical ou grossesse).

Nous avons aussi regardé le cas de la D2, nous avons passé du temps avec les présidents de clubs. Quelque part, nous comprenons un peu leur souffrance et ils l'ont écrit. Fred BOUGEANT ou Thierry VINCENT me le disaient, nous allons être obligés d'aller chercher les joueuses dans les pôles espoir parce que les filles, c'est celles-là qu'il faut professionnaliser. Cela a du sens, car nous nous battons tous ensemble pour être représentés par un minimum de joueuses professionnelles qui soient les nôtres, celles formées chez nous. Nous avons vraiment beaucoup débattu avec eux, Joël DELPLANQUE a pris la précaution, il y a encore 48

heures, ils sont d'accord sur le fond, ils se battent pour ça aussi, mais ils ont un peu la peur d'y aller, parce qu'il faut y aller, et que nous allons faire jouer une jeune dont on ne sait pas si elle sera tout de suite bonne. Nous vous disons : « C'est notre propriété, ce PES nous devons le défendre ensemble. » Si demain, je vais reprendre ce qu'a dit un peu de manière virulente le Président hier, nous nous faisons un tout petit mal, nous ne souffrirons pas beaucoup, au contraire mais si le club pro était capable de nous suivre dans ces choses-là nous aurions vraisemblablement la Ligue professionnelle dans les années à venir de très grande qualité. Nous nous appuyons sur un système public, sur les Comités, sur les Ligues, pour mieux résister qu'à l'étranger à la crise économique, car nos clubs, par cette mesure, pourront commencer à sortir de l'eau. Ces mesures-là, elles vont accélérer les structures. S'il y a des questions techniques, Eric BARADAT et Olivier KRUMBHOLZ, qui ont travaillé énormément sur ce dossier, et Patricia SAURINA, sont là pour vous aider à comprendre cette démarche. Nous devons avancer main dans la main avec les clubs en leur disant : « Allez les gars, il s'agit aujourd'hui d'accélérer un tout petit peu ce mouvement par les mesures proposées ».

Votants : 118	Voix totales : 18 266	Voix exprimées : 17 427
Pour : 16 136 (92,59%)	Contre : 1 291 (7,41%)	Vote blanc : 839

L'Assemblée Générale adopte le nouveau dispositif JIPES, applicable à compter de la saison 2012/2013.

Disposition de clubs en voie d'accession à la professionnalisation (VAP) /Objet, Volontariat, Cahier des charges, accompagnement, obligations, règle d'accession et calendrier :

Philippe BANA remercie beaucoup pour cet effort, pour le parcours d'excellence que nous portons ensemble. Je remercie Jean-Luc et d'autres car le dialogue est important sur ces choses-là. J'entends tout à fait ce qu'il a dit tout à l'heure, ce n'est pas des choses simples, car il faut entendre les Présidents de clubs de haut niveau confrontés à l'immédiateté de la vie de son club. Les Présidents de Ligues ou de Comités doivent travailler avec eux pour être à l'écoute de vraies réflexions.

Jean-Luc BAUDET souhaite revenir simplement à ce qu'il disait au début de ce débat : lorsque nous serons dans la nouvelle manière de faire les votes, il faudra avoir l'ensemble des éléments, pour éviter à se poser des questions dans les couloirs avant une Assemblée Générale pour se faire quand même quelque part une idée. Il aurait été intéressant également aujourd'hui, qu'un représentant des clubs de la Ligue féminine de handball, en tant que Président de club, puisse s'exprimer. Après, au-delà de ça, je suis convaincu par ce qui a été dit, et donc j'ai voté sans état d'âme. Mais, il est vraiment dommage que sollicité par un président de club de ma Ligue, je n'ai pas les éléments en temps et en heure pour pouvoir lui répondre et qu'il faut que je sois dans les couloirs, le jour de l'Assemblée Générale, pour avoir une vision un peu plus claire des propositions à voter lors de l'AG.

Philippe BANA estime que ces dialogues clairs doivent nous permettre d'avancer plus vite. Le dernier vœu est celui des voies d'accession au professionnalisme. Ce vœu-là, il fait l'unanimité chez les présidents de clubs. Alors vous savez que contrairement au masculin où en D2, les gens se sont dit : « Nous y allons, nous allons mettre en place un cahier des charges ensemble, et nous aurons tous le même cahier des charges ». La D2 féminine est une division hétérogène. Aujourd'hui, la création de la voie d'accession au professionnalisme doit permettre d'installer un cahier des charges pour ceux qui veulent y aller. Il y en a, ils sont prêts, ils ont les budgets, ils ont une structuration. Mais ce n'est pas naturel comme en D2M. Il s'agit de définir un minimum de budget, un minimum de contrat pro et vous êtes en préchauffage de la LFH. Ces

mesures d'accession pourraient dans le cadre de vos projets dans les Ligues et Comités, être accélérées par ce biais si vous regardez bien les mesures en 2013- 2014. Ceux qui rentreront là-dedans, pourront aller plus vite encore. Et si votre projet de Ligue, comme dans le Lyonnais exposé hier, si votre projet de Ligue est capable de secréter à deux ans quelqu'un qui est déjà en D2 et qui a ces planchers-là, il va peut-être à un certain moment passer un petit peu devant ceux qui sont à la traîne et qui font que les accessions relégations qui ont été très pénalisantes au plan CNCG, Francis SEREX pourrait en parler facilement. C'est comme je le disais tout l'heure un préchauffage clair vers le professionnalisme féminin qui est vraiment notre cible avec Patricia SAURINA depuis un moment.

Votants : 118	Voix totales : 18 290	Voix exprimées : 17 613
Pour : 17 613 (100%)	Contre : 0 (0%)	Vote blanc : 677

L'Assemblée Générale adopte le nouveau dispositif VAP, applicable à compter de la saison 2012/2013.

Joël DELPLANQUE remercie beaucoup et félicite ce vote qui marque, pour la Fédération dans son ensemble, la capacité d'avoir une vraie vision pour son sport professionnel dans les années qui viennent. Ce 100% est très important. C'est un geste politique majeur que vous venez de faire tous ensemble et collectivement. Qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire que nous devons être encore plus proches de ceux qui prennent la voie du chemin de la professionnalisation, et cette marche intermédiaire, rejoint les interventions sur notre capacité à être présents et à accompagner la structuration de notre secteur professionnel. Et la procédure à laquelle tu faisais référence, Jean-Luc, l'enjeu pour chacun d'entre nous dans chacune de nos régions, c'est de quelle nature vous allez construire votre proximité avec les clubs professionnels qu'ils soient féminins ou masculins. Vous savez bien que ces relations dépassent celles plus récurrentes des relations Ligues/Comités, ce sont des relations qui doivent intégrer les clubs professionnels. Et vous savez bien qu'elles ne sont pas toutes du même niveau. Si nous organisons par exemple notre Mondial 2017, il s'agira de mettre en place des comités d'organisation dans lequel vous aurez un rôle central mais où la collaboration des clubs professionnels sera décisive. Ce bond qualitatif, ce bond structurel, ce bond économique, doit permettre l'émergence de l'économie du handball que j'évoquais dans mon discours d'ouverture, et au travers de ce geste vous venez d'indiquer très clairement que vous y êtes prêts. Je vous en remercie.

- Vœux des Ligues et des Comités (voir détail dans le document préparatoire)

Alain JOURDAN propose maintenant aux votes les vœux des Ligues et des Comités. Vous avez le détail dans le document d'Assemblée Générale. Le vœu n° 7 a été intégré, vous le verrez tout à l'heure, dans les tarifs, c'est-à-dire qu'il n'y aura plus de cotisation pour les jeunes arbitres. Le Bureau Directeur dans une réunion du début du mois de mars a proposé que, sur proposition du trésorier et de la Commission des finances, cette mesure soit applicable à partir du 1^{er} Janvier 2011. Simplement c'est une mesure rétroactive et c'est le service juridique qui nous demande qu'il soit voté par l'Assemblée Générale puisque l'Assemblée Générale l'année dernière avait voté des tarifs qu'il fallait appliquer. Donc tous les jeunes arbitres qui ont payé une cotisation à partir du 1^{er} janvier, vous aurez évidemment un avoir sur les sommes actuellement perçues.

André RAMBAUD aurait souhaité que cette mesure soit rétroactive au 1^{er} Janvier 2010, car nous annulons une cotisation pour la saison 2009-2010, dans notre Ligue Nord Pas-de-Calais, nous avons, paraît-il 715 arbitres et si nous en avons autant, ça se saurait.

Alain KOUBI précise que faire de la rétroactivité sur un exercice écoulé c'est un peu compliqué.

André RAMBAUD précise que cette somme a été facturée en début d'année 2011.

Alain KOUBI précise à son tour que la rétroactivité par rapport à un vote d'Assemblée Générale or nous sommes sur des « sommes ridicules ».

Votants : 118	Voix totales : 18 199	Voix exprimées : 17 591
Pour : 16 972 (96,48%)	Contre : 619 (3,52%)	Vote blanc : 608

- Attribution d'un contrat collectif d'assurance (voir détail des propositions en annexes)

Alain JOURDAN rappelle que le contrat d'assurance avec MMA était valable jusqu'au 30 juin 2011. Il doit être renouvelé pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2016 et donc vous devez évidemment le valider.

Michel JACQUET se présente à l'ensemble des délégués.

« J'ai eu l'occasion de travailler à deux reprises pour la Fédération Française de Handball lorsque j'étais responsable des Championnats du monde 2001 garçons, puis 2007 filles. J'ai fait quelques passages dans une autre Fédération et puis mes origines sont plutôt dans les collectivités territoriales, et c'est avec plaisir que j'ai rejoint la Fédération Française de Handball en qualité de Directeur général à partir du mois d'octobre de l'année dernière. Cela va faire bientôt un peu plus de six mois.

« Un des dossiers importants était de traiter la question des assurances, je vais intervenir en deux temps rapides : le 1^{er} sur la question de l'appel d'offres, puis je vous donnerai quelques informations quant à un contrôle récent. En effet, nous avons eu le plaisir, l'avantage et l'honneur d'avoir eu la visite, comme l'a dit Claude PERRUCHET tout à l'heure, de la Direction Départementale de la Protection des Populations, en d'autres termes la répression des fraudes sur le domaine des assurances. Je vais vous faire part de leur constat et des obligations que nous avons dû mettre en place pour partie dans le cadre des règlements généraux, vous les avez déjà votées, et, il s'agit pour moi de vous donner quelques informations sur ce qui va changer de manière opérationnelle pour la prochaine saison.

Sur la question de l'appel d'offres : il a été lancé début janvier et nous avons consulté quatre compagnies et deux courtiers qui avaient pignon sur rue. Sur ces six sollicitations nous avons reçu trois propositions, un courtier, celui qui était en gestion avant les MMA c'est-à-dire, Gras Savoye, puis deux compagnies AXA, et de nouveau MMA. Ensuite un travail d'analyse, de rencontres avec ces différentes sociétés a abouti à la proposition qui vous est faite aujourd'hui de renouveler le contrat MMA à partir des critères qui avaient été établis à savoir :

- Les modalités de gestion des sinistres puisque selon les sociétés, certaines ont conservé en intra la gestion de ces dossiers et pour d'autres l'ont externalisée notamment auprès d'autres cabinets extérieurs. Pour nous c'était important d'avoir en tant que priorité le fait que l'ensemble des sinistres déclarés puisse être traité le plus efficacement possible et le plus rapidement possible. Donc, c'est vraiment le critère numéro 1.
- Ensuite, bien évidemment, nous avons tenu compte des aspects financiers et ces aspects financiers ont été également traités dans le cadre d'une négociation faite avec les différentes compagnies. Je

vous parle très peu des garanties offertes puisque le cahier des charges initial avait déjà été très contraignant, donc nous avons déjà demandé pas mal d'éléments et au fur et à mesure de la discussion et de la négociation, et nous avons pu remonter un certain nombre de plafonds de garanties.

Voilà globalement sur le dispositif d'appel d'offres. Vous verrez, à l'occasion du vote, sur les tarifs que sur sept années, c'est-à-dire depuis le contrat de 2006 avec MMA et jusqu'à la fin du futur contrat si vous le votez, l'évolution globale sur ces sept années aura été en terme de coût de +4 %. Et pour que vous ayez un chiffre, vous le verrez dans les tarifs tout à l'heure, les élus ont souhaité ne pas augmenter la partie tarifaire sur certaines catégories de licences pour l'appliquer plutôt sur les catégories adultes. Cela représente 0,20 € sur une cotisation ».

L'attribution du contrat collectif d'assurance 2011 / 2016 aux MMA est adoptée.

Votants : 117 Voix totales : 18 284 Voix exprimées : 17 179

Pour : 17 116 (99,63%) Contre : 63 (0,37%) Vote blanc : 1 105

« Je vous donne maintenant quelques informations supplémentaires par rapport à ce que je vous ai indiqué sur la visite de la DGCCRF.

Le premier élément qui nous a donc obligé à modifier nos règlements généraux, Claude PERRUCHET l'avait déjà un petit peu indiqué. C'est une mauvaise pratique que de coupler la responsabilité civile et l'individuel accident lors de la prise de licence. C'est un élément qui nous a été signifié pour qu'il soit modifié dans les meilleurs délais puisque, autant la responsabilité civile est obligatoire, autant un licencié peut décliner l'offre liée à l'individuelle accident : les dommages corporels. C'est pour cette raison qu'il y a une incidence sur la tarification que nous vous proposerons tout à l'heure de bien dissocier les deux aspects.

Néanmoins, il nous est fait obligation d'informer nos licenciés sur l'intérêt que représente la souscription d'une garantie individuelle accident, dommages subis lors de la pratique sportive. Dans la nouvelle formule nous dissocierons la RC et l'IA. Pour toutes les questions qui pourraient venir de la salle, nous les traiterons soit dans les ateliers cet après-midi, soit à la réunion des secrétaires généraux, parce que, derrière il y a la mise en œuvre de cette demande d'adhérer ou pas à l'individuel accident. Cet aspect-là sera pris en compte sur les bulletins d'adhésion ainsi que d'un point de vue informatique dans le cadre de Gesthand.

Le deuxième élément, ce n'est pas une surprise non plus, concerne l'obligation issue du Code de la consommation qui nous impose de donner une transparence et une lisibilité aux tarifs que nous pratiquons au niveau de la licence. Dans la licence, il y a la part fédérale, la part ligue, la part comité. Jusqu'à présent nous n'indiquions pas de manière consolidée le coût de ces trois parts auxquelles s'ajoutent les cotisations au niveau de l'adhésion au club. Nous sommes en train de préparer un document consolidé qui vous sera transmis. Il s'agira de bien renseigner, à chaque niveau, le montant de la part qui concerne la licence. Gesthand était paramétré pour cela, mais cela a été rarement utilisé car en termes d'informations il manquait toujours des données consolidées. Le manque de données nous mettra en infraction par rapport aux demandes de la DGCCRF. Il faudra absolument rentrer toutes les parts et la part facultative de l'individuel accident.

Une question de la salle demande si dans le cas où les parts Ligue et Comités sont confondues, quelle case nous devront renseignée ?

Michel JACQUET précise que dans ce cas-là, vous renseignerez la case régionale en précisant que ces parts ne sont pas individualisées. En gros, ce qui nous est reprochée pour prendre un autre exemple, quand vous allez au restaurant, vous y allez pour manger un steak tartare, ceci dit on vous apporte la carte avec l'ensemble des tarifs. Nous, aujourd'hui, nous ne faisons pas ce travail-là. Grosso modo le licencié prend une licence compétition et nous lui donnons le tarif. Il faut clarifier la visibilité par rapport à ça.

Gérard JAWORSKY, Comité de l'Aube, demande si nous devons intégrer la cotisation club dans la déclaration aux licenciés ?

Michel JACQUET précise que la cotisation club ne doit pas être intégrée, ce sont les parts des instances fédérales que le licencié doit connaître. Le club offre des services que le licencié peut évaluer dans la vie du club. Néanmoins, le pratiquant devra être informé, par le club, du coût de l'adhésion en plus du coût de la licence.

Gérard JAWORSKY précise que son Comité demande au licencié les parts fédérales nationales, régionales et départementales mais que le club paie aussi une cotisation par club.

Michel JACQUET ne pense pas que nous devions intégrer les cotisations club qui correspondent à des engagements de l'ensemble du club et qui ne sont pas ciblées par licencié. S'il obtient des informations sur cette demande qui aillent dans le sens contraire de sa réponse, il en informera immédiatement les structures de la fédération.

Voilà ce que je voulais vous indiquer sur la partie assurance, je profite de la tribune pour aborder un sujet très rapide en termes d'informations sur l'archivage. Simplement il s'agit de vous faire passer un message comme quoi, d'ici trois à quatre semaines, vous allez tous recevoir un guide vous permettant et vous facilitant la connaissance des documents qui doivent être conservés ou pas. Nous sommes une Fédération avec une mission de service public, nous avons certains éléments qui sont dérogoires. Nous devons conserver des documents cinq ans, ou dix ans, d'autres que nous pouvons détruire, et d'autres qui doivent être déposés aux archives nationales. Tout cela sera dans ce guide. Malheureusement, nous avons découvert, tout récemment, que certains documents avaient déjà été détruits, alors que nous devions les conserver. Ceci est valable également pour les Comités et les Ligues. Un collègue travaille spécifiquement sur ce dossier-là, et il s'est engagé d'ici trois à quatre semaines à vous envoyer un guide pour pointer quelles sont les archives concernées, pourquoi elles doivent être conservées, quelle durée, et quel sort final. Quand peut-on les détruire, les trier et les conserver. Donc il s'agit d'avoir une grande prudence pour l'instant car jusqu'à présent la destruction de documents nous a été reprochée récemment par le Ministère. »

Joël DELPLANQUE précise qu'il est très attaché au respect des obligations légales et réglementaires auxquelles d'ailleurs chaque Fédération doit se soumettre à l'égard des archives publiques. Philippe vous a donné hier le calendrier d'installation de la Maison du handball. Il est clair que le devoir de mémoire que nous aurons à valoriser à l'occasion de cette construction soit indépendant de ces aspects réglementaires. Alors, il y a des initiatives qui sont déjà prises, nous y reviendrons, mais je souhaite que tous ceux, assez nombreux, qui possèdent beaucoup de documents dans ce domaine vont être sollicités, ou l'ont déjà été, ou le seront pour que, ensemble et de la façon la plus professionnelle possible, nous trouvions d'abord l'expression du handball depuis son origine, dans sa diversité et dans ses territoires. Cette maison du handball, si j'ai tenu à ce qu'elle porte ce nom c'est pour qu'elle soit bien la vôtre, et que pour qu'elle soit la vôtre vous puissiez aussi y voir le reflet de votre activité et du sport que vous portez dans chacune de vos régions.

Donc, je dis bien deux points : les aspects administratifs qui valent pour la Fédération valent bien entendu pour les ligues et les comités, ça c'est un premier point. Et ensuite ce travail de mémoire et d'exposition et de valorisation auquel il nous faut maintenant dans un délai assez proche réfléchir et mettre en œuvre, là aussi, de façon la plus professionnelle possible, puisque je crois que cela fera partie des lieux d'attractivité de cette maison du handball.

- Budget et tarifs (voir détail des propositions sur le document préparatoire)

ALAIN JOURDAN propose de passer maintenant au volet budgétaire et aux tarifs pour l'exercice 2011. Il vous sera proposé un vote groupé sur les deux sujets.

Comme d'habitude c'est Monique ANSQUER, présidente de la commission des finances qui fera cette présentation et elle sera assistée par notre trésorier.

ALAIN KOUBI tient tout d'abord à remercier tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce budget avec les membres de la commission des finances.

Il est précisé que cette année la méthodologie a changé, en mettant à contribution le Bureau Directeur avec l'audition des principales commissions (communication, développement, DTN, informatique, etc...). Cette audition a pour vocation l'optimisation de l'utilisation de nos moyens.

Le Conseil d'Administration fédéral après débat a validé ce budget qui vous est proposé aujourd'hui.

Monique ANSQUER, après avoir salué l'Assemblée, présente un projet de budget à l'équilibre.

En augmentation constante chaque année, ce budget se chiffre cette année à 17 millions d'euros.

L'élaboration de ce budget s'est fondée sur les principales orientations suivantes :

- les résultats espérés de nos équipes de France masculine et féminine (première place en garçons et troisième place pour les filles)
- le maintien des nos tarifs licences (hors indice INSEE)
- le maintien des subventions de l'Etat pour accompagner le travail de notre fédération, avec l'appui de notre DTN et ce au regard de nos résultats.
- progression significative de nos recettes de partenariats, en soulignant ainsi le travail de l'équipe marketing qui continue de porter ses fruits.
- l'effort poursuivi pour nos huit équipes de France en intensifiant le projet technique
- de nouveaux moyens mis à la disposition de la communication (externe et interne) et une réorganisation de notre structure fédérale pour favoriser le travail d'Alexis MANOUVRIER et de son équipe.
- maintien de nos moyens en faveur de la professionnalisation féminine mais également dans d'autres domaines comme le médical ou l'arbitrage.

- réorientation du fonds emploi vers d'autres axes prioritaires pour mieux cerner son utilisation avec une prise en charge par les territoires eux-mêmes
- actions particulières pour le développement notamment orientées vers les ZUS et le handball de plage.

Il s'agit maintenant de rentrer dans le détail de ce budget en analysant dans un premier temps la ligne Recettes et en précisant les nouveautés :

- les subventions de l'Etat sont stabilisées depuis quelques années et s'élèvent à 3.5M€.
- les recettes statutaires augmentent d'une manière forte grâce à l'impact de l'augmentation de l'an dernier sur les tarifs licences et bien sûr la forte progression du nombre de licenciés.
- comme indiqué précédemment, les recettes de partenariat sont en forte augmentation (+ 627K€), c'est aussi le constat du travail autour de nos équipes de France.
- sur les autres recettes, nous avons prévu une légère augmentation de nos résultats financiers compte tenu de notre gestion rigoureuse, sans produit exceptionnel et la présence des ressources dédiées au fonds emploi liée à l'augmentation régulière de licenciés.
- un tout petit point sur les ressources commerciales en signalant les indicateurs principaux dont l'externalisation de notre boutique fédérale qui produit de plus en plus, cela génère des royalties par rapport à ADIDAS, compte tenu de l'explosion des commandes

Nous passons maintenant à la partie Charges. Il faut signaler tout d'abord le maintien de l'effort pour accompagner notre direction technique nationale pour la formation, le renouvellement des élites appelé parcours d'excellence sportive, les compétitions de détection, inter ligues, inter comites, stages nationaux, et bien sûr la part du budget consacrée a ce secteur est très importante, d'autant si nous y ajoutons les primes de qualification pour le Mondial et surtout pour les Jeux Olympiques (avec un effet d'empilement des montants versés aux bénéficiaires). Les différentes actions engagées sont de natures diverses :

- l'aide aux clubs avec le soutien informatique dans le cadre d'un budget stable.
- les actions en plus de celles déjà citées à savoir le développement de nouveaux clubs et les actions vers la vie des clubs.
- l'augmentation du fonds emploi (liée à l'accroissement des effectifs) avec une redistribution supérieure pour cette année à la collecte.
- le regroupement des actions de la communication sous la structure de communication fédérale en identifiant davantage la nature des actions réalisés (promotion du handball masculin, promotion du handball féminin, communication « on line », vie médiatique,

lobbying, supports des actions de communication). Dans ce domaine de la communication des choix ont été pratiqués, tout n'a pas pu être satisfait. A ce sujet un audit est en cours qui doit nous permettre de trouver un meilleur consensus pour l'utilisation des moyens qui pourraient être consacrés à ce secteur essentiel pour l'image de la FFHB.

- dans le domaine médical (792K€), c'est un effort sur l'aspect médical mais aussi pour l'encadrement des équipes, le suivi médical des équipes et des filières et la lutte anti dopage.
- le budget souhaité des différentes commissions a été satisfait pour assurer leur fonctionnement ainsi l'arbitrage (556K€) avec un budget stable.
- le budget de fonctionnement des instances a été également maintenu tout comme l'aide au développement féminin
- les frais généraux sont également maîtrisés. Ce qui augmente c'est la partie événementielle gérées par la fédération (Bercy, coupe de France) ou conjointement (TIPIFF)
- les frais de personnel sont stables et raisonnables mais l'impact des primes augmente globalement ce budget.

Un tableau montre, in fine, l'évolution de nos budgets fédéraux depuis 2005 avec les principales évolutions sur certains postes ainsi que la variation des pourcentages des secteurs d'activité.

Le budget 2011 est adopté sans modification, de même que les tarifs 2011 / 2012.

Votants : 119	Voix totales : 18 340	Voix exprimées : 17 178
Pour : 17 095 (99,52%)	Contre : 83 (0,48%)	Vote blanc : 1 162

- **Intervention de Nathalie GAUTRAUD (équipements sportifs et CNDS)**

Nathalie GAUTRAUD, membre du Conseil d'administration de la Fédération, va vous faire une présentation sur la manière dont vous devez conduire vos réflexions par rapport aux équipements sportifs.

« Je travaille à la FFHB en lien avec Jean ROYER et Claude PERRUCHET, l'élu référent dans ce domaine des équipements sportifs. Je rappelle très brièvement les grandes missions du CNDS, le Centre national pour le développement du sport, créé en 2006, ex-FNDS.

Trois grandes missions sont définies : la première mission va être le développement de la pratique sportive pour tous. C'est ce que vous connaissez, la partie territoriale, donc les subventions aux associations sportives. La deuxième mission est vue sous l'angle de l'aménagement du territoire par l'attribution de subventions d'équipements sportifs dont je vais parler tout à l'heure. Enfin la troisième mission, un petit peu plus récent, qui doit dater de 2009-2010, le CNDS s'occupe également de la promotion du rayonnement international du sport français. C'est le financement des délégations françaises pour aller aux Jeux Olympiques ou c'est le financement du CNOSF. Le CNDS est touché comme toutes les administrations par la révision générale des politiques publiques, en matière d'équipements, il y a trois grandes mesures qui sous-tendent la politique du CNDS. D'abord il y a une clarification des compétences entre l'Etat / CNDS. En gros, l'Etat c'est le haut niveau et le CNDS finance le sport pour tous. Une des mesures importante, c'est d'éviter le saupoudrage. Il s'agit de donner des impacts significatifs, pour cela la gouvernance du CNDS, a

mis en lumière le niveau régional à travers les commissions territoriales qui assurent la coordination au niveau régional, au niveau de la Direction régionale ou/et avec CROS et ligues en première ligne également.

Alors la répartition des crédits équipements, se fige sur les éléments structurants. Je vais revenir sur cette partie-là, vous voyez il y a 57M€ cette année, il va y avoir à peu près 100 millions d'Euros qui vont être consacrés aux équipements structurants. Le CNDS, c'est presque 250 millions d'Euros sans compter les grands stades de l'Euro 2016. Il y a aussi la politique contractuelle, ce sont des contrats de projet Etat/région. Par exemple, en Ile-de-France vous avez la piscine d'Aubervilliers, le vélodrome de Saint-Quentin. Ce sont des gros contrats de projets, entre 30 et 50 M€. La Corse aussi a eu un programme exceptionnel d'investissement très important. Ensuite une part moins importante appelés crédits régionalisés, des équipements de proximité. Enfin il y a des petites choses que le CNDS finance : la mise en activité des équipements sportifs et puis parfois il y a des sinistres Cynthia, Draguignan, tout ça fait partie des équipements sportifs que le CNDS va financer.

Pour les équipements de proximité, ce qu'il faut retenir c'est que le CNDS va financer les équipements structurants et les équipements de proximité parce qu'il va y avoir trois cibles que l'on retrouve d'ailleurs dans la politique fédérale.

La première cible va être les quartiers en difficultés, donc le développement de la pratique sportive dans ces quartiers.

Deuxième cible le développement de la pratique sportive des personnes handicapées.

Et troisième cible, qui, là, regroupe beaucoup de choses, c'est le développement de la pratique sportive des jeunes scolarisés, vous avez tout ce qui est gymnase etc., qui sont financés, c'est une définition très large sur les jeunes scolarisés.

- **Mise en place des Ateliers et la synthèse en annexe 4**

La mise en place des ateliers se fera selon le tableau prévu à l'exception de l'atelier n° 5 qui traitera de l'informatique Gesthand, feuille dématérialisée CMCD ~~ça~~ qui se passera dans l'amphithéâtre. La durée des ateliers sera de deux heures. Les quatre autres ateliers seront répartis dans des salles proches, et donc vous pourrez venir y participer en suivant à peu près les heures qui ont été définies au préalable. Pour les régulateurs désignés, il y a un petit changement puisque Claude SCARSI est absent et sera remplacé par Odile MARCET qui sera la régulatrice de l'atelier n° 2 sur l'évènementiel marketing, la communication. C'est François Garcia qui prendra en charge l'atelier n°4 sur l'arbitrage, les agents, les procédures disciplinaires CNCG et médicales.

Atelier 1 : Régulateur (Sylvie PASCAL LAGARRIGUE) et secrétariat (Corinne GALLO)

- Activités sur le sable : sand, beach, été du sand avec Philippe BOUTHEMY, Nathalie DELORD et Bernard GALLET.
- Activités du Développement : communication fédérale et procédures de fonctionnement avec Daniel GOUGEON, Bernard GALLET et Nathalie DELORD.
- Formations avec François RONGEOT et Brigitte VILLEPREUX.

Atelier 2 : Régulateur (Gilles BORD) et secrétariat (Florence LECAT)

- Évènementiel : Bercy, TIPIFF, Coupe de France, Matches Equipe de France A et Jeunes avec Jean-Paul DEMETZ, Jean-Louis GUICHARD et Christine MAILLET.
- Marketing/Communication externe et incidences sur Ligues et Comités avec Jean-Pierre FEUILLAN, Alexis MANOUVRIER et Florence LECAT.
- Communication Interne fédérale et site Internet : Alexis MANOUVRIER, Christine MAILLET, Florence LECAT et Arnaud MAYEUR.

Atelier 3 : Régulateur (Evelyne BECCIA) et secrétariat (Emmanuelle MOUSSET)

- Coupe de France : Evolution après 2 ans d'existence avec Pascal BAUDE.
- Equipements sportifs et CNDS avec Jean ROYER et Nathalie GAUTRAUD.
- Les Inter comités avec Patrice LECROCCQ.
- Les compétitions Inter Ligues et Inter pôles avec des membres de la DTN.

Atelier 4 : Régulateur (Odile MARCET) et secrétariat (Joëlle MARTEAU)

- L'arbitrage avec François GARCIA.
- Les Agents dans le handball avec Philippe GREGOIRE.
- Les procédures disciplinaires : CND avec Dominique PERNELET.
- Les procédures disciplinaires : CRL avec Marie BOURASSEAU.
- Les procédures disciplinaires : Jury d'Appel avec Michel PERSIAUX.
- La CNCG, LFH et PROD2M avec Francis SEREX, Patricia SAURINA et Jean-Paul DEMETZ.

- La Commission Médicale : Sophie GLEIZE et Gérard JUIN.

Atelier 5 : Régulateur (Alain JOURDAN) et secrétariat (Sandrine PETIT)

- Informatique Fédérale, Gesthand avec Christian LIENARD et Arnaud MAYEUR.
- Informatique Fédérale et feuille de match dématérialisée avec Christian LIENARD et Pascal BAUDE.
- Informatique Fédérale et CMCD avec Claude PERRUCHET et Michel SOUNALEIX.

Avant la reprise de la séance plénière Joël DELPLANQUE remet à Paula BARATA, Présidente du Comité de Savoie, un petit souvenir de l'AG de REIMS, des coupes de Champagne à l'effigie de notre Assemblée Générale. La table de Paula a gagné le jeu mis en place pendant le repas du vendredi soir par la société SECTOR et remarquablement orchestré par des bénévoles de l'organisation locale avec l'aide des services fédéraux pour les questions.

- **Intervention de Philippe BANA**

Philippe BANA évoque, à partir d'une vidéo de Vincent GRIVEAU, le parcours de l'excellence sportive et à la demande du Président, l'évolution du dossier sur Colombes et le rêve d'être autre chose.

« Le parcours de l'excellence sportive c'est un projet très important. Ce que vous avez décidé ce matin nous engage pour des années et a vraiment du sens. Je n'y reviens pas, mais je voulais vraiment insister beaucoup là-dessus, toutes ces joueuses françaises que vous formez, et toute cette offre différente, toute cette économie de la formation de la jeune joueuse que nous devons créer, qui doit devenir une force, non pas simplement sportive mais une force économique, c'est quelque chose qui a vraiment du sens. Je n'y reviens pas mais je voulais le re-souligner. Je vais vous parler un tout petit moment entre nous parce que vous êtes vraiment les premiers acteurs de ça, un ciblage supplémentaire sur le parcours de l'excellence sportive.

Nous avons pris la décision et nous ne l'avons pas fait réglementairement, nous ne l'avons pas fait en termes de statut de suivre de manière encore plus complète notre élite sportive. L'accompagnement est très difficile, pourtant vous accompagnez à certains moments ceux qui connaissent des difficultés de tous ordres dans les pôles. Il faut alors s'occuper de 25 joueurs et de 25 joueuses dans chaque pôle, et que c'est très difficile. Or aujourd'hui peut-être que nos 10 espoirs olympiques comme Luc ABALO, les parisiens s'en souviennent quand il galérait entre Eaubonne et Ivry, comme ces deux dernières années, Timothy N'GESSAN qui passait d'un pôle à une convention de formation, puis prêté à Vernon en D2 devenant d'un seul coup meilleur buteur. Ce sont ces moments de transformation de l'athlète qui nécessitent un accompagnement extrêmement long. Nous allons donc chercher avec vous, avec les CTS, avec les comités, avec les ligues, avec les clubs de haut niveau, avec la direction technique qui devra assurer le travail. L'accompagnement individuel de ces joueurs est fondamental. Pourtant il faudra détecter, essayer de détecter parce qu'il faut être humble, se tromper et accompagner dix garçons, dix filles, de 15 à 20 ans, et les accompagner encore plus avec vous dans le parcours de l'excellence sportive de manière scolaire, de

manière médicale, de manière psychologique pour que ces exceptions que nous détectons assez tôt, comme Nikola KARABATIC n'avait aucun intérêt à aller en France junior et en France espoirs.

Nous avons contacté les familles qui sont d'accord, les médecins, les clubs, l'encadrement des Ligues et des Comités pour accompagner de gré à gré 10 à 20 potentiels éventuels de demain. C'est un étage supplémentaire dans le gâteau habituel que je vous présente depuis longtemps. Ce n'est pas un contrat de travail, il faut prévenir, le marché du travail est pour nous à 18 ans et pas à 13 ou 14 ans.

Paul LANDURE parle de l'équipe de France junior avec les objectifs sportifs de l'équipe, vers le sport professionnel, parallèlement au travail dans un centre de formation, avec un investissement sportif qu'il s'agit de concilier avec des études pour les joueuses. Il s'agit d'aider à la construction des différents projets car les joueuses ont beaucoup de motivation qu'il faut maîtriser.

Pierre MANGIN évoque l'équipe de France jeunes et cadettes, confronter elles-aussi à ce double projet, même si pour ces catégories les préoccupations sont surtout de concilier les différentes pratiques en clubs ou différentes sélections et de les aider dans leurs choix pour l'avenir. Il s'agit ici aussi d'intégrer les joueuses en fonction de leurs capacités. Je tiens à remercier particulièrement les organisateurs de Saint Dié qui ont su créer un évènement autour de notre équipe récemment. Je remercie aussi les autres sites qui nous reçoivent. Il s'agit d'inculquer la culture de la victoire, ça s'apprend car gagner c'est aussi former. Ces équipes ont eu de bons résultats, souvent en demi-finales, un petit regret, que les trophées de ces équipes de jeunes ne soient pas associés à ceux présentées lors de cette Assemblée Générale. Ces filles sont réunies près de 70 jours de stage par an sans compter les compétitions donc il faut faire des choix pour ne pas surcharger ces filles ce qui peut éviter des blessures et veuillez au respect de leurs vacances d'été.

Christine MAILLET présente le calendrier des équipes de France jeunes.

Philippe BANA présente la planche du bureau d'étude pour imaginer ce que représente le projet de Maison du Handball. C'est l'histoire du sport français qui doit se perpétuer dans un endroit mythique, il sera consacré au handball. C'est tout un symbole pour notre avenir. Le protocole d'accord est déjà signé. Il s'agit du discours du Conseil Général des Hauts de Seine avec un parc départemental, muséographe, parcours sportif de la mémoire qui intégrera le Centre National de handball, des hôtels, une aréna mixte de 5 à 8000 places. C'est un Marcoussis en tissus urbain où toute l'imagination est à créer mais c'est pour le handball un saut qualitatif de pensée avec les surfaces commerciales et une collection d'entreprise autour. Il s'agira dans cet environnement de doubler, peut-être, nos ressources humaines en interne pour être en capacité de s'intégrer dans ces structures. Actuellement notre projet est lié à l'évolution du Racing Métro 92 et de nos résultats qui ont permis d'envisager la création d'une base handball, avec le siège de la FFHB, le pôle formation, les sièges de la Ligue et du Comité résidents, la LNH. Un ensemble sportif très complet avec des terrains d'entraînement, une piste d'athlétisme, un parcours sportif, un agora, un espace médical, pole sport santé, décathlon de la santé, qui travaillera sur la récupération des sportifs, un espace de l'olympisme, histoire lié au site, compléteront les idées émises sur ce que peut être ce lieu. Un groupe de travail a été mis en place auquel a été associé Jean-Luc DRUAIS, figure historique du handball qui a travaillé à la réalisation de Marcoussis. C'est un projet à 530M€, qui va voir éclore à 3 km, un stade de rugby couvert de 25 000 places qui pourrait abriter la finale du Mondial 2017. Le modèle économique définissant le fonctionnement de cet ensemble n'a pas été défini à ce jour, partenariat public/privé envisagé avec des contraintes réciproques. Il n'y a pas non plus de club résident pour l'Aréna, ce n'est pas la volonté des porteurs du projet qui ont centré leur demandes vers la FFHB. La Maison du Handball et Centre National pourrait être livrée en 2015, la salle en début 2016 mais il ne faut pas oublier les femmes et les hommes

pour faire vivre ces espaces, et l'enjeu de cette appropriation est le plus importante que la réalisation des murs. C'est une mutation humaine pour vous tous.

- **Intervention de François GARCIA**

François GARCIA a pris ses fonctions depuis 2004. La première priorité a été la communication, avec le site internet de référence qui est visité au-delà de notre propre public. Il présente avec la complicité de Gilbert UNTERNAEHRER la deuxième priorité qui est de former des arbitres avec des outils pédagogiques réunis aujourd'hui dans la clé de l'arbitrage sous forme de banques de données et mis à la disposition des instances et des clubs, pour aider les formateurs d'arbitres, sous des formes très variées, livret vert, affiches, mémentos, vidéos, power point, etc... issues souvent des comités et ligues. Elle sera adaptée à tous les niveaux, accessibles, mise à jour régulièrement permettant l'accès à des outils de formation. Quatre clés par profil, club pour les écoles d'arbitrage, CDA, CRA, CCA. C'est un outil libre de droit, c'est une bibliothèque qui évoluera par demande, et qui sera adapté aux exigences de chaque niveau. 490 écoles de l'arbitrage ont été recensées sur le territoire national, les clés seront transmises par Éric JULLIG avec une mise à jour en septembre 2011.

Joël DELPLANQUE félicite pour ce travail la CCA, il faut maintenant que la commission croise ce travail avec l'équipe du marketing autour de Jean-Pierre FEUILLAN et Florence LECAT pour conforter notre partenariat avec La Poste. Ensuite la CCA présente une vidéo pour mettre en valeur les arbitres qui se sont illustrés sur la scène internationale depuis la dernière AG de la FFHB de Limoges. François GARCIA tient à associer le travail réalisé par Joëlle MARTEAU à ce bilan.

- **Intervention de Patricia SAURINA**

Patricia SAURINA évoque ensuite l'activité de la LFH depuis la dernière AG fédérale. Au niveau des compétitions le championnat a vu un nouveau nom s'inscrire au palmarès à la faveur de la nouvelle formule : Toulon Saint Cyr Var Handball. L'an prochain 10 équipes se disputeront le titre avec la formule des play-offs et play-downs. La coupe de la Ligue a connu en 2010 deux éditions celle d'avril à Nîmes et celle de Brest en fin décembre qui a rassemblé plus de 11 000 spectateurs sur les différents sites. La prochaine édition se déroulera fin décembre 2011 en Normandie avec les finales au Havre. Le trophée des champions reste une idée soumise par les clubs que nous souhaitons analyser. Il faut signaler aussi les parcours de plus en plus performants de nos clubs en Coupe d'Europe.

Au niveau de la communication, la conférence de presse en septembre 2010 de la présentation de la saison sur le phare en présence de Mme RAMA YADE et du Dr HASSAN MUSTAPHA a permis de lancer la saison sportive. L'exposition itinérante reste un outil à la disposition des clubs et des structures. Les retransmissions télévisées sont en augmentation régulière. Le média guide est un outil important de communication de la LFH. Le rapport d'activités présente les évolutions économiques du handball féminin d'élite. Le site Internet en lien avec celui de l'équipe de France (femmes de défi) permet de maintenir un lien permanent avec notre public. Enfin la Nuit des Etoiles sur une péniche après la finale de la Coupe de France a été un moment fort de notre activité.

Sur le plan des ressources humaines, Aurélia PILET a rejoint l'équipe communication avec des missions sur la LFH. La structuration des clubs a permis de centrer nos exigences sur le projet médical des clubs avec

l'intégration dans le cahier des charges d'un budget minimum de 18K€. Les mesures votées ce matin, VAP et JIPES doivent conforter cette structuration. La plate-forme vidéo a connu des améliorations importantes. Au niveau du marketing, la Poste et la RATP restent des partenaires privilégiés. Le prochain rendez-vous sera pour le début du mois de juin avec les rencontres contre la Slovénie qualificative pour le Championnat du monde du Brésil qui doit permettre d'atteindre les JO de Londres. A ce sujet un petit reproche, quand nous sommes loin, pour les joueuses il est important de reprendre un slogan du Président : « Tout le peuple du handball va se soulever pour aider nos équipes de France », il suffit de veiller à l'envoi de messages vers les équipes de France.

Je souhaite remercier tous ceux qui m'ont envoyé des messages depuis mon absence à la précédente AG fédérale, ils m'ont permis de m'aider pour être aujourd'hui avec vous. Merci à tous pour ces marques d'amitié. Un clip vidéo va clôturer cette intervention sur la LFH.

- **Intervention d'Olivier KRUMBHOLZ**

Olivier KRUMBHOLZ évoque ensuite l'équipe de France féminine de handball. La 5^{ème} place au Championnat d'Europe est une déception dans la mesure où la continuité de la performance du Championnat du Monde en Chine avec la 2^{ème} place nous permettait d'être plus ambitieux. En effet, nous souhaitons ne pas recommencer le même démarrage de compétition qu'en Chine. Aussi la rencontre contre la Hongrie a été une déception, car nous nous étions appliqués à bien préparer ces rencontres de début de compétition. Mais cette fois-ci la chance ne fut pas au rendez-vous avec la défaite de la Norvège contre la Suède nous privait de demi-finale contrairement à la précédente compétition. Il a fallu s'attacher à changer l'esprit de l'équipe avec une carence récurrente en jeu d'attaque et donner plus de profondeur au jeu pour créer un style de jeu à partir de la base défensive qui reste notre point fort. Il faut aussi changer l'approche de la compétition pour un collectif qui est assez jeune et pour exploiter les marges de progression à travers tous les moments de travail en club ou en équipe de France. Il n'y a pas de rupture la qualification difficile aux JO passe par une prise en compte dans chaque circonstance de travail du statut que chaque joueuse a dans chaque collectif.

Le handball français avance, lors de la Coupe de la Reine en Espagne, à laquelle 8 clubs participaient, les clubs féminin d'Espagne ont décidé de se réunir pour parler de leur avenir, ils ont demandé à Raphaël TERVEL de me téléphoner parce qu'ils pensent que le handball féminin français est un exemple sur le plan de la structuration. Ils n'ont pas de CNCG, énormément de contrats et de promesses ne sont pas tenus, ils ont la sensation que le handball français avance beaucoup mieux qu'eux au niveau de la structuration et d'ailleurs les joueuses en sont conscientes, car il y a de plus en plus de joueuses étrangères qui souhaitent venir jouer en France, car si les salaires sont peut-être un petit peu inférieurs par rapport à d'autres clubs, en tous cas les promesses sont tenues et, c'est quelque chose d'essentiel pour les joueuses. Et pour le handball français, je voudrais remercier les clubs pour leur travail. Je voudrais aussi les remercier pour les efforts qu'ils font par rapport au programme de l'Équipe de France, notamment sur cette année olympique où nous auront une quantité de travail intéressante et qu'ils en soient remerciés.

- **Clôture de l'Assemblée Générale par le Président de la FFHB, Joël DELPLANQUE**

« Hier, en ouvrant cette 82^{ème} Assemblée Générale, je vous ai dit d'abord le plaisir que j'avais à vous retrouver. J'espérais en tout cas, c'est ce que j'ai essayé de formuler dans mes propos, que nous poursuivrions le travail qui est entamé déjà depuis de très longues années et j'ai évoqué le souvenir de toutes celles et de tous ceux qui nous manquent déjà très cruellement et dont nous aurions aimé qu'ils soient avec nous aujourd'hui, dans cette magnifique enceinte et dans cette Cité des Sacres si extraordinaire, notamment à l'occasion de cette inauguration et de cette brillante commémoration. Vous vous en souvenez, l'année dernière nous étions à Limoges, et nous avions des nouvelles encourageantes d'Henri qui malheureusement nous a quitté il y a très peu. Je laisse Bernard ZBORALA vous exprimer en quelques mots concernant Henri ».

C'est un peu compliqué pour moi, d'abord terminer une Assemblée Générale sur une note triste, ce n'est pas normal quelque part. Il y a 15 jours justes, Henri Normand nous a quittés. Je ne peux retracer sa longue carrière d'handballeur tant il s'est investi dans de très nombreux domaines. Cette carrière a débuté à 10 ans dans le cadre des activités du centre aéré de la SNCF de Limoges, il était fils de cheminot. Tout naturellement, il trouva sa voie au sein du club des cheminots : le CAP Limoges. Il y a joué à différents niveaux notamment pendant plusieurs années en N3 à l'époque. Parallèlement, il mena une carrière d'arbitre au niveau national, qui l'amena à arbitrer quelques rencontres de ce qui était aussi, à l'époque, le 2^{ème} niveau national garçons : la nationale 1B. Sa carrière de joueur fut mise entre parenthèses quand il intégra la SNCF en tant que conducteur de train. Sa carrière d'arbitre aussi s'est donc arrêtée en 1988. Il se tourna vers la fonction d'entraîneur dans différents clubs du CAP Limoges, bien sûr, et de l'ASPTT Limoges où il s'occupa de l'équipe féminine qui jouait au niveau national. Puis il participa à la tentative de création d'un club de haut niveau masculin à Isle, dans la banlieue de Limoges, à la fin des années 80. Il en fut le premier entraîneur, et lorsque cette aventure prit fin, il prit des fonctions administratives à la Ligue du Limousin, où il occupa à des moments différents les fonctions de Secrétaire général, de Président de la Commission technique et de Président de la Commission régionale d'arbitrage. En 2001, il me remplaça à la présidence de la Ligue du Limousin. Il s'attela à cette tâche avec beaucoup de sérieux comme dans tout ce qu'il entreprenait. Sa prise de fonction coïncida avec une évolution du handball vers la professionnalisation des structures, ce qu'il contribua à mettre en place en Limousin. Son leitmotiv restera le développement du handball dans notre région.

Un homme de cœur, qui n'a jamais ménagé sa peine, pour que les choses avancent. Les éléments dont je vous ai parlé un petit peu plus haut ne sont que la face visible du travail accompli par Henri pendant trente ans en régional. Nous garderons comme souvenir de lui à Limoges celui d'un homme jovial et d'une droiture sans faille. En ce qui me concerne, j'ai perdu un ami de plus de 35 ans... C'est dur... mais je pense qu'il n'aurait pas aimé qu'on soit tristes. Adieu Henri ».

« Il n'est pas facile de prendre la parole derrière un tel moment. Une Assemblée générale, c'est d'abord de l'émotion. C'est d'abord un moment de souvenir. Puis c'est le moment faire le point sur toutes les idées nouvelles, celles que nous voulons, ensemble, promouvoir et puis celles que nous avons imaginées durant toute la saison et que nous souhaitons faire aboutir. Et puis, au bout du bout, quand les émotions, les souvenirs, les expertises avec les uns et avec les autres, c'est finalement l'avenir que nous mettons en chantier. Nous l'espérons aussi heureux, aussi joyeux, que ceux qui nous ont précédé. Il faut être fiers, les uns et les autres, du travail, de l'héritage des générations qui nous ont précédé et qui nous ont laissé ce formidable joyau, ce handball, ce sport, cette institution, qui a, une fois de plus, à l'occasion, ici, de cette 82^{ème} Assemblée Générale, montré à la fois sa vitalité, sa capacité innovante, et puis encore une fois la prise de conscience que, avec ce que nos équipes de France nous font vivre, les garçons et celles que

l'équipe de France féminine nous destine, sans compter les jeunes qui nous poussent, elles aussi, je crois que notre Fédération, que ce soit dans les clubs, dans les comités, dans les ligues, peut-être demain dans tous les territoires, est en mouvement.

Pour ceux qui en douteraient, qu'ils viennent à nos côtés, encore une fois dans nos clubs, dans nos comités, suivre nos assemblées générales, pour voir, je crois que c'était Henri qui le disait, combien c'est difficile quelquefois de faire venir des adhérents dans les assemblées générales de clubs, de comités ou de ligues. Néanmoins, je suis persuadé qu'en poursuivant les efforts tels que vous les avez engagés. Je suis persuadé que, dans chacune de vos régions, dans chacun de vos départements, c'est avec la même émotion, la même volonté de progrès, ce même souci d'être au rendez-vous de ces experts ou de ces femmes de défis, derrière laquelle l'ensemble de notre Fédération est engagée.

Je ne sais pas exactement de quoi l'avenir sera fait, mais j'ai vraiment pris conscience de cette tribune, aveuglé totalement par les spots et n'étant finalement que concentré sur vos interventions, vos clips, vos idées et vos projets, je suis persuadé que la métamorphose de notre Fédération est largement engagée. Je ne suis pas sûr que, tous, vous mesuriez encore, comme moi là à l'instant où je vous parle, l'ampleur de cette métamorphose qui est en cours.

Nous avons décidé, mes amis, d'informatiser notre feuille de match. Même, nous sommes allés plus loin, d'en généraliser immédiatement la mesure.

Bien sûr qu'il y aura des étapes, bien sûr qu'il y aura forcément de petites difficultés, mais vous imaginez comment sur cet aspect tout simple, l'allègement des tâches qu'elle impliquera, la modification des relations que nous allons avoir grâce à cette simplification. Finalement la disponibilité que les uns et les autres nous allons gagner, pour que ce déficit, vous vous en souvenez, (- 88 clubs, + 66 clubs), soit l'année prochaine revenu à l'étiage et que nous puissions progresser comme nous nous étions engagés les uns et les autres dans le projet 2008-2018 à ce que notre nombre de clubs puisse croître encore davantage. Le bonheur qui est le nôtre de nous retrouver, le bonheur qui est le nôtre d'amener des jeunes dans la pratique du handball de cette intensité, de cette qualité, il faut en faire profiter le plus grand nombre.

Je crois que nous avons acquis, je pense que toutes celles et tous ceux qui sont aux côtés de vous, vous l'ont dit mieux que moi, je crois que nous avons acquis une singularité, une particularité dans ce paysage sportif français. Cette singularité, elle génère, vous le savez comme moi parce que j'imagine que l'on a dû vous le dire, mais un jour ou l'autre ça ne va pas marcher complètement, il y a bien un jour où il va se passer quelque chose, vous n'allez pas toujours nécessairement gagner. Vous avez entendu, la Direction technique est déterminée à ce que ça continue, ça va continuer. Nous avons adopté des mesures pour nous préparer pour les jeux non pas de Rio, mais déjà les suivants en 2020. Nous avons décidé, tous ensemble, de créer la première ligue européenne de handball féminin. Vous mesurez l'ampleur des décisions et du sillon qui se creuse dans le pays grâce à nos clubs ?

Bien sûr qu'ils sont un petit peu chahutés par cette détermination, par cette volonté affichée. Mais vous verrez, ce serait sous-estimer, comme l'a rappelé tout à l'heure Olivier, leurs capacités de structuration, de progrès. Je suis persuadé, parce qu'ils ont déjà pris, croyez-moi, plein de dispositions, ils sont déjà dans le coup pour aller jusqu'au bout de cet objectif. Je crois que le regard qui est porté aujourd'hui sur notre sport, partout sur le territoire, et bien entendu au-delà, sur le territoire des départements d'outre-mer, ce regard, nous allons faire en sorte que nous puissions de nouveau continuer de nous réjouir et d'accrocher étoile après étoile à chacun des événements. Mais, si ce regard a changé, si nous avons effectivement à prendre des dispositions comme celles prises, c'est pour que le bonheur se poursuive, car nous regardons

ce qui se passe autour de nous. Ce qui se passe autour de nous, c'est un pays en difficulté, c'est un pays qui doute un peu, c'est un pays qui souffre, ce sont des jeunes qui s'inquiètent de leur avenir, et ce sont des situations individuelles dramatiques.

Au regard à notre statut, au regard qui est porté sur nous, je pense, peut-être, indépendamment de cette singularité, il y a une obligation supérieure à jouer pleinement notre rôle, à l'égard de cette population, de notre population, de notre pays, et au-delà du plaisir donné autour de nos équipes de France ou nos clubs, il s'agit de remplir nos salles. Les formes restent à déterminer, sans doute à mieux faire connaître, à organiser peut-être de façon plus performante que ce que nous faisons, à tendre les mains vers celles et ceux qui sont plus en difficulté par rapport à ce que, nous, nous connaissons, et que notre sport est en capacité de leur remettre et de leur redonner l'espoir qu'ils ont peut-être un peu perdu.

Ce travail, vous n'avez pas attendu après moi, vous n'avez pas attendu que Bernard Gallet vienne vous proposer ici un programme dit de cohésion sociale, ce travail existe. J'insiste parce qu'un certain nombre d'entre vous sont venus me voir pour me faire part de leur inquiétude de cette nouvelle charge, sont venus me voir pour me dire : « mais, est-ce que c'est bien à nous, qui avons déjà tant de difficulté à faire face, à faire vivre nos clubs, à répondre à toutes les obligations, est-ce bien à nous, de nous charger d'une responsabilité qui n'est pas nécessairement première chez nous ? » Je réponds : oui. Oui, sous réserve, oui non pas parce que je suis un rêveur, un utopiste, ou je ne sais pas quoi. C'est tout simplement parce que vous l'avez décidé avant moi. Bien avant moi. Et déjà depuis de très longues années. Tout simplement l'ambition que j'ai souhaité qui s'exprime dans ce domaine et que nous ne laissons pas dans l'ombre, celles et ceux qui agissent devant ces publics qui sont un petit peu plus difficiles, que nous fassions mieux connaître ce travail, et que peut-être nous accompagnions celles et ceux qui sont aujourd'hui en charge de ces secteurs, de la qualification et des moyens supplémentaires pour les aider à y faire face. C'est tout simple.

Encore une fois, ne soyez pas effrayés par cette orientation. Encore une fois, elle existe dans tous les territoires. Je reçois quasiment hebdomadairement des comptes rendus spontanément, qui présentent des actions de ce type, menées par les uns et par les autres dans ce domaine. Soyez confiants là aussi. Aujourd'hui c'est la 3^{ème} étape du programme Hand Avenir 2008-2018, et en général, la 3^{ème} étape, dans une olympiade, en général, c'est la préparation de ce qui va se passer pour les quatre années à venir. Il faut se sortir du quotidien, pour imaginer de façon prospective quel sera notre sport, quelle sera notre discipline.

Vous verrez, il y a encore quelques jours, nous n'imaginions même pas, je crois que je vais prendre quelques précautions, les relations que le handball pourrait entretenir avec les médias. Dans mon édito, je disais que le peuple du handball se lèvera pour l'obtenir. Le peuple s'est levé et le peuple l'obtiendra. Je vous remercie à toutes et à tous, et que cette soirée vous mette en joie.

Jean-Louis GUICHARD demande à Pascal SZEZESPANSKI, Président de la Ligue Champagne Ardenne, à l'ensemble des salariés de la Fédération française de handball, ainsi qu'à tous les bénévoles de la ligue qui nous ont reçu si brillamment ici de bien vouloir venir nous rejoindre.

Nous allons procéder maintenant à une petite cérémonie traditionnelle. Pour cela j'appelle Jacques CHARLET, Président du Dauphiné Savoie.

Vous savez, ce à quoi nous assistons dès qu'un championnat ou des jeux olympiques se terminent. Alors, nous ne baissons pas encore le pavillon de la Fédération parce que l'Assemblée Générale de Reims, en tout cas dans sa partie festive, n'est pas encore complètement terminée. Je crois qu'après le discours du

Président, la partie statutaire est terminée et, après la Cité des Sacres à Reims, et cette merveilleuse ligue de Champagne Ardenne qui a mis tout mettre en œuvre à l'image de l'organisation d'un match qu'elle voulait organiser avec passion, dévouement et avec l'expertise qui est la sienne, je crois que nous pouvons dire, avec toute cette équipe rassemblée que l'objectif a été atteint. Bravo, Pascal, bravo à tous.

L'émotion, le souvenir, le présent, et l'avenir sont rassemblés. L'avenir, c'est la 83^{ème} Assemblée Générale de la Fédération française de handball et qui va se dérouler donc à ..., Jacques CHARLET va vous le dire quand Pascal lui aura passé le flambeau.

Jacques CHARLET se réjouit d'accueillir, après la Cité des Sacres ou la Cité du champagne, dans une année et une semaine, à la cité de l'eau. Nous vous attendons à Évian l'an prochain pour une assemblée générale qui sera difficile après celle de Pascal, car ils ont vraiment mis la barre très haute. L'équipe territoriale du Dauphiné Savoie sera avec moi pour faire une assemblée générale qui tienne la route.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h 15.

ANNEXE 1

Intervention d'accueil des personnalités présentes à l'ouverture de l'Assemblée Générale

Intervention de Monsieur Michel LEQUEUX, Président du CDOS Marne, représentant Monsieur Serge ROUTIER, Président du CROS.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Madame le Maire de Reims, Monsieur le Président de la Fédération, Monsieur le Directeur Régional, veuillez tout d'abord excuser l'absence de Monsieur Serge ROUTIER qui, pour des raisons personnelles, n'a pas pu se rendre à votre Assemblée Générale. Il m'a demandé de le suppléer, et c'était pour moi beaucoup de bonheur et d'émotion que je le représente. Vous êtes ma famille, j'appartiens à votre famille puisque je suis licencié handball depuis 1966, pour tout dire j'ai été président de club dès 1975 à 24 ans. Par la suite, j'ai été président du Comité de la Marne pendant 22 ans, tout en étant vice-président de la Ligue pendant 20 ans. Donc, je connais très bien le handball régional y compris national, puisque j'ai participé à une vingtaine d'Assemblées Générales fédérales, avec Jean-Pierre HABAY. Nous avons travaillé ensemble sur cette région et formions un couple au niveau de la Ligue de Champagne, j'ai assuré à la fin, malheureusement après son décès, j'ai assuré pendant 18 mois la présidence de cette Ligue. Le handball m'a éduqué pendant toute cette période : convivialité, écoute, respect, travail en équipe et je pourrais en dire beaucoup d'autres qui sont les valeurs que tous ceux que j'ai connus m'ont données. Depuis quelques années j'ai pris du recul par rapport au handball pour prendre la présidence du Comité départemental olympique et des responsabilités au Comité régional olympique. J'essaie dans ces deux structures d'apporter et de partager les valeurs que le handball m'a données. Je veux dire aussi qu'aujourd'hui, dans notre région, nous avons la chance de pouvoir travailler en osmose avec le Conseil Régional et l'Etat, ce sont nos partenaires institutionnels essentiels et la source de nos financements. À l'aube de la réforme des collectivités locales, nous devons fédérer les énergies, les forces et les synergies, essences même du mouvement sportif, le CROS à l'échelle « champardennaise » l'a bien compris. Je ne vais pas vous faire l'affront de vous parler du fonctionnement des CDOS et des CROS, car beaucoup parmi vous sont dans ces structures, le handball y est très bien représenté en nombre et en qualité. Monsieur le Président de la Fédération Française de Handball je voudrais vous remercier sincèrement d'avoir choisi la Champagne Ardenne pour votre 82^{ème} Assemblée Générale. Pascal le disait tout à l'heure, c'est la première, pendant une vingtaine d'années avec Jean-Pierre HABAY, nous avons rêvé d'avoir une Assemblée Générale en Champagne Ardenne, nous n'avons jamais franchi le pas. Aujourd'hui, je voudrais remercier les dirigeants qui ont œuvré à l'organisation de cette Assemblée Générale, Pascal le Président de la Ligue, Régis le Président du Comité de la Marne, et l'ensemble des équipes, merci à eux. À vous tous, je vous souhaite un bon séjour à Reims, il y a les bulles, les caves, il y a aussi la cathédrale, demain l'inauguration du tramway, ça va être la grande fête sur Reims. Reims, ville très dynamique, par contre il manque une chose, pour moi essentielle, et pour vous aussi certainement, un club de haut niveau de handball à Reims. Bon séjour à vous tous.

Intervention de Madame Christine MICHEL, Maire adjointe en charge des Sports, représentant Madame Adeline HAZAN, Maire de Reims

Bonjour à toutes et à tous. Je voudrais déjà commencer par vous souhaiter à mon tour la bienvenue au nom de Madame Adeline HAZAN, Maire de Reims, et bien sûr en mon nom personnel, je voudrais aussi remercier très sincèrement la Fédération Française de Handball par l'intermédiaire de son Président, la Ligue et le Comité qui ont œuvré aussi très certainement à ce que cette Assemblée Générale se fasse dans

notre ville. Nous en sommes particulièrement honorés. Je voudrais aussi saluer tous les délégués, tous les représentants des clubs et tout particulièrement, bien évidemment, ceux qui, sur le territoire de notre ville, mais aussi de l'agglomération de Reims métropole, s'emploient à développer la pratique du handball à un niveau qui est déjà un bon niveau. Mais, j'ai bien entendu effectivement qu'ils pourraient viser dans les années à venir peut-être l'excellence. Alors la municipalité de Reims, dont je suis l'adjointe au sport, a fait du sport une de ses politiques prioritaire. Et c'est pour ça justement que je suis, je le disais tout à l'heure, particulièrement honorée de vous recevoir parce que, au travers de votre Fédération, de votre discipline, ce sont des pratiques sportives, ce sont des valeurs, auxquelles je suis, auxquelles la collectivité que je représente ici, sommes particulièrement attachées. Alors je voudrais rapidement les rappeler parce qu'elles sont, pour moi, très importantes :

La première valeur c'est la valeur éducative puisque, moi qui n'ai pas fait une carrière au handball, j'ai commencé la compétition, à l'AS, l'ancien UNSS, par cette discipline sportive. Ça a été mon premier sport et mon premier sport collectif. J'en ai gardé effectivement à la fois des souvenirs mais aussi des règles et des règles qui ont permis de construire ensuite ce que je suis devenue. Et je crois que c'est très important dans les écoles, présent surtout dans les collèges, dans les lycées, et puis au plus haut niveau, c'est-à-dire au niveau universitaire.

Puis, bien évidemment les valeurs que vous portez au niveau sportif : dans les clubs, et là, je voudrais aussi remercier tous les bénévoles, parce que je crois que c'est important aujourd'hui, on parle beaucoup et à juste titre de la réforme, voire de la « révolution » qui est en train de se passer pour le sport dans notre pays, je pense que nous devons tous y être attentifs, et tous contribuer à des propositions nouvelles pour le faire évoluer en gardant ce qui avait été effectivement notre force et notre richesse. Vous représentez à travers les équipes de France parce que, c'est vrai, vous êtes la seule Fédération française, la seule discipline qui ait cumulé à travers tous les temps autant de titres de champions du Monde et d'Europe. Ce cumul pour votre fédération par son renouvellement représente des qualités de services offerts à vos licenciés. Cela montre la force de votre politique, et ce n'est pas, à la limite un heureux accident comme cela peut se passer parfois dans d'autres disciplines. Et je suis aussi très attachée, comme vous, à la réussite du sport féminin au même niveau que le masculin et c'est un des côtés de votre rayonnement. Aujourd'hui en France il y a encore un trop grand décalage entre le nombre de licenciées féminines et le nombre de licenciés masculins, ce n'est pas normal, il faut effectivement qu'on infléchisse la tendance. Les collectivités, la ville de Reims notamment, s'attachent à le faire, je crois que les Fédérations doivent y être sensibles et vous êtes dans ce domaine aussi un exemple.

Alors, je terminerai en vous disant effectivement que vous avez choisi un week-end qui pour les Rémois, voire même pour le département et la région est un week-end important. Je sais que pour vous ce sera un week-end studieux, un week-end d'études, mais j'espère bien effectivement que vous allez avoir l'occasion de pouvoir vous promener dans la ville. Demain nous inaugurons le tramway au bout de deux ans de travaux parfois un petit peu compliqués. Ce nouveau moyen de transport est à l'image de la ville que nous voulons construire, c'est-à-dire moderne, dynamique, et tournée vers le 21^{ème} siècle, tournée vers l'avenir. Alors, profitez-en, vous découvrirez peut-être au hasard de votre visite, peut-être en soirée, un étrange animal, une araignée de plus de 15 mètres de haut qui, apparemment, elle aussi est très facétieuse. Donc, vous serez effectivement en public de connaisseurs. Donc je vous engage quand même à faire un petit tour dans notre ville et puis je vous souhaite de bons, de riches et fructueux travaux à Reims pour cette Assemblée Générale de votre Fédération.

Intervention de Monsieur Pierre OUDOT, Directeur régional de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale.

Monsieur le Président, Madame le Maire, Mesdames, Messieurs, chers amis, chers délégués, cher Président, la roue tourne, vous fûtes mon Directeur des Sports, vous fûtes mon Inspecteur Général donc, votre invitation m'a touché à plusieurs titres, et puis la roue tourne effectivement, puisque dans mon jeune temps, il y a bientôt très longtemps maintenant, j'étais en terminale à Bar-Le-Duc dans la Meuse et dans ma terminale il y avait une famille qui s'appelait KRUMBHOLZ, je ne sais pas si vous connaissez ce nom ? Il ne doit pas se rappeler de moi, parce que je n'étais pas forcément très, très sportif mais je l'ai repéré dans l'assistance. Je lui rappellerai des bons ou mauvais souvenirs, je ne sais pas, mais en tout cas, vous n'êtes pas des inconnus pour moi loin de là.

Alors, bienvenue dans cette terre champenoise qui est une terre de contraste, c'est le moins que l'on puisse dire, il y a plus que l'or du Champagne, que nous apprécions tous, qui côtoient des déserts des territoires ruraux, et des contrastes aussi dans les précarités que nous avons accompagnées. Madame le maire, je pense que vous partagez cette analyse. Et quoi de mieux que le sport comme vecteur de cohésion sociale, puisque vous savez que maintenant que l'État nous a recomposés, la cohésion sociale est l'élément moteur de l'action de l'État sur les territoires. Donc c'est avec beaucoup de plaisir que je vous rencontre parce que je pense que la réponse sportive militante sera l'une des clefs de l'avenir vis-à-vis de ces territoires qui sont parfois un petit peu en difficulté. Alors pour revenir au contexte local, Monsieur le Président de la Ligue de handball, nous nous sommes rencontrés en amont de cette manifestation pour que nous puissions vous accompagner à notre modeste mesure. Je crois que nous pouvons nous féliciter d'une Ligue militante, d'une Ligue dynamique, nous avons un cadre qui est connu et reconnu.

Je ne saurais trop insister, devant vous sur la richesse de ces cadres techniques qui si nous n'y prenons pas garde collectivement pourrait trouver un sort, peut-être pas celui que nous espérons en tout cas. Donc, sachez que les directeurs régionaux seront vos alliés dans ces combats là, s'il y a des combats à mener. À l'époque où on dit pudiquement qu'on resserre les moyens, qu'on contraint les enveloppes, pour ne pas dire autre chose je crois que seul l'esprit d'équipe et l'union dont a parlé Monsieur LEQUEUX, représentant du mouvement sportif, sera aussi l'une des clefs de notre survivance et de notre réussite. À l'image de ce que nous essayons de bâtir avec les mouvements sportifs et le Conseil régional au sein d'une future Conférence Régionale du Sport pour que nous partagions les vues, que nous mutualisions nos procédures et nos programmes je crois que c'est dans cette direction-là que nous devons tous travailler et surtout ne pas y aller de manière séparée, sinon je pense que beaucoup pourraient se satisfaire de ces différences qui pourraient nourrir notre futur. Alors, au contraire, je vous invite chers collègues de territoire, chers délégués, de faire de chacune des Directions Régionales, des Directeurs Régionaux mes collègues, des militants de la cause du sport dans cette esprit d'équipe qui vous a fait réussir au plus haut niveau.

Et mes félicitations seraient un petit peu bien faibles par rapport à ces brillants succès renouvelés, mais en tout cas vous avez su démontrer que c'est encore une fois l'esprit d'équipe qui fait que l'on gagne et c'est cet enthousiasme, cet allant du militant que nous, les cadres d'Etat, nous devons aussi porter à vos côtés sans faiblir, parce qu'on peut tous constater que nos paysages sont parfois brouillés, que nos horizons ne sont pas toujours dégagés et que nous avons ensemble à construire l'avenir du sport que vous portez haut et fort et véritablement pour ma part j'essaie de rester un militant. Je sais que tous mes collègues Directeurs Régionaux essayent de le faire malgré ces recompositions de l'État qui parfois nous laissent de moins en moins de temps pour nous occuper de sport, puisque j'ai l'habitude de dire, quand je veux distraire le Préfet, alors je lui parle à la fin de mon entretien de sport, ça le décontracte parmi toutes les autres préoccupations que nous avons.

Donc c'est une invitation à nous resserrer, à travailler en équipe, à oublier nos postures qui parfois auraient pu nous concentrer sur des positions qui nous sépareraient, mais bien à faire cause commune, élus, collectivités, mouvements sportifs, cadre techniques, militants, sachez que c'est la seule préoccupation des services de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale non seulement en Champagne - Ardenne mais, j'en suis sûr, sur tout le territoire national. Et encore merci pour votre accueil et votre patience.

ANNEXE 2

L'Assemblée Générale accueille et honore le staff de l'équipe de France masculine :

Jean-Louis GUICHARD accueille avec Joël DELPLANQUE et Jacky BETTENFELD l'ensemble du staff de l'équipe de France masculine. Un petit film réalisé par Christophe PICARD va vous retracer en quelques petits moments, un souvenir très agréable, très émotionnel, sympathique. Nous lui avons donné simplement quelques mots : émotion, équipe, etc., voilà le résultat.

Je passe la parole à Claude pour qu'il nous présente son staff, son équipe.

Je commence, par le vieux, alors mimi, Michel BARBOT, c'est celui qui fait tout ce qu'on ne veut pas faire. C'est-à-dire qu'il s'occupe très rigoureusement des billets d'avion, du numéro de téléphone du chauffeur de bus, des équipements. Il réveille les joueurs. Il leur donne une tablette de chocolat quand ils sont un peu inquiets. Après ça, c'est quelqu'un de très sympa et il survit à toutes les générations de joueurs, mais d'entraîneurs aussi. Je parie qu'il sera encore capable d'être là avec mon successeur. Sans lui, l'équipe de France fonctionnerait effectivement beaucoup moins bien.

Patrick KERSTEN c'est un des kinés de l'équipe. N'aie pas peur, tu vas voir ça va bien se passer. Il vient de sourire, profitez-en bien parce que ça peut ne pas se reproduire du week-end, ça veut dire qu'il est très heureux et qu'il vous remercie de votre gentillesse et de votre accueil. A part ça, c'est sûrement un artiste dans sa discipline puisqu'il est l'un des kinés de l'équipe de France depuis maintenant de nombreuses années, très sollicité par les joueurs et encore une fois il fait partie des gens dont nous ne pouvons pas nous passer, même s'ils sont très différents. Vous voyez que les gens vont être très différents dans cet environnement et je crois que c'est aussi dans cette différence qu'existe et que vit ce staff. Donc merci à lui, merci à sa compétence, merci à sa disponibilité toujours sans faille.

Vincent GRIVEAU, c'est quelqu'un que je connais bien, puisqu'il m'a succédé sur mon poste de cadre technique dans ma belle région. Depuis, en plus d'être technicien c'est aussi un spécialiste en informatique et je crois que c'est celui qui, lorsque nous essayons de dormir entre deux matchs, il s'arrange pour nous préparer les images pour que le lendemain nous puissions les utiliser et régler les problèmes que les adversaires ne manquent pas de nous poser. Il a beaucoup d'efficacité, il a fait évoluer en plus son secteur d'activité et aujourd'hui je crois que la grande richesse de ce secteur informatique et vidéo, c'est véritablement que nous avons mis la vidéo au service des joueurs. Donc, nous ne faisons plus de grandes séances vidéo mais nous expliquons aux joueurs que la vidéo est à leur disposition. Ils ont des outils individuels qui leur permettent de venir chacun chercher ce dont ils ont besoin. Cette appropriation du travail par les joueurs, à mon sens, c'est encore une preuve et une garantie de qualité et de performances. Donc là encore, c'est quelqu'un d'indispensable.

Monsieur Alain QUINTALLET, c'est celui qui s'est trompé d'époque, il traverse les époques, car il n'est pas de la première jeunesse. Effectivement il s'est construit à une époque où on pouvait représenter tous les éléments de la performance. Il est technicien, préparateur physique mais aussi médecin, kiné, il doit avoir de grandes compétences aussi en termes d'équipement puisqu'il a quelques notions en termes de magasins de sport et de textile. Donc, c'est quelqu'un qui, effectivement, s'il avait eu l'opportunité d'être en place plus tôt, il aurait été l'homme orchestre parfait, tel que ça existait par le passé. Malheureusement, aujourd'hui, il est obligé de partager les responsabilités, ça lui est très difficile c'est-à-dire qu'il est tous les jours en train d'essayer d'empiéter sur le territoire du voisin, mais souvent ce qui nous sauve c'est que pour lui le voisin c'est vraiment quelqu'un dont la mondialisation n'a pas de secrets. C'est-à-dire que le voisin est l'équipe qu'on rencontre le lendemain, ça peut-être au bout du monde, surtout là où il y a du soleil, aller

porter son savoir et se proposer à tous et à toutes. Voilà, de temps en temps, ça permet, vous savez, pour solidifier les groupes de temps en temps, il faut être capable de se fédérer contre un élément perturbateur, et il joue souvent ce rôle-là, et il y en a qui sont capables de se fédérer plus vite que d'autres, en plus. Bon, nous l'aimons bien quand même et les joueurs l'aiment bien, ce qui est quand même l'essentiel.

Philippe BANA, c'est mon patron, je peux dire que c'est le meilleur patron du monde. Il est plutôt utile. En plus, maintenant il nous sert un peu de lien avec les instances internationales. C'est-à-dire que si nous secouons les arbitres, nous avons besoin de quelqu'un qui aille intercéder, essayé d'arrondir, bon... Donc, très utile parce qu'il connaît parfaitement tous les dossiers, il connaît parfaitement tous les joueurs et il est, je dirais, l'élément en retrait qui permet de régler notamment quand la situation devient sous pression, et plus ça devient complexe, plus Philippe est efficace et en capacité de régler les problèmes qui pourraient venir perturber notre petit équilibre. Il est tout à fait à la disposition du staff et vraiment à aucun moment il cherche à jouer quelque rôle que se soit. C'est toujours l'utilité qui est pour lui le principal donc merci encore à lui.

Le Président ne fait pas partie du staff mais il est toujours le bienvenu dans notre groupe.

Sylvain NOUET, c'est le vieux compagnon de longue date, c'est l'entraîneur de l'équipe de France, dans le cadre de la répartition des rôles dans l'évolution du *staff*, il est devenu de plus en plus le technicien en charge du jeu de l'équipe, le technicien en charge de la préparation stratégique, notamment dans toute la partie vidéo en relation avec Vincent GRIVEAU. Il est capable avec les joueurs de tirer le maximum de notre potentiel. Ce qui me permet à moi d'être devenu beaucoup plus un coach et un manager, c'est-à-dire d'être beaucoup plus à distance des actions quotidiennes pour justement, être capable de mieux encadrer, de mieux anticiper, de peut-être avoir la vision suffisamment prospective pour essayer de voir ce qui nous attend et de déjouer les pièges qui peuvent arriver. Il est le lien direct avec les joueurs, et notamment avec les joueurs cadres, pour réguler au mieux, jour après jour le jeu de l'équipe de France. C'est sûrement l'un des meilleurs techniciens français, donc je n'ai pas peur de le dire, et à ce titre-là, je crois que son rôle est indispensable. C'est quelqu'un tout à fait utile et complètement lié aux performances de l'équipe.

Jacky BETTENFELD est celui qui nous accompagne le plus. Il connaît le mieux la vie de cette équipe en son cœur. Il fait complètement partie de notre fonctionnement et il est toujours à sa place, donc quand je dis qu'il est au cœur, c'est au cœur de l'apéritif, c'est celui qui va par exemple acheter les biscuits d'apéritif avec Michel BARBOT qui veille à ce que le bar soit toujours bien rempli. Mais c'est aussi important, c'est-à-dire qu'il faut savoir que nous vivons pendant un mois ensemble. Il y a, vous pouvez l'imaginer, beaucoup de stress, beaucoup de pression, par moment quelques fois des doutes. Je crois que nous avons besoin de convivialité, de proximité, de respect les uns pour les autres. Il assure le lien dans le moment où effectivement tout se tend. Ce sont des gens indispensables au bien-être et peut-être, je dirai, à la capacité qu'a cette équipe justement de ne pas subir les moments de pression et au contraire les aborder avec courage et fierté. Ce sont des gens qui ne marquent pas des buts mais ils sont indispensables à la performance, ils assurent l'équilibre et la vie de cet ensemble. Nous ne cherchons pas à diriger nos joueurs je le dis souvent, nous cherchons simplement à les accompagner de la meilleure façon et les amener dans les meilleures conditions vers le moment du match qui est en fait leur moment car c'est eux qui le jouent ce match.

Vous voyez, il y a des barbus, des moustachus, et nous avons aussi une « vahiné » au milieu non sans mal, c'est Nadège COULET malgré la devise : « Pas de meuf dans le bœuf ». Mais c'est une vraie bonne femme, c'est-à-dire capable avec son sourire mais surtout avec ses compétences, capable de se rendre indispensable à la vie du groupe, indispensable à son équilibre notamment dans la capacité à nous faire

supporter et nous rendre possible la relation avec les médias, ce qui n'est pas toujours facile et notamment dans les moments compliqués. Et je crois que Nadège aujourd'hui a réussi véritablement à nous rendre la relation aux médias, d'abord très professionnelle, très structurée, ce qui fait que les médias ne sont pas envahissants et agressifs et qu'ils jouent effectivement auprès de nous le rôle qui est le leur. Je crois que nous travaillons dans les meilleures conditions avec eux et c'est vrai qu'à une époque, celui qui était là avant elle, et pour qui nous avons la plus grande amitié, Philippe SOUBRANNE, quand il venait nous voir il disait : « Il y a des journalistes qui veulent vous voir ... », on l'envoyait « ch... » on lui disait « Ne nous em... pas avec tes journalistes, dégage, fous-les dehors, ... ». Comme nous ne pouvions parler de cette façon à Nadège, qu'elle est capable de revenir trois fois, demander trois fois différemment jusqu'au moment où effectivement nous finissons par accueillir le journaliste et ça se passe très bien. Donc, merci à elle parce que ce n'est pas simple. Et ce n'est pas simple pour une jolie fille de vivre pendant un mois au milieu de 25 bonshommes un peu sauvages... Elle sait pourquoi je le dis, nous en avons parlé de manière très précise à son arrivée, je la remercie pour justement sa capacité à savoir être très professionnelle, très agréable et pour autant rester à sa place, et souvent sa place est avec nous. Il a fallu que je m'y fasse parce que j'ai été longtemps celui qui a empêché son arrivée autour de l'équipe de France, ça je le dis clairement, elle le sait, mais on en a suffisamment parlé, elle sait pourquoi. Et je reconnais aujourd'hui que je ne regrette pas de l'avoir accueillie et qu'aujourd'hui elle est, elle aussi, quelqu'un de très performant et qui participe à la qualité de nos résultats.

Le docteur, c'est Pierre SEBASTIEN. Mon docteur déjà, donc si je dis des cochonneries sur lui, après, il va aller raconter mes analyses de sang à tout le monde. C'est aussi un docteur qui ne soigne personne, mais ça *a priori* les joueurs de l'équipe de France ne le savent pas parce que je crois que si nous faisons des relevés statistiques, c'est sûrement lui qui a la plus grande confiance des joueurs. C'est le médecin de l'équipe de France, mais c'est très honnêtement celui qui garde le contact avec les joueurs dès lors qu'ils sont partis dans les clubs c'est-à-dire qu'en permanence les informations dont j'ai besoin m'arrivent par Pierre sur les états de santé, mais aussi de temps en temps sur les doutes, ou de temps en temps les joueurs sont capables de faire remonter quelques problèmes. Et je crois que sa force et son intelligence c'est de savoir trier dans tout ce qui lui remonte, c'est-à-dire que ce n'est pas qu'un récepteur qui se contente de renvoyer comme un micro tout ce qui lui arrive, c'est quelqu'un qui est capable effectivement de trier entre ce qui est utile, ce qui est indispensable, ce qu'il faut traiter vite, ce qui peut se traiter tout seul. Je crois que c'est quelqu'un qui par cette relation de confiance avec les joueurs a créé un lien entre les joueurs et le *staff*, qui aujourd'hui est un lien de complicité. C'est véritablement, même s'il essaye de temps en temps de grignoter sur son territoire, mais c'est vraiment quelqu'un qui aujourd'hui, par le fait qu'il garde ce lien permanent avec le groupe de joueurs à distance, c'est quelqu'un qui fait que nos périodes d'éloignement sont relatives parce que, effectivement, le lien est toujours présent et je pense que c'est véritablement quelque chose d'indispensable.

Jean Christophe MABIRRE c'est sûrement celui qui est le fils de Michel, car quand Michel est empêché le seul à qui il accepte de confier quelques responsabilités c'est à Jean-Christophe, c'est-à-dire c'est le seul en qui il a confiance. À moi je vous assure qu'il ne me confie jamais rien, parce que s'il y en a un à qui il ne fait aucune confiance c'est bien moi. Alors, Jean-Christophe, c'est véritablement celui qui connaît parfaitement la maison, il est là depuis de très nombreuses années, puisqu'il avait travaillé 6 ans avec Daniel. Ça veut dire que depuis 16 ans, il est kiné de l'équipe de France, donc il connaît parfaitement les joueurs il va bientôt connaître les enfants des premiers joueurs qu'il a eu. Par exemple le fils MAHE, il avait eu le père, il a maintenant le fils. Là encore, je crois que c'est aussi dans cette stabilité qu'existe la complicité entre les joueurs et le *staff*. Les gens se connaissent parfaitement, les gens n'ont pas besoin de se regarder pour se comprendre. Donc, c'est avant tout quelqu'un de très performant dans la relation aux joueurs dans le

cadre de la compétition. Je crois que c'est vraiment un métier très particulier d'être kiné de l'équipe de France, cela n'a rien à voir avec le kiné de club. Nous avons des problématiques qui sont des problématiques d'enchaînement de matchs dans des successions qui sont complètement folles, ce qui veut dire que lorsque vous avez un joueur traumatisé ou blessé et que véritablement les échéances qui arrivent, sont des échéances à 24 heures ou 48 heures, je peux vous assurer que vous n'avez pas le temps, et quand vous n'avez pas le temps, vous disposez alors du peu de temps. Je peux vous assurer que c'est des gens qui commencent la journée tôt, qui la finissent souvent très tard, souvent épuisés parce que, quand un match se déroule à 20 heures 30, qu'il finit à 23 heures, il y a le repas ensuite, et à minuit commence les soins, et ils peuvent durer 2 heures ou 2 heures 30, et là, il n'y a personne qui se met dans sa chambre en disant : « Je suis fatigué, nous verrons demain.. ». Tout le monde, encore une fois, est au service des joueurs et notamment le *staff* médical qui, par moments, est vraiment surchargé de travail. Mais, je crois que c'est aussi dans cette disponibilité que se crée la complicité avec les joueurs et cette espèce de confiance et de sensation de force qui peut se dégager de notre équipe le plus souvent.

Sylvain NOUET présente à son tour Claude ONESTA. C'est le patron. Mais malgré une présentation avec un lot de compliments, ce n'est pas toujours le monde des « bisounours » parce que si nous les méritons, au quotidien, ce n'est pas toujours de la rigolade. Au tout début, en 2001, lorsque Claude et moi, nous avons démarré, le *staff* était très restreint. Il n'y avait que les deux techniciens. Pas de QUINTALLET mais je dormais moins car je devais assumer la vidéo, donc avec l'arrivée du petit ça m'a fait du bien. Donc, petit à petit, Claude s'est entouré d'un *staff* parce qu'il a voulu absolument avoir des gens hyper compétents dans chacun des domaines. Il a su s'entourer de ces gens dans tous les domaines. Ce qui lui a permis de prendre du recul pour pouvoir gérer l'humain. Et je pense que la très grande compétence de Claude, c'est un expert en gestion humaine. Cette gestion humaine, il a très bien compris que l'homme est singulier et que le collectif est complexe. Et cela fonctionne sur la récursivité. Claude est un expert en relations humaines. Il a pris ce recul pour prendre de la distance, il a laissé les gens travailler. Ce qui est agréable avec Claude, il dit ainsi : « Je suis un chef d'orchestre qui est obligé de mettre les solistes aussi en harmonie », sauf qu'un chef d'orchestre dirige, alors que Claude a la particularité d'être un patron ou un chef d'orchestre qui ne dirige pas. Nous sommes tous au service d'un projet et la confiance s'est installée entre nous. Cette totale confiance nous permet de faire notre boulot tel que nous souhaitons le mener. Et parfois quand il y a quelqu'un qui lui dit : « Tiens, je vais t'expliquer un peu comment je vais les préparer physiquement »... Claude dit : « Ne me fais pas chier avec ça, je n'y comprends rien, fait ton boulot, voilà. Si tu te plantes par contre, tu dégages... ». Voilà, c'est comme ça que ça fonctionne. Et petit à petit ce *staff* a pris toute sa légitimité de par les résultats, mais aussi Claude a mis en place un nouveau mode de management sans le savoir, et en y réfléchissant un peu on a trouvé en quoi consistait ce nouveau mode de management. Je pense que dans les écoles de management, maintenant, il va y avoir la définition du Raid. Alors, le management par Raid, c'est le management par responsabilité, autonomie, intelligence, humanité, don de soi et solidarité.

La première question s'adresse au plus médaillé de toutes les équipes de France, dont Claude a parlé tout à l'heure et l'a appelé le « vieux », c'est Michel BARBOT. Michel, ta chambre si j'ai bien compris c'est un lieu de passage d'un peu tout le monde, c'est-à-dire les joueurs, le *staff*, c'est là que tu gardes les maillots, les shorts, la machine à café... Je voudrais savoir si tu peux me confirmer si c'est vraiment un lieu de vie. Michel BARBOT réponds que ce domaine, c'est du secret et je ne peux absolument pas me permettre de répondre. Parce que ce qui se passe dans le *staff*, si on commence à dévoiler la façon dont nous fonctionnons, nos adversaires risqueraient de faire pareil et peut-être qu'un jour ils vont réussir à nous battre. Donc, je resterai dans le secret, je ne sais pas comment est ma chambre.

La 2^{ème} question s'adresse à Nadège. Claude a fait quelques allusions à des propos lorsque tu es arrivée dans le groupe. Comment est-ce que tu as vécu cette arrivée ? Je suis très contente de voir enfin un visage féminin dans cette équipe masculine. Comment, toi, tu as vécu ton arrivée dans ce groupe ? Bien entendu en tant que personnel féminin.

Nadège COULET : « J'évoluais surtout avec l'équipe de France féminine, passer avec un groupe masculin et être la seule fille, ça change au niveau du fonctionnement, mais, en même temps, la majorité des joueurs et des cadres ce sont quand même des gens que je côtoie depuis un certain nombre d'années et que je connaissais déjà. Après, il a fallu que tout le monde s'adapte aussi un peu au fonctionnement du fait qu'il y avait une fille parce que ce n'est pas habituel. Je pense que ça c'est bien passé. C'est arrivé petit à petit, et je savais que si ça ne se passait pas bien, de toute façon, cela n'aurait pas duré. Je pense que chacun y a mis du sien ».

La 3^{ème} question s'adresse à Claude ONESTA en lien avec la gestion fabuleuse et la personnalité de Thierry OMEYER lors de la finale du dernier championnat du Monde contre le Danemark.

Pour être très honnête, la gestion fabuleuse, ça t'appartient, mais je peux vous dire que je vous entendais tous pendant toute la deuxième mi-temps m'insulter à travers votre téléviseur donc, dire que c'est fabuleux après, je suis content de l'entendre, mais j'étais comme vous, je crois que j'étais devant ce match et je voyais cette performance anormale pour Titi. C'est vrai qu'en permanence je me disais : mais, bien sûr que je devrais le sortir, mais je me disais aussi : ce type-là, on sait tous qu'il est capable à tout moment de se reprendre de faire deux ou trois arrêts et de redevenir le patron du terrain comme il l'a fait en d'autres circonstances. Alors là, très honnêtement je ne vais pas faire le malin, j'ai pensé qu'effectivement, c'était trop dur pour lui à ce moment-là de vivre tout seul cette misère dans laquelle il était, et je voyais mal comment on pouvait l'abandonner dans cette misère en le dégageant comme on pourrait le faire avec un jeune joueur. Et je le dis très honnêtement : j'ai eu de l'attention pour lui au regard de tout ce qu'il nous a apporté, au regard de l'homme que c'est et de la façon dont nous vivons ensemble.

Je crois qu'il avait le sentiment, à ce moment-là, de nous faire perdre la finale, ce qui était relatif. C'est vrai qu'il ne nous la faisait pas gagner parce que peut-être il n'avait pas le niveau de performance habituelle et au fond de lui, il se sentait seul responsable de cette finale, potentiellement perdue. Je crois que si nous l'avions abandonné à ce moment là, et si je l'avais jeté sur le banc, ça aurait forcément été pour lui un moment à vivre beaucoup plus douloureux.

Donc j'ai fini par prendre la décision de ne pas le sortir, et d'essayer de le soutenir au maximum pour qu'il soit capable à un moment ou à un autre de nous faire un ou deux arrêts dont je savais que ça suffirait à faire rebasculer le match. Mais, très honnêtement, je pense que si je n'avais pas senti la même complicité chez les joueurs et si je n'avais pas senti les joueurs, eux aussi, complètement derrière lui. Si j'avais vraiment senti que les joueurs souhaitaient qu'il sorte, je crois que très naturellement je l'aurai sorti aussi. Donc, je crois que j'ai senti que toute l'équipe était derrière lui, que tout le monde lui faisait confiance et je me disais bien que plus ça allait vers la fin, plus si on échouait, cela allait devenir mon erreur, mon échec et ma grande faute.

Personne n'en aurait voulu bien évidemment à Titi, et tout le monde, et tous ceux que vous êtes et qui criaient devant leur télé, aurait fini par dire : mais quel gros con, celui-là, il n'a même pas été capable de voir qu'il fallait sortir le gardien. Donc de là à dire, à la sortie, que c'est génial, non, ce n'est pas génial, c'était juste la volonté de lui communiquer notre soutien, notre confiance. Et, c'est vrai, le lendemain

quand je le croise dans le couloir de l'hôtel et que nous abordons furtivement ce moment-là, c'est vrai qu'il a les larmes aux yeux et il me dit : « Tu ne peux pas savoir le bien d'avoir senti dans ce moment de détresse, tout ce soutien et toute la confiance que, tous, vous m'avez témoignés... ». Je pense que c'est aussi ça la dimension de notre équipe. Nous pouvons toujours parler des valeurs, je crois aussi que c'est dans ces moments-là qu'il faut qu'on puisse se montrer toute notre confiance et notre fidélité même dans les moments de plus grande tension et de plus grande difficulté. Je crois que ça a marché, tant mieux pour nous tous. Mais c'est vrai qu'à un moment donné ça m'a tardé qu'il finisse par les faire ces deux arrêts. Je commençais à trouver le temps long quand même.

Une 4^{ème} question pour Claude ONESTA ou pour le *staff*, après avoir enchaîné les titres : champion du monde, olympique, d'Europe et gagné Bercy, je voulais savoir comment tu faisais pour avoir la même motivation et remotiver le groupe à chaque échéance puisqu'elles s'enchaînent de façon assez rapide avec toujours de brillants succès. Est-ce qu'il n'y a pas une difficulté à ce niveau-là ?

Effectivement c'est une question qui m'est souvent posée. Très honnêtement, le mode de fonctionnement employé, et qui est quelque chose que l'on a construit ensemble avec les joueurs, fait qu'il n'y a pas de logique de motivation. La motivation chez nous, ça ne vient pas, ce n'est pas quelque chose externe que nous sommes obligés de donner ou de faire passer aux joueurs. Nous nous mettons dans une situation qui est une situation de totale responsabilisation, ça veut dire que les joueurs ne sont pas là pour obéir aux messages envoyés ou aux directives que nous leur donnons. Je crois qu'ils ont pris une partie du pouvoir, que nous avons accepté qu'ils soient avec nous acteurs dans l'élaboration du projet, dans sa régulation et, bien sûr, dans sa concrétisation. Ce qui fait que moi, le seul degré d'analyse et d'observation que je dois avoir c'est : au fond d'eux-mêmes, est-ce que ces individus ont suffisamment d'énergie, suffisamment d'ambition, pour repartir, je dirais, à l'abordage d'une nouvelle aventure avec autant de détermination ?

Nous sommes dans un milieu sportif et nous connaissons la difficulté pour essayer de gagner ce type de compétition. Comment je pourrais imaginer qu'un joueur doive être motivé pour être champion olympique ou champion du monde ? S'il fallait motiver quelqu'un pour devenir champion du monde je crois que je me serais trompé de métier eux et moi. Ça veut dire qu'effectivement nous avons affaire à des gens qui sont aujourd'hui complètement engagés, complètement déterminés justement parce qu'ils ont l'impression que c'est leur aventure. Ce n'est pas une aventure qui est dirigée par quelqu'un d'autre ou par un groupe encadrant, c'est une aventure qui leur appartient et vraiment, à un moment donné nous sommes à leur service. Donc, ce n'est pas l'inverse, ce ne sont pas les joueurs qui sont au service d'un entraîneur et de son projet sportif, c'est un *staff* d'encadrement qui s'est mis complètement au service d'un groupe de joueurs, d'un groupe de joueurs bien évidemment très talentueux, très expérimentés et je crois dans cette aventure, la motivation est naturelle.

Si vous en discutez par exemple avec quelqu'un comme Didier DINARD, c'est quand même 330 sélections en équipe de France, ce qui fait pratiquement 14 années de présence en équipe de France, 3 titres mondiaux, 2 titres européens et le titre olympique plus des kyrielles de titres nationaux et de ligue des champions. Quand il vous parle de sa venue en équipe de France, aujourd'hui il vous dit : « Mais, justement parce que je sens que la fin approche, je ne veux pas rater ces derniers moments, je les trouve encore plus extraordinaires et merveilleux que les premiers. » Il dit aussi : « Dans les premiers mondiaux que j'ai faits, j'avais au fond de moi la sensation que j'avais du temps et qu'il en restait plein à faire... » Aujourd'hui, il sait qu'il n'y en a plus beaucoup et ces gens-là ont la capacité de justement vouloir tout donner et encore plus qu'avant, peut-être justement parce qu'ils en connaissent l'exigence, qu'ils savent aussi que ça va bientôt finir. Ils veulent tout manger jusqu'au bout et sans en laisser une miette.

Je crois que c'est vraiment la force de ces types et cette responsabilisation que nous avons réussi à avoir de la part de l'ensemble des joueurs aujourd'hui, fait que dans les moments de difficulté, là où les autres, ceux qui obéissent, ont plutôt tendance à se plaquer, en se disant : « Tout compte fait si ça doit mal finir, peut-être que ça vaut mieux de s'être foutu à coté de la sortie de secours, pour être le premier à s'échapper... ». Nous faisons en sorte dans notre fonctionnement, qu'il n'y ait plus d'issue de secours. Comme les issues de secours sont fermés, tous ceux qui sont rentrés dans le truc, sont responsables de ce que nous allons faire.

Et comme ils sont responsables de ce qu'ils vont faire et qu'ils ne peuvent pas s'échapper, ils ont tendance dans les moments de difficulté, au contraire, à se réunir, à devenir encore plus forts, encore plus déterminés et c'est souvent ce qui fait la différence avec nos adversaires qui, eux, dans la difficulté ont parfois tendance à s'éparpiller et peut-être à devenir moins compacts et moins solidaires. Je crois que c'est vraiment ça, la force de cette équipe, c'est d'être capable de survivre à des difficultés, à des blessures, à des absences, et de toujours se recomposer en faisant corps et en se disant : « Personne n'a le droit de s'échapper, personne n'a le droit de se cacher, et nous y arriverons ensemble ou nous mourrons ensemble... ».

Mais en règle générale, aujourd'hui, dans cette équipe tout le monde sait que la défaite affectera chacun d'entre nous et chacun d'entre nous devra en supporter sa part. Ce qui n'est pas forcément ce qui se passe dans une démarche très directive, très autoritaire où la relation d'obéissance et aussi une relation de déresponsabilisation qui fait qu'en gros : « ...Si tu me demandes de faire ça, si tu me l'imposes, si ça ne marche pas, c'est ton problème, moi j'ai fait ce que tu me demandais, donc, ce n'est pas de ma faute ». Nous avons réussi à casser ça, et aujourd'hui, comme nous construisons ensemble, nous assumons ensemble. Comme nous préférons assumer les bravos, que les coups de pieds dans le cul, jusqu'à preuve du contraire nous les évitons.

Pierre VILLEPREUX, joueur, entraîneur, DTN de la Fédération Française de Rugby intervient en tant que grand témoin. C'est un grand honneur de pouvoir parler de ce sport qui est au top niveau aujourd'hui et qui est devenu une référence pour tous les sports collectifs. Alors, je vais vous parler de Claude, parce que je le connais depuis longtemps. J'étais dans un match universitaire je regardais l'équipe de l'UREPS à l'époque qui en décousait avec une autre équipe et il y avait dans cette équipe de l'UREPS jouant au rugby des handballeurs, dont, Claude, avec quelques autres et j'ai remarqué leurs qualités. Pourquoi ? D'abord parce qu'ils n'avaient pas peur du contact. Ils y allaient, ils s'y jetaient. Alors je suis allé les voir et je leur ai dit : « Mais pourquoi vous ne continuez pas au rugby, c'est sûr que vous pourriez réussir. » Mais, je n'ai pas tellement insisté, je le regrette énormément, car j'aurais pu convaincre Claude ONESTA de venir au rugby, peut-être qu'aujourd'hui nous serions Champions du monde. Effectivement Claude je l'ai rencontré souvent, ensuite car j'étais responsable du pôle espoir du Lycée JOLIMONT qui a aussi sorti beaucoup de champions. Il a été une année, maître d'internat, j'ai pu le côtoyer. J'ai vu aussi comment avec mes jeunes du rugby, il arrivait à communiquer, à parler, à partager. Ce mot « partage » revient souvent dans les paroles de Claude, et effectivement c'est un mot qui pour lui, je crois, compte. Ça se sent, ça se perçoit d'ailleurs dans la relation qu'il a avec son *staff*. Nous avons mieux fait connaissance par la suite. Je l'ai aussi rencontré parce qu'il était cadre technique et que ma femme Brigitte était aussi cadre technique, de temps en temps nous nous retrouvions, nous discussions et nous parlions évidemment de formation, de toute une pédagogie à mettre en place pour aller vers la meilleure performance possible. C'était toujours des sujets extrêmement passionnants et intéressants.

Maintenant, je le rencontre souvent au stade de France et je lis dans les journaux qu'il va quelquefois à Marcoussis dispenser ses conseils. Dernièrement il est allé à Marcoussis, alors je me dis que peut-être, mais n'en parlez pas en sortant à la presse, que peut-être après la prochaine coupe du monde, nous pourrions

avoir un *Staff* composé de ces garçons qui, ma foi, nous amèneraient au titre suprême. Vous pourriez faire ça, parce que vous vous l'avez eu quatre fois, alors, félicitations messieurs les champions, ce n'est pas seulement la production de terrain, c'est parce qu'il y a des gens, avant, ont fait beaucoup de choses, ceux qui l'ont fait pendant, et ceux qui le feront après.

Joël DELPLANQUE conclut cette présentation. Nous avons beaucoup parlé de l'encadrement technique, de l'émergence des compétences, du travail pour étoffer ce *staff* tel que Sylvain l'a rappelé. Toutes les étapes ont été franchies, les unes après les autres pour cette équipe de France. Je suis heureux de tenir ces propos devant Jean Pierre LACOUX et André AMIEL car, sans leur volonté, sans les décisions prises en leur temps sous leur direction, je crois que nous n'en serions pas là. Jean-Pierre, André, merci beaucoup.

Le deuxième point que je voudrais ajouter nous concerne tous. Aujourd'hui nous sommes dans un handball qui s'est professionnalisé et qui va continuer à se professionnaliser parce que Claude vient de le dire entre un succès et un échec ou une semi-réussite quelquefois la frontière est bien mince. Il nous faut donc chaque fois reconstruire une situation un peu exceptionnelle pour tenter de décrocher le « graal » comme nous avons pu le faire jusqu'à maintenant. Ce *staff*, s'il est si uni et si solidaire, je crois que Claude l'a assez décrit dans les qualités de chacun et l'apport de chacun avec sa singularité et sa personnalité. Ce sont des choses qui ne se font pas spontanément parce que l'un s'appelle BANA, le troisième s'appelle BETTENFELD, le quatrième COULET, ou tel autre, ce sont des choses qui se sont construites, qui ne sont pas acquises, ce sont des choses qui se gagnent.

Si Nadège a trouvé sa place, si Jacky a trouvé sa place dans ce *staff*, si moi j'ai trouvé ma place dans cette équipe, Claude, c'est parce que je l'ai aussi méritée, c'est parce que j'ai créé les conditions pour trouver cette place dans ce *staff*, j'ai écouté, j'ai respecté, j'ai apporté. C'est un enseignement extrêmement important qui compte pour chacun d'entre vous qui êtes confrontés au quotidien aussi dans les relations avec les techniciens, avec les clubs professionnels qui émergent, qu'ils soient masculins ou féminins dans vos régions. Je vous invite à profiter pleinement de ce qui vient de se passer ici, les propos qui viennent d'être tenus et l'esprit qui se dégage des communications qui viennent d'être faites pour qu'elles nourrissent, qu'elles renforcent notre ligne directrice et politique dans laquelle nous sommes engagés.

La gouvernance du sport, c'est devenue une tarte à la crème dont tout le monde s'est emparé, chacun voulant à son tour en donner sa définition, ses directives, ses instructions, son cadre. La vérité c'est d'abord une affaire humaine, dont vous venez de découvrir quelques aspects. Cette conquête, il faut la construire tous les jours en permanence. Nous sommes aujourd'hui dans un handball qui se professionnalise, c'est une exigence nouvelle qui est portée vers chacun d'entre nous et à laquelle nous allons être amenés les uns et les autres à faire face à la fois pour y répondre, car ce *staff* s'il est opérationnel, appelle des moyens d'une part et d'autre part il faut que nous soyons en capacité de rester fidèle à des valeurs. Ce mot auquel nous faisons souvent référence, est à mon avis usé et usité à l'excès dans ce domaine. Mais c'est notre histoire, notre singularité et, j'espère, notre avenir.

Joël DELPLANQUE a souhaité que nos arbitres soient associés à la réussite des Equipes de France

François GARCIA évoque donc en leurs absences, Nordine LAZAR et Laurent REVERET retenus professionnellement. Je vous ai préparé un petit document qui va retracer leur cursus sportif et puis je dirai un petit mot derrière par rapport à ce que je vis à leur côté concernant notre approche de l'arbitrage à la fois internationale et nationale. Ils sont nés tous les deux en 1976. Dès 1992 ils débutent l'arbitrage ils deviennent très rapidement arbitres espoirs nationaux en 1994, leur premier match de division 1 garçons en 1999. Ils ont accédé rapidement à la D1 garçons. À partir de là, ils commencent à enchaîner les grandes

performances, à savoir l'arbitrage d'une finale sur la partie « cup » en Suède en 2000, la participation pour la première fois en Championnat du Monde scolaire, et là, ils obtiennent leur grade EHF donc le grade continental en 2002 et enfin le graal, c'est-à-dire en 2004 ils sont arbitres internationaux. En 2004, ils arbitrent la finale du Championnat d'Europe masculin, ils arbitrent la super « cup » féminine à Leipzig en 2004 également. En 2005 ils arbitrent une autre finale celle du Championnat du Monde des moins de 21 ans en Hongrie. En 2007 ils participent au 18^{ème} Championnat du Monde masculin en France, et en 2008, une étape importante, ils deviennent le binôme numéro 1 français. En 2009, ils participent au 21^{ème} Championnat du Monde masculin en Croatie. En 2010, au 9^{ème} championnat d'Europe en Autriche, et lors du dernier Championnat du Monde en 2011 ils arbitrent 6 rencontres. Voilà le parcours de ce binôme depuis leur premier coup de sifflet. C'est un binôme exceptionnel et d'une grande qualité. Je dois avouer qu'aujourd'hui, avec l'expérience que j'ai pu avoir, ils sont certainement aujourd'hui parmi les trois meilleurs binômes au monde. Malgré tout, ils rencontrent comme beaucoup de leurs collègues, avant tout, des problèmes de disponibilité qui les empêchent de participer à bien d'autres compétitions. Pour exemple une participation à un Championnat du Monde, c'est entre 15 et 20 jours de pris sur leurs congés. Avec 6 matchs de Coupe d'Europe, 26 jours, rajoutez à cela 2 à 3 matchs de qualification, cela fait 29 jours, auxquels il est nécessaire de rajouter une trentaine de matchs sur le plan national. Cela représente beaucoup d'efforts qui sont réalisés pour un binôme international. Au bout d'un moment, les choix sont douloureux, au niveau international, il faut choisir carrément nos compétitions en accord bien entendu avec les fédérations et de participer à une grande compétition par an. Malgré tout, vous conviendrez qu'ils ont été à la hauteur de toutes les compétitions auxquelles ils ont été confrontés.

Depuis 2008, ils sont totalement à mes côtés en tant que binôme numéro un. Ce sont les référents notamment du groupe 1, mais également de tous les arbitres dans leur ensemble. Ce sont deux garçons totalement charmants, très ouverts à la discussion et un binôme très performant, à la recherche de la performance, très attentif dans l'auto-évaluation et très ouvert à la discussion. Je suis particulièrement heureux d'être à leur côté, de diriger l'arbitrage français à leur côté, parce que grâce à eux et avec eux j'avance à la fois dans le monde professionnel qui n'est pas un monde très facile comme vous l'avez souligné tout à l'heure, mais également par rapport à toutes les décisions de l'arbitrage à mettre en place avec eux au service de notre discipline.

Annexe 3

Présentations de la mise en route du projet territorial de Picardie, du service territorial de formation en Bretagne et du projet territorial haut niveau féminin du Lyonnais (Annexe 3)

Brigitte VILLEPREUX présente un certain nombre de témoignages qui ne sont ni des exemples ni des modèles. Des ligues se sont engagées dans cette démarche ou qui l'ont commencée. De 8 à 9 ont déjà signé le projet depuis 2 ou 3 ans pour certains, ils essaient de mettre en place cette gouvernance partagée. Avec des différences, avec des approches parfois divergentes, l'engagement est volontariste mais le Centre, la PIFO, la Bourgogne, le Dauphiné-Savoie, l'Auvergne, la Provence-Alpes, le Languedoc-Roussillon ou Midi-Pyrénées auraient pu être choisis pour la qualité du travail engagé. Mais le choix proposé aux interventions aujourd'hui est surtout lié à la manière dont ils ont abordé cette problématique avec souvent des difficultés déclarées dès le départ. Simplement chaque entité va pouvoir présenter une description qui lui sera propre en fonction de ses caractéristiques. Ainsi la ligue de Picardie s'est mis en ordre de marche, ils vous l'expliqueront, depuis quelque temps. Ils ont réussi à se mettre autour de la table pour essayer de proposer une gouvernance partagée. Ensuite nous aurons un témoignage de la ligue de Bretagne qui, dans son projet territorial, a choisi de s'engager dans un axe fort sur le schéma territorial de la formation. Le dernier témoignage portera sur la ligue du Lyonnais qui, au travers de son schéma territorial de l'excellence sportive, essaye de mener une action et, surtout, un projet sur le développement féminin qui tendrait vers du haut niveau. Nous aurons quelques temps pour pouvoir échanger à travers ce premier temps de travail.

La Ligue de Picardie par l'intermédiaire de Philippe DUMONT et des Présidents de Comités présents à cette Assemblée Générale, Catherine CANDILLON et Bruno CHORON présentent l'avancement de leurs travaux sur le projet territorial. Ce projet, en Picardie, n'est pas encore finalisé, ni signé. Notre objectif est que tout soit réalisé avant la fin de l'olympiade. Je vous présente Catherine, présidente du comité Oise, et Bruno, président du comité de la Somme, il manque notre amie Sylvie qui est présidente du comité de l'Aisne. Les grandes orientations de notre projet commencent par la phase diagnostic que Catherine va vous présenter. Le projet territorial Picard n'est pas sorti du chapeau de notre président de Ligue, c'est bien l'émanation d'une volonté des quatre structures : la Ligue de Picardie, le comité Oise, le comité Aisne, et le comité Somme, de vouloir progresser et construire ensemble. Nous avons commencé notre projet territorial, en décembre 2008, par le pré diagnostic et de diagnostic. Ce sont des enquêtes qui ont été faites auprès des clubs, des diagnostics ont été faits auprès des comités et de la ligue. Cette phase a duré de décembre 2008 à juin 2009, avec beaucoup de réunions, certaines très animées, pour ne pas dire houleuses, mais en fait nous avons le sentiment que nous avons tous envie quand même de construire un véritable projet. Ensuite, de septembre 2009 à mars 2010, il y a eu la phase d'analyse et d'écriture, avec un choix d'objectifs. Notre projet, que l'on avait appelé le « SDF », c'était se structurer, se développer et se former. Avec des objectifs opérationnels, nous avons écrit toutes les actions que nous voulions retenir. Je laisse la parole à Philippe.

Nous sommes en mars 2010 avec une multitude d'orientations, d'actions, qu'il fallait organiser. Elle devait être organisée sur le territoire autour de quatre pôles. Le premier pôle, c'est l'excellence sportive, et dans chaque pôle sont intégrées les quatre structures : les élus de la ligue, les élus des comités, nos salariés ligue, les salariés comités, les bénévoles de l'ensemble des structures car tout le monde a sa place dans l'organigramme fonctionnel du projet territorial. Le deuxième pôle est le pôle communication. Ce pôle a eu du mal à se mettre en place car il n'y avait que peu de volontaires, il n'y avait pas de personnes ressources dans ce pôle et pourtant c'est celui qui doit faire le lien entre tous les pôles. Un pôle développement a pris

forme, mais sans personne ressource sur la création de club. Le quatrième pôle est le pôle formation dont la coordination est assurée par Christine RENAULD, notre CTS. Dans chaque pôle des sous commissions se structurent. Sur ces quatre pôles l'ensemble des acteurs Picards s'investit dans le projet territorial. L'équipe du projet territorial qui menait les travaux durant l'olympiade et, quand on aura signé ce projet territorial, ce groupe de travail doit devenir le comité de pilotage. Jean-Paul LEFEBVRE, Christine RENAUD, Daniel HOUZE vont suivre l'avancement de nos travaux sur le terrain. Le Bureau Directeur, en Picardie les présidents de Comités sont membres du Bureau Directeur de la ligue. Ils font partie intégrante du Bureau directeur, donc ce n'était pas très dur de les intégrer puisque depuis déjà deux olympiades les Présidents travaillent en commun avec la Ligue. Et pour orchestrer tout ce que je viens de vous dire l'outil, c'est le Livret du Comité, que Bruno va vous présenter.

La notion de travailler ensemble qu'induit le projet territorial était déjà forte dans la ligue Picardie, et dans nos trois comités puisque, avant cette mandature, avant cette olympiade, existait déjà le Livret du comité qui avait été construit par les trois comités de la ligue de Picardie. Ce livret de comité demandait déjà à chacune de ces quatre structures de mettre dans un pot commun de l'argent, afin de le redistribuer en fonction de critères qui ont été écrits qui vise le développement quantitatif, le développement qualitatif, la formation des joueurs et les coopérations, comités, ligue, FFHB, c'est-à-dire l'implication des CTF des trois Comités dans l'équipe technique régionale. Alors ce Livret du comité, chaque année, est amendé par des finances des trois comités et de la ligue, et tout naturellement ce Livret du comité va devenir le livret territorial qui appréciera les actions des comités réalisées dans le cadre du projet territorial de notre territoire. Je voudrais ajouter également c'est que, bien que le projet ne soit pas encore signé, il y a déjà des actions qui sont menées vraiment en partenariat étroit bien sûr impulsées par les techniciens qui sont dans nos terres. Je vais en citer deux : les mini-stades qui sont organisés dans nos trois départements et qui visent à implanter le handball dans des territoires sans handball, dans les zones d'ombre, ces mini-stades sont vraiment construits ensemble au niveau des objectifs mais au niveau aussi des moyens. Nous utilisons en commun les bonnes adresses que nous pouvons avoir pour que le coût soit le moindre possible. Et le deuxième, impulsé par les techniciens, c'est le critérium du jeune handballeur qui a visé cette année les jeunes garçons et filles 99 et 98, les jeunes licenciés dans nos clubs mais également les jeunes licenciés UNSS dans les sections des collèges de nos trois départements. Ce critérium a été mené dans les trois départements avec comme finalité un stage qu'on appelle le « top 50 » qui va réunir en juillet pendant 3 jours les meilleurs 98-99 garçons et filles des collèges et des clubs. C'est un stage de détection : vous comprenez bien que l'on a récolté les performances de près de 1000 jeunes. Les performances dans le cadre du critérium, c'est vraiment une action régionalisée, territorialisée qui nous prouve à nous quatre que le travailler ensemble est beaucoup plus performant. Maintenant, pour terminer et avant de repasser la parole à Philippe quelqu'un a dit tout à l'heure que ce n'est pas le monde des « Bisounours ». Il y a des heurts, il y a des déchirures parfois, et ce n'est pas facile pour Philippe de fédérer des énergies parfois débordantes, alors je te laisse conclure.

Oui, pour conclure le projet territorial c'est vrai qu'il apparaît sous de belles diapos, mais ce n'est pas un long fleuve tranquille, l'avantage c'est que nous avons appris à se mettre autour de la table, à discuter, à ne pas être d'accord, quelque fois c'est même un petit peu chaud mais quand la réunion est terminée, nous avons le sentiment d'avoir abouti à un progrès pour le handball de Picardie. En Picardie, il n'y a pas de handball de haut niveau, donc, il faut progresser ensemble pour faire émerger ce ou ces clubs qui nous représenteront demain.

La Ligue de Bretagne est entrée par un axe qu'elle a ciblé sur la formation. Parmi les 4 schémas, ils ont choisi d'en prendre un. C'est Jean-Yves CAER qui va nous l'expliquer.

En préparant ce bref exposé, je me suis un peu demandé comment j'allais m'y prendre parce que ça me semblait un peu délicat alors je suis parti de l'historique. Pourquoi ce choix ? Comment le piloter ? Et quelles perspectives d'avenir ? De longue date et comme dans toutes les régions, la Ligue et les quatre Comités départementaux travaillent ensemble pour le développement du handball. Le fait de travailler en synergie, ligue et comités, au service de nos clubs et de nos licenciés, est notre mission principale. Nous n'y parvenons pas tout le temps, nous n'y pensons pas tout le temps non plus, mais nous avons mis naturellement en place des actions et des projets en commun. La signature de la convention tripartite avec la fédération a été un moment fort, peut-être même un élément déclencheur, une prise de conscience collective de l'intérêt de travailler davantage ensemble, de mutualiser nos moyens pour réussir nos projets respectifs qui tendent vers un même but. Nous avons pris aussi l'habitude que les présidents de commission départementale soient systématiquement présents ou représentés lors de réunion de commission régionale et ce, dans un souci de coordination et d'efficacité. Il est difficilement concevable de faire des championnats régionaux sans prendre en compte les championnats départementaux et inversement. Quelques projets d'envergure ont également montré l'importance et l'intérêt de travailler ensemble et d'associer nos compétences, je pense bien sûr au Championnat du Monde féminin à Saint-Brieuc, cet évènement fédérateur pour lequel la Ligue et les quatre comités mais aussi l'ensemble des clubs, ont réellement travaillé ensemble et ont réellement mutualisé leurs ressources humaines et financières. Les Grands Stades, les opérations premiers pas, les Sandball, l'école bretonne des entraîneurs ou, plus récemment, la Coupe de la Ligue féminine à Brest. Pour toutes ces actions nous travaillons de manière territoriale, nous menons donc depuis plusieurs années des projets et des actions communes qui ont permis au handball breton de progresser. Pour autant, l'augmentation du nombre de clubs, de licenciés, l'élévation du niveau de jeu en Bretagne, l'exigence de nos adhérents, l'évolution de notre environnement, la montée en puissance du professionnalisme nous ont amenés à nous questionner sur notre fonctionnement et à aller plus loin dans la réflexion collective partagée. Les messages forts de la fédération à travers les projets territoriaux ont conforté dans cette démarche. Doit-on piloter le handball breton différemment pour poursuivre son développement ? Nous pensons aujourd'hui que oui. Et nous avons souhaité approfondir nos relations, les développer pour mieux agir ensemble, notamment en termes de gouvernance et de financement. Nous avons cependant mesuré très vite l'ampleur du travail à effectuer ainsi que les diverses possibilités de forme de travail. Fallait-il rénover l'existant ou tout rebâtir ? Mettre en question notre fonctionnement actuel ? Le changement est-il nécessaire ? Allait-il apporter davantage à nos clubs et à nos licenciés ? Ces questions sont essentielles, mais y répondre est très complexe. Pour garantir notre démarche et assurer une continuité dans nos projets et actions nous avons fait le choix de nous concentrer sur la formation des acteurs du handball breton. Les problématiques de diplôme, les cartes professionnelles, la gestion des emplois nous ont amené à choisir ce terme transversal pour travailler à la fois sur notre organisation mais aussi sur l'amélioration de notre dispositif. Nous avons estimé que travailler sur un projet global serait difficile et qu'avancer pas à pas vers le projet territorial serait une démarche cohérente. Nous avons choisi de créer un service territorial de formation du handball breton qui devra répondre au plus près à l'attente et aux besoins des différents publics concernés. Les dirigeants, les arbitres, les cadres techniques, les professionnels de l'activité. Il devra également permettre de mieux communiquer sur nos actions de formation, de les développer et de les diversifier.

Cette structure est gérée par un bureau territorial composé des cinq présidents de la Ligue et des Comités et de cinq suppléants, une personne par structure choisie au sein de chaque Conseil d'Administration, aidé avec une équipe territoriale dont les membres sont des volontaires reconnus pour leurs compétences, issus

des cinq entités. Un règlement intérieur a été validé, c'est une aide à la prise de décision, une structure égale une voix. Chaque composante apporte dans un premier temps une contribution financière forfaitaire qui pourra être revue à la fin de l'étude financière liée à l'ensemble des formations qui est actuellement menée par l'équipe territoriale auprès des cinq structures. Les intervenants proviennent quant à eux des cinq structures, des clubs et parfois de prestataires extérieurs pour des besoins plus spécifiques. Ce fonctionnement implique de ne pas réfléchir uniquement en termes d'appartenance à un territoire mais d'avantage en terme de compétences ou d'objectifs recherchés.

À travers ce service territorial de formation, se profile le contour d'une nouvelle gouvernance. Il est piloté par une structure territoriale gage de l'unité des territoires et de la prise en compte de l'avis de chacun. Il questionne très largement la gestion de nos ressources humaines et financières ce qui confirme notre choix de travail. Nous devons maintenant poursuivre les réflexions sur la gouvernance du handball breton en tenant compte des besoins que nous avons, des difficultés que nous rencontrons, mais aussi des cadres institutionnels et réglementaires de notre environnement. La gestion de nos ressources sera la clef de la réussite de ce projet. La première prérogative du bureau territorial est le pilotage du service territorial de formation. Demain, cette structure devra développer son champ d'action accompagnée par des ressources humaines identifiées pour définir les stratégies du développement du handball breton et tendre vers le projet territorial.

Patrice FRERY souhaite essayer de donner quelques éléments qui ont pu guider ce projet qui est une expérimentation depuis maintenant un an et qui a été mené dans la Ligue du Lyonnais autour de l'agglomération lyonnaise mais dont la finalisation doit concerner toute la Ligue du Lyonnais et les 3 départements de ce territoire. Des bilans ont été réalisés qui montrent des points positifs et aussi des points négatifs. En tous les cas, la première étape a été de décliner le projet territorial sur plusieurs axes. En avant-propos, il fallait mettre en fil rouge des citations qui sont intéressantes et qui parlent de l'innovation, puisque l'innovation nous pousse à changer nos idées, à changer nos relations, à changer nos comportements, voire à trouver des projets qui pourraient amener un développement dans un contexte donné. Alors j'aime bien celle de Pierre de Coubertin bien évidemment « Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès » ou alors « le travail d'équipe c'est la réussite », « la réussite appartient à tout le monde », « c'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite ». Alors, juste les fondements du projet, parce que c'est une situation qui remonte à N-2. Nous avons démarré en 2009, en posant les bases d'une rencontre solidaire, à travers les assises du haut niveau féminin, et c'est le premier étage du haut niveau, avec les -18 qui nous a sensibilisés. Nous avons effectivement, avec les conseils techniques établi effectivement un diagnostic qui est en ligne maintenant sur le site Internet depuis 2 ans. Ils ont intégré bien sûr la politique de détection et la relation avec les pôles espoir. Nous avons défini une politique partagée réaliste et proposé un plan d'action sur 2009-2012, avec vraiment, je vais insister là-dessus, les valeurs de commencer à travailler ensemble, puisque ce projet pourrait naître avec un club de haut niveau car dans le lyonnais, nous n'avons pas de club de haut niveau. Et c'est vers cet objectif que nous voudrions tendre.

Les assises de haut niveau se sont déroulées et tous les clubs ont échangé d'une manière assez virile, peut-être même parfois, mais on se dit les choses et c'était ça qui était intéressant. On a créé une commission événementielle, qui nous permet d'associer au haut niveau, bien sûr, la promotion du handball avec des partenaires. On a aussi créé une association qui s'appelle « 7 Handball business » qui permet de s'adresser au monde des partenaires privés. Dans la présentation marketing précédente, qui avait le sens de créer des réseaux entre le monde économique et le monde du handball. Nous avons pris aussi le choix de créer cette

association qui permet surtout d'avoir un lien différent avec des partenaires privés qu'une ligue ne peut pas avoir. Une équipe projet avec une gouvernance territoriale qui est composée du vice-président de la ligue, du CTS bien sûr, puis des présidents de comité, bien entendu, et des présidents et entraîneurs de six structures qui ont travaillé ensemble pour porter ce projet de secteur -18 ans. Nous avons travaillé avec une stratégie, et pour cela il fallait se doter bien sûr d'objectifs atteignables et mesurables. La présence du haut niveau dans le passé, la relation pôle avec l'orientation des potentiels vers cette structure, une densité des clubs évoluant en national, un événementiel de haut niveau fort avec l'organisation du Mondial 2007 surtout le double match masculin féminin pour les qualifications d'Europe et du Monde organisé le 14 juin.

L'atelier des Assises a été un moment d'échange très positif, la réforme du fonctionnement, la détection par le Comité qui est le plus lié à ce projet c'est le Comité du Rhône avec un travail sur la détection et la formation par secteur géographique. Nous souhaitons passer en 2009-2010 de 8 clubs (6 dans le Rhône et 2 dans la Loire) avec des équipes seniors et 4 équipes jeunes en -18 champions de France, pour tendre vers 2014-2015 une équipe en D1 avec un secteur grand Lyon et une équipe réserve N1 ; une équipe de D2 dans le secteur Saint-Étienne métropole et une équipe réserve en N2 ; une équipe N3-N2 dans l'Ain. Mais cette équipe de l'Ain elle existe déjà, c'est peut-être un levier ou quelque chose qui est arrivée sans pour autant qu'on puisse le mettre en place pour 2014, c'est bien. Deuxième temps, dans notre stratégie positionnement des clubs, il fallait absolument que ces 6 clubs soient dans un secteur géographique de proximité et qu'ils acceptent de travailler ensemble. Lors des assises de haut niveau, aucun club ne s'est positionné pour avoir des capacités d'atteindre seul le cahier des charges de D1. Il s'agissait de réfléchir et de travailler ensemble. Troisième temps : le prérequis pour travailler ensemble. C'est un prérequis d'état d'esprit, une charte d'éthique qui a été signée concernant le flux des joueuses puisque effectivement, dans le projet, il est là pour gagner dans les relations entre les clubs, éviter les « guerres de clochers », favoriser le flux des joueuses et préparer le terrain pour que quelques clubs de haut niveau soient en pôle position pour travailler avec ces clubs. Quatrième temps, c'est ma mise en place d'un projet de haut niveau territorial féminin. Nous avons mis en valeur les axes économiques et le lien avec le Pôle Espoir. Il fallait ensuite déterminer quelle pourrait devenir la salle du haut niveau à la fois masculin et féminin ? Il faut travailler associer le haut niveau masculin pour essayer effectivement de s'intégrer dans cette salle. Un échancier avec différentes étapes à franchir : -18, le centre d'entraînement, et les 18-22, qui sont juste derrière dans le deuxième étage du haut niveau. Cinquième temps, c'est l'organisation autour des moins de 18. Le but du jeu c'est que les gens travaillent ensemble, que les gens réfléchissent ensemble, qu'ils aient l'habitude de faire des choses ensemble, peut-être aussi dans des milieux associés comme dans les VIP avec des partenaires. Nos prérequis pour cette équipe de moins de 18 ce sont les structures de proximité. Six clubs sont concernés sur quatre-vingt dans la ligue du Lyonnais. Il ne s'agit pas d'un artifice pour être championne de France des moins de 18 car aujourd'hui l'équipe de l'ASSUP Grand Lyon est placée à la dernière place qualificative, donc cinquième. Les meilleures joueuses, nées en 93, jouent en réserve. Le comité de pilotage surveille tout ce dispositif et le club qui joue le jeu c'est le club de haut niveau qui nous a donné bien sûr son ayant droit pour réaliser ce projet. La structure support est principalement le club ayant droit, donc le club aujourd'hui de haut niveau, mais ça pourrait être un autre club demain. L'objectif territorial est de quadriller en 2, 3 ou 4 secteurs en fonction du nombre d'ayants droit bien entendu : secteur Grand Lyon, secteur Beaujolais, secteur Saint-Étienne métropole, et Secteur de l'Ain, objectif à long terme car pour l'instant nous n'avons pas assez de profils, mais nous comptons bien y arriver puisqu'il y a déjà un club en N3.

Le lieu de pratique principal est celui du club support, donc le club de haut niveau. Mais il y a aussi des matchs dans les autres clubs de la convention. D'autre part 7 Handball business a réussi à générer un petit

peu de finances, très modeste bien évidemment, mais qui nous a servi à colorier des habillages très jolis pour les partenaires et qui a un petit peu sponsorisé toute la partie marketing. Bien évidemment, les joueuses qui ne sont pas retenues pour les moins de 18 jouent avec leur club d'origine en -16 -18, en N3 ou N2 si elle a plus de 15 ans. Donc, chaque week-end, une sélection est faite. C'est simplement pour vous montrer que pour l'instant en 2011-2012, nous stabilisons le premier étage, les moins de 18. Les six logos des autres structures sont toujours associés au logo de la structure principale. La Charte détermine les flux des joueuses. Les gens maintenant communiquent, je dirais d'une manière très partagée et réfléchie pour ces joueuses, et les six clubs travaillent ensemble.

Le bilan est évidemment lié au contexte réglementaire de la FFHB puisqu'il était envisagé de passer 64 équipes qualifiées au lieu de 80, donc ça réduit effectivement le nombre d'équipes ne moins de 18 filles par rapport au nombre de clubs. Donc, les ayants droit deviennent quelque chose d'important pour les ligues. Le bilan de cette année est surtout au niveau de l'appropriation de l'équipe par les clubs, dirigeants et entraîneurs. Tous ces gens-là travaillent, communiquent, sont présents lors des matchs de moins de 18. Il y a vraiment une volonté de travailler ensemble pour ces 6 clubs. Il y a un fonctionnement vraiment efficace entre les entraînements et l'encadrement qui peut aussi être lié aux clubs de ces six structures. Il y a une progression de l'équipe car nous jouons avec de jeunes joueuses très jeunes. Il y a une qualification pour le championnat de France pour l'année prochaine puisqu'elles l'ont obtenue. Le bilan financier associé, est plutôt positif puisque 7 Handball business a réussi à intégrer à peu près 5 000, voire 7 000 € sur cette équipe à partir de 40 petits partenaires. Il y a la mise en place des espaces privilégiés, c'est une nouvelle conception qu'il faut avoir avec le haut niveau pour la réception autour des matchs. Cela nous a permis de rassembler 800 spectateurs régulièrement, ça peut vous paraître pas beaucoup, pour nous, c'est bien dans le Lyonnais autour du féminin.

Stratégiquement il s'agit de développer ce sentiment d'appartenance à cette équipe. La formation, la détection, le développement des sections féminines en interne est bien associé, car nous travaillons avec les clubs sur leurs équipes -12, -14 et -16, que la liste des joueuses autorisées pour 2011-2012 est déjà en cours de formalisation. Le centre d'entraînement 18-22 pourrait devenir le centre de formation de demain dans le cadre d'un club de D1. Le développement économique puisque, bien évidemment, le gros souci du haut niveau, hé bien, c'est la partie économique est anticipée avec 7 handball business pour respecter le cahier des charges du club de D1. Mais déjà cet organisme bien évidemment anticipe pour fédérer, pour stimuler, pour influencer tout ça. Il s'agit d'investir des zones d'influence sur Lyon car c'était un handballeur mais il fait beaucoup de foot, Jean-Michel AULAS, par exemple. Il s'agit avec l'aide des instances locales (Ligue et Comité) d'augmenter les ressources financières du club de haut niveau. Donc le deuxième étage, je vous en ai parlé, c'est réactiver le centre d'entraînement pour préparer la mise en place du Centre de Formation.

Un petit échéancier rétroactif est à mettre en place, il faut partir de la fin : 2012 - 2013 c'est l'année importante des engagements financiers, des partenaires publics et privés, en surfant sur la vague des Jeux Olympiques de Londres. Dans les communes et les clubs du Grand Lyon, nous devons être efficaces là-dessus. Le début de l'aide financière en avril - mai 2013, pour le recrutement, car il faut viser la montée en D1. Il s'agit d'organiser un doublet à l'Astroballe, la grande salle, pour essayer de stimuler nos partenaires publics là-dessus.

2013 – 2014 : accession de l'ASUL ou d'une nouvelle structure puisque je vous rappelle que l'ASUL était d'accord, en plus, pour donner son niveau pratiquement à un club qui pourrait émerger sur le Grand Lyon. La future structure administrative se prépare à entrer à l'Astroballe, année importante sur le plan financier.

2014 – 2015 on espère que la nouvelle structure de haut niveau évolue en D1, on espère que l'équipe réserve sera peut-être un club de la structure qui travaille dans ces six clubs qui ont travaillé sur ce premier étage. Il faut mettre en place une étude pour valider le centre d'entraînement.

Les chantiers qui nous restent à mener, il y en a pas mal : quelle structure pour le club de demain ? Est-ce que c'est l'ASUL ? Est-ce que c'est une nouvelle structure ? Est-ce que c'est une société ? Privée, Quelle gouvernance, bien sûr ? S'associer avec le haut niveau masculin pour présenter un dossier Astroballe, c'est clair, c'est important pour les grandes salles. Des résultats sur la partie économique permettant d'atteindre les objectifs, il faudra les multiplier par 10. Avec comme idée essentielle : « Je peux entrer dans plusieurs clubs et je peux m'afficher dans plusieurs salles ». Il s'agira sur la dynamique créée de développer d'autres parties dans les territoires comme Saint-Étienne métropole ou le Beaujolais. Voilà le sens général de ce projet.

C'est une manière innovante de développer aussi le handball au féminin puisqu'il fait partie d'un des axes forts du projet 2012 – 2018.

Annexe 4 : Compte rendu des Ateliers mis en place

Atelier 1

14h00-14h30 : Activités du sable : Sand, Beach, été du Sand (Philippe BOUTHEMY)

Depuis l'été 2010 la FFHB essaie de reprendre la main sur le Sand, après quinze ans de handballez-vous.

En 2010 nous avons eu 50.000 participants et 100 sandball labellisés.

A partir de la prochaine Olympiade (2012-2016), la FFHB aura totalement repris la main sur le Sand.

La compétition référence internationale de handball sur le sable est le Beach (IHF et EHF). Pour ça nous allons devoir enlever 1 tong sur le Sand et la mettre sur le Beach.

A terme, nous voulons construire une équipe internationale Masculine et une Féminine pour participer aux compétitions internationales de Beach. Tournoi de Sand, faut-il une licence, un certificat médical ou les 2 ?

Sandball adulte, 95% des handballeurs sont licenciés donc pas de problème.

Sandball jeune, ce sont des jeunes de centres aérés, UNSS, centre de vacances. La question se pose.

Labellisation des tournois de Sand, les documents sont partis. Contrat avec Cazal Sport validé par Jean-Pierre FEUILLAN et Cécile MANTEL.

Livraison des ballons et des buts : Plateforme de livraison donc plus simple pour envoyer les dotations. Contrat avec 2 partenaires privés sur le Sand l'an prochain.

Objectif : avoir un retour des 100 sites labellisés (bilan). Il suffit de s'inscrire sur le site de la FFHB et ensuite de remplir le bilan. Sans label on n'a pas le droit de faire un tournoi de Sand.

14h45-16h00 : Activités du développement, communication fédérale et procédure de fonctionnement (Daniel GOUGEON)

La commission travaille avec la formation, la communication et les autres commissions de la Fédération.

Plusieurs secteurs :

- Handball premiers pas, minihand, grands stades, UNSS, UGSEL, USEP (JP GLEIZES)
- La vie du club, aide, création de club, jeune dirigeant, communication événementielle
- Hand ensemble : public handicapés mentaux ou moteurs.

On commence par le 3^{ème} secteur.

Licence hand ensemble : obligation de retirer cette licence pour opter sur la licence ordinaire à cause de la discrimination (loi 2005).

Répertorier ces licences ordinaires sur Gesthand, et rajouter pratique hand ensemble (gens en fauteuils et le hand loisir).

La fédération handisport ne veut pas faire du hand fauteuil, elle privilégie la basket.

Chargés de développement : au mondial 2007 ils ont pu être pérennisés sous l'appellation F.U.S (Forte utilité sociale). 3 postes au niveau national, 1 poste par ligue, certaines ligues n'en ont pas pris.

Nous percevons 12.000 euros du CNDS, la fédération rajoute 10.000 euros, soit 22.000 euros pour les chargés de développement. On doit suivre ces emplois, les former, justifier que ce sont des F.U.S auprès du ministère.

1er secteur : kits premiers pas pour les handicapés mentaux : Couleurs attractives, situations de motricités, stages de formation pour encadrer cette population.

2^{ème} secteur : (Claude HATTE)

La Fédération donne une participation de 500€ pour la création d'un club. La mise en place d'un challenge pour la création de club auprès des comités a été un échec.

Loisir : pratique loisir non structurée

Jeunes dirigeants : on a voulu supprimer dirigeant donc on a lancé initiatives jeunes, pour permettre de déposer des projets.

Journées portes ouvertes : Affiches mises à disposition des clubs. Est-ce que les journées portes ouvertes ont une répercutions sur les créations de licences chez les jeunes ???

Vie du club : tout ce qui permet de mieux vivre dans un club.

Grands stades : pochettes avec couleurs différentes que l'an dernier mais même visuel.

Cet automne on veut habiller la France aux couleurs du handball (affiches 40/60 dans tous les villages et villes). Campagne d'affichage sur toute la France.

Sur internet, il y aura l'affiche commune à tout le monde, on pourra y rajouter le club, le numéro de téléphone du club, le nombre d'affiches souhaitées et 72 heures après les affiches seront envoyées aux clubs.

A ce jour on part sur 40.000 à 50.000 affiches.

16H00 : Formation (Bernard GALLET – Brigitte VILLEPREUX)

La séance de l'AG recommence dans l'amphithéâtre donc pas le temps de faire l'atelier

Seule chose évoquée : le BE1 avec 3 années de pratique devient DE (diplôme d'Etat)

Atelier 2 : COMMUNICATION /EVENEMENTIEL / MARKETING

Secrétariat : F.LECAT et présentation des élus. Alexis MANOUVRIER s'est absenté à la demande du Président dès le début de l'atelier, il est revenu pour la dernière partie.

Événementiel : JL GUICHARD/JP DEMETZ/C MAILLET

Présentation des différents événements fédéraux à venir.

Un cahier des charges précis / critère sélection : critère politique.

Equipe de France masculine à la recherche de salles conséquentes.

8 équipes nationales : 2 équipes seniors + 6 équipes de jeunes.

Le service Juridique a retravaillé le cahier des charges (CdC) sur les jeunes / CdC simplifié qui permet d'accueillir des événements d'équipe nationale (jeunes, juniors, cadets). Il s'agit de valoriser les compétitions jeunes. Montrer que c'est important d'organiser ce type d'événements avec des résultats probants

Exemple de St Die des Vosges qui a accueilli récemment une équipe Jeunes et rassemblé 1 500 spectateurs.

D'autant plus si dans la région, pas de salle à capacité pour recevoir des équipes seniors.

Jean-Louis GUICHARD, chef de délégation des cadets : Stage dédié, stage pré choisi, puis matches amicaux.

Philippe ANASTASE, responsable communication ligue du centre : avant de parler de présence EDF jeunes dans les territoires, ce qui nous manque, c'est une coordination entre la Fédération et les ligues. C'est un sujet neuf dans le handball. On manque d'expérience, il faut coordonner avec des responsables de la fédération.

Jean Pierre HAMOUZ Président Comité Pas de Calais, il faut communiquer en amont pour se positionner par rapport aux politiques.

Réponse : mise en place du cahier des charges pour professionnaliser ces événements.

L'appel d'offres doit être fait le plus tôt possible.

Equipe de France A : Liévin (JP HAMOUZ s'est plaint de ne pas avoir eu plus de visites de la cellule événementielle avant l'événement), rectificatif donné puisque la cellule événementielle s'est bien déplacée en amont de l'événement : il souhaitait avoir un e rencontre avec les élus fédéraux.

Nicolas MARAIS, Président Ligue de Normandie, richesse des équipes de France jeunes car pas de possibilité en termes de salle en Normandie pour accueillir les A, c'est une promotion et une dynamisation des territoires.

Philippe TREILLE, Président Comité de l'Ain, il faut se donner une base de temps pour travailler.

Nouvelle salle en 2014-2015 : le calendrier sera rapidement plein, il faut un calendrier pour 2 ans.

La difficulté vient côté fédéral de ne pas avoir systématiquement la main sur les calendriers. Il ya des difficultés avec instances internationales pour anticiper.

Jean Pierre MOREAU, Président Comité Sarthe, a besoin d'une vitrine de haut niveau dans son Comité. Une salle de 5 800 personnes donne une visibilité pour une saison complète, mais il faut positionner les événements et avoir le calendrier en amont.

Jean Yves LE CAER, Président Comité Finistère, récent organisateur de la coupe de la ligue à Brest, fait observer que l'organisation d'un événement en construisant un complexe sportif (palais des Sports) éphémère comme pour la coupe de la ligue féminine ou stade couvert de Liévin est très complexe et pose les problèmes de leurs débouchés.

Philippe RAJAU, Président Comité de Paris, pense la promotion des équipes de France par le biais de mise en place de journées avec 3 ou 4 internationaux en tournée sur des Ligues serait intéressant.

La difficulté tourne autour de l'occupation avec les clubs, partenaires. Sur le fond, le principe est bon mais pas évident à mettre en place, la disponibilité des internationaux étant réduite.

Daniel DELOR, Secrétaire Général de la Ligue de Normandie, présente l'opération des jumeaux qui va se tenir en juin. Il a pu entrer en contact avec Thierry OMEYER (par le biais de JC MABIRE) mais certains internationaux restent tout à fait dispo et s'investissent en local. Il faut un relai avec la FFHB pour les à-côtés (communication, presse par exemple)

Marketing: Jean-Pierre FEUILLAN / Florance LECAT

27 à 30% du budget de la FFHB, il y a une baisse cette année mais des perspectives à la hausse sur les années à venir. Des contrats se sont arrêtés (sport2000) brutalement et les négociations avec des nouveaux partenaires ont pris un peu de temps. Nous nous orientons vers des engagements sur 4 ans pour une visibilité budgétaire et la fidélisation de nos partenaires. L'arrivée de l'agence SELLA Communication, se met en place sur les masculins, puis elle se fera vers les féminines. L'opération RP de Bercy se mettra en place sur TIPIFF, la Coupe de France, et doit s'élargir aux matchs délégués.

Les partenaires de rang 1 : partenaires de la FFHB et des équipes de France, associés aux opérations de développement, le contrat ADIDAS limite à 5 partenaires sur maillot et short.

Les partenaires de rang 2 : uniquement équipes de France (les 2 ou une des 2 des équipes).

Les fournisseurs : GERFLOR, HUMMEL, CRISTALLINE, ...

Philippe TREILLE, rappelle le problème de l'affichage avec le Crédit Mutuel qui est en concurrence avec la CASDEN. Cet exemple sur le secteur bancaire montre la complexité de ce sujet sur le secteur bancaire et les assurances.

Thierry GAILLARD, CTS Ligue Centre, pense que la recherche de partenaires est essentielle. Jean -Pierre FEUILLAN explique que le rôle de la FFHB c'est de développer le handball. L'association à une agence marketing part du constat qu'il faut s'attacher les services de professionnels. Ces domaines sont en train de se renforcer au niveau de la structure fédérale. Il insiste sur le package équipe de France masculine avec la LFH et aussi parfois la LNH. Le service marketing est aussi en train de se renforcer par relation entre les clubs et la FFHB (Séminaire LFH avec chargés de com/marketing des clubs). Le remplacement de Lucy FORESTIER pour améliorer le partenariat avec l'Artisanat est en cours.

La demande est d'avoir une cohérence, à travers un document global mettant en avant les points forts et l'organisation du handball dans ce domaine.

Philippe RAJAU : la RATP est une grande enseigne partenaire mais n'est pas présente sur toute la France, attention ce n'est pas parce que la FFHB a des partenaires que cela peut se décliner dans la région.

André AMIEL : les Chambres des Métiers doivent être sollicitées au niveau de la région et non par le national.

Comité Haute Loire: qu'est ce que la fédé peut apporter à un comité dans ces domaines?

Financièrement, il y a d'abord la répartition des 400 000 licenciés ciblés sur le projet territorial et Coupe de France.

Le service marketing FFHB essaie de capitaliser l'expérience avec SELLA Com pour ensuite étendre le réseau et servir l'intérêt général du handball. Mais la première cible c'est le secteur professionnel. Il y a une demande de séminaire en communication et marketing de la part des responsables de Comités et/ou Ligues.

Valérie IKER, Présidente Comité Puy de Dôme : former une personne en marketing c'est aussi le rôle des CDOS ou CROS.

Jean-Pierre COMBES, Président du Comité de l'Hérault, le sandball se vend bien dans notre département grâce à une locomotive le MAHB, et quand la saison sportive s'arrête et le sandball arrive en complément.

Communication Interne et Site fédéral : Alexis MANOUVRIER / Christine MAILLET / Florence LECAT

- Mise en conformité de l'identité visuelle : on est tous handballeurs.
- Déclinaison des supports (ex signature mail).
- Diversifier les affiches (visuels équipe de France).
- Mise à dispo des supports après chaque événement.

La difficulté est le retour des informations, la gestion de flux d'info par exemple autour de l'événement 400 000 licenciés. La mise en place des mailing lists permettra la communication, l'utilisation dans les compétitions, dans l'arbitrage... afin de visualiser immédiatement le sujet du mail

Il y aura aussi l'adresse mail par commission.

Alexis MANOUVRIER exprime sa déception de ne pas avoir pu prendre appui sur réseau de chargés de communication comme dans l'opération 400 000ème licencié. Nous avons à faire à une population hétéroclite : il faut structurer le réseau

Daniel DELOR, Normandie, explique l'utilisation de Gesthand pour offrir des places le jour de l'anniversaire d'un licencié.

Didier BIZORD, Président Comité Gironde, il faudrait une aide à l'embauche sur des postes de communication comme dans d'autres domaines. Dans le Sud ouest, c'est une terre de rugby difficile d'avoir de l'espace car en plus la PQR est disparate.

Une proposition est émise de faire un retro planning en termes de communication pour avoir une vision d'ensemble de tous les événements d'une année. Alexis MANOUVRIER répond par le renforcement à la base de la création du réseau de charges de com / Planning / Formation

Atelier 3

1/ Coupe de France : quelles évolutions après deux années d'existence ? (Pascal BAUDE)

- Tous ceux qui ne se désistent pas sont automatiquement engagés
- Les clubs doivent remplir un document et le retourner dans les délais demandés
- Notre souhait est de faire sortir les équipes de leurs secteurs
- Du 20 mai au 26 juin : tirage au sort et modification suivants les retours et résultats
- Si désistement d'une équipe, le comité sera informé et devra connaître le motif du désistement

Questions diverses :

- Etant donné que l'Italie est en partenariat avec la France, est ce qu'elle peut participer à la Coupe de France ? Non
- Est-ce que les licenciés en loisirs peuvent participer à la Coupe de France ? Non idem pour les licences corporatives. Il faut obligatoirement disposer d'une licence compétition.
- Au niveau départemental, serait-il possible de faire un tour de plus pour permettre aux clubs qui n'ont pas le niveau de compétition de jouer ? Non, car cela pose un problème au niveau des dates : les grands comités ont beaucoup de match et un problème de coût.

Remarques générales :

- 70 % des feuilles de match sont retournées
- La Coupe de France attire beaucoup de public
- Voir la possibilité de faire deux matchs le même jour (gagne deux déplacements)
- Eviter les exempts trois jours avant l'événement
- Avoir un bon relationnel avec le responsable local
- + 128 équipes faire une triangulaire

2/ Equipements sportifs et CNDS (Nathalie GAUTRAUD et Jean ROYER)

Cas 1 : projet d'extension de salle car elle n'est plus fonctionnelle

- Savoir qui est le propriétaire ? privé financé par le Conseil Général, syndicat mixte,...
- Qui doit déposer le dossier ? le propriétaire, celui qui fera les travaux
- Consulter la commission de la Fédération qui étudie la conformité du projet
- Porteur du projet D.R, D.D
- Rentabilisation de l'équipement, accueillir pas qu'une seule discipline
- Mutualisation des équipements (culturel, sportif, etc....)

Cas 2 : projet de grande salle (4 000 places) à Chartres

- Il rentre dans le profil pour un dossier CNDS
- Il doit impérativement monter un dossier
- S'associer avec le basket
- Faire une analyse cartographique

Cas 3 : Projet de gymnase à Limoges

- Question sur la procédure de demande et déroulement
- Problème avec le marquage avec le badminton

Cas 4 : Subvention sur rénovation de salle non homologuée

- Poser des tapis des portes de placards pour la sécurité
- La question est de savoir s'ils n'auront pas de sanction au niveau national si leur salle n'est pas homologuée ?
- Le maire est informé mais ne réagit pas
- Le propriétaire ne veut pas, mais ils ont conseillé de faire quand même une demande

Cas 5 : Utilisation de la colle verte

- Tant que le maire ne dit rien, ils sont autorisés à l'utiliser la colle verte
- La colle blanche est lavable à l'eau
- Entretien des sols, nouveau procédé de nettoyage pour l'entretien des sols dans les gymnases

Remarques générales :

- Ne pas hésitez à consulter la commission de la Fédération pour vérifier la conformité du dossier, les impliquer dans la demande, ...
- Se référer à la plaquette du CNDS mis à disposition lors de l'atelier

3/ Les Inter comités (Patrice LECROQ)

- Pourquoi organiser des tournois le samedi matin à 11h00 pour des enfants de moins 13 ans ? (déplacement le vendredi soir tard, coût d'hébergement, fatigue, ...)
- Proposition de commencer le samedi après midi ou dimanche
- Le comité qui ne reçoit pas peut quand même proposer un jeune arbitre
- Dans la finalité des Inter ligues se sont les comités qualifiés qui proposeront leur binôme
- Donner les lieux de compétitions à Nadège COULET pour entrer les données dans Gest'Hand
- Affiche identique sera envoyée à tous les comités à personnaliser et garder sur toute la période de la compétition. But : visibilité et chaque ligue à une visibilité différente

4/ Les compétitions inter ligues et interpoles (Pierre MANGIN)

- Les Inter pôles filles ont lieu à Besançon et ceux des garçons à Lyon
- Pour 2012 – 2016 les candidatures sont ouvertes cependant il faut qu'elles répondent au cahier des charges assez lourd (4 salles, transports, hôtelleries, accessibilité,...)

Nouveautés :

- Uniformisation des feuilles de match
- Challenge du fairplay dû au comportement
- Plateforme collaborative (dossier de presse, informations diverses, ...)
- Plateforme des matchs

Atelier 4

- **Arbitrage (François GARCIA):**

Que peut-on proposer lorsqu'il y a beaucoup de jeunes arbitres (14 – 18 ans) par rapport au nombre de match à arbitrer. Pas assez de possibilité pour utiliser ces jeunes arbitres. La priorité étant vers les JA motivés.

Proposition de demander de changer en région la CMCD.

Quel outil pour commencer l'arbitrage en séniors. François précise qu'il fera une présentation de la clef de l'arbitrage samedi.

La ligue de Provence souhaite que la formation soit commune entre la ligue et les comités, afin qu'il y ait la même politique. Le projet territorial est une réponse : mise en place de projet commun, et la répartition des rôles définis.

Souhait de la reconnaissance de l'arbitre, de l'arbitrage.

La plupart du temps l'arbitre (filière traditionnelle) devient arbitre pour rendre service à son club... il faut responsabiliser le club pour ses arbitres.

Constat de la discipline ou du Jury d'Appel suite aux entretiens qu'ils en ont avec les arbitres. Les arbitres sont livrés à eux même, il n'y a plus d'accompagnement après 23 ans. Il y a beaucoup moins de communication entre les arbitres et leur club.

Quel est le lien entre l'arbitrage et la technique ? Pas assez mais c'est un souhait.

Espoir d'avoir des réponses avec le projet territorial.

- **Les agents dans le handball (Philippe GREGOIRE) :**

Confirme que les agents dans le handball ne sont pas comme dans les autres sports (foot, tennis etc ...). La relation est saine et transparente. Il y a 12 agents reconnus.

Un décret doit sortir en 2012 qui confirmera qu'un agent devra satisfaire au tronc commun. C'est le CNOSF qui sera en charge de l'organisation de l'épreuve générale de l'examen ; l'épreuve spécifique restant à la charge de chaque fédération.

- **Les procédures disciplinaires : Discipline (Dominique PERNELET) – CRL (MARIE BOURASSEAU) – Jury d'Appel (MICHEL PERSIAUX) :**

Les annexes de procédures doivent être renvoyées aux clubs et aux ligues (après avoir été mise à jour), pour que le support soit repris suivant le niveau de compétition. Trop de procédures de vice de forme.

Faire attention au copier/coller.

Faire attention à la saisie dans GestHand du n° de dossier (ouverture du dossier) afin qu'il ne ressorte pas en anomalie.

Un long débat sur la question des injures ou diffamations écrites sur les sites style facebook.

- **La Commission Médicale (Sophie GLEIZES-CERVERA)**

On revient sur le dossier du cannabis : réaffirmation qu'il faut éduquer les très jeunes.

Faire de la formation auprès des entraîneurs, des cadres techniques, des entraîneurs de pôle.

La traumatologie du handballeur (euse) sera prise en compte plus largement et spécifiquement avec la FdM informatisée.

- **La CNCG/ ProD2 (Francis SEREX – Jean-Paul DEMETZ)**

Le contrôle CNCG jusqu'en N3 est très apprécié.

Un contrat type est proposée par la CNCG mais pas obligatoire.

Constat de Francis SEREX : Le respect de la procédure est très long et compliqué.

Le CDI pour une joueuse ou un joueur est légal.

Atelier 5 «ATELIER autour de l'INFORMATIQUE»

- **Présentation de la feuille de match dématérialisée :**

Présentation générale par C. LIENARD sur le fonctionnement de la FdM dématérialisée + mode d'emploi

- Présentation des avantages de la FdM dématérialisée
- Téléchargement des données relatives à la rencontre avant le match (n° du match, lieu, date...)
- Création de la clé obligatoire pour les signatures des personnes responsables de la FdM
- Enregistrement des joueurs, officiels, sanctions...
- Validation à l'issue du match

Lors de cette présentation, de nombreuses questions ont été posées pour lesquelles réponses ont été données (j'ai les réponses si besoin) :

- frais d'arbitrage doivent-ils toujours être adressés à la FFHB ?

- si feuille incomplète, peut-on revenir après validation ?

- comment remontent les anomalies relevées ?
- comment procède-t-on à l'établissement de la FDM lors d'un tournoi à 4 ou match amical ?
- la procédure de la remontée des résultats est-elle identique ?
- quelles sont les obligations vis-à-vis du CNIL ?
- comment et quand les clubs vont-ils être équipés ?
- lors de la commande du matériel, possibilité de faire apparaître le logo d'un partenaire ?

Afin de répondre au mieux à toute interrogation, C. LIENARD a précisé la mise en place d'un forum «AIDE ET REMONTEES D'ERREURS» sur lequel les clubs sont invités à poser leurs questions. Il a également remercié toutes les ligues, comités et clubs qui se sont portés volontaires pour les tests qui ont permis d'améliorer cette feuille de match dématérialisée.

- Gest'hand

Sujet abordé brièvement. Une ou deux questions relatives aux problèmes de connexions et aux convocations d'arbitres, notamment lors des désignations. Les convocations n'arrivaient pas toujours aux destinataires. Effectivement, il existait un «bug» qui serait réglé depuis quelques mois car aucune remontée anormale à ce jour. Autres raisons (pb adresse mail, mails arrivés dans les spams...)

- CMCD

Très bref également. Lors de ces échanges, il a été constaté que de grosses difficultés apparaissaient dans le respect des obligations, notamment sur le nombre de JA dans les clubs.

Il a été remonté par une personne de l'assemblée que les clubs qui remplissent les obligations, c'est seulement dans le but du calcul de la CMCD et non pour donner le goût d'arbitrer.